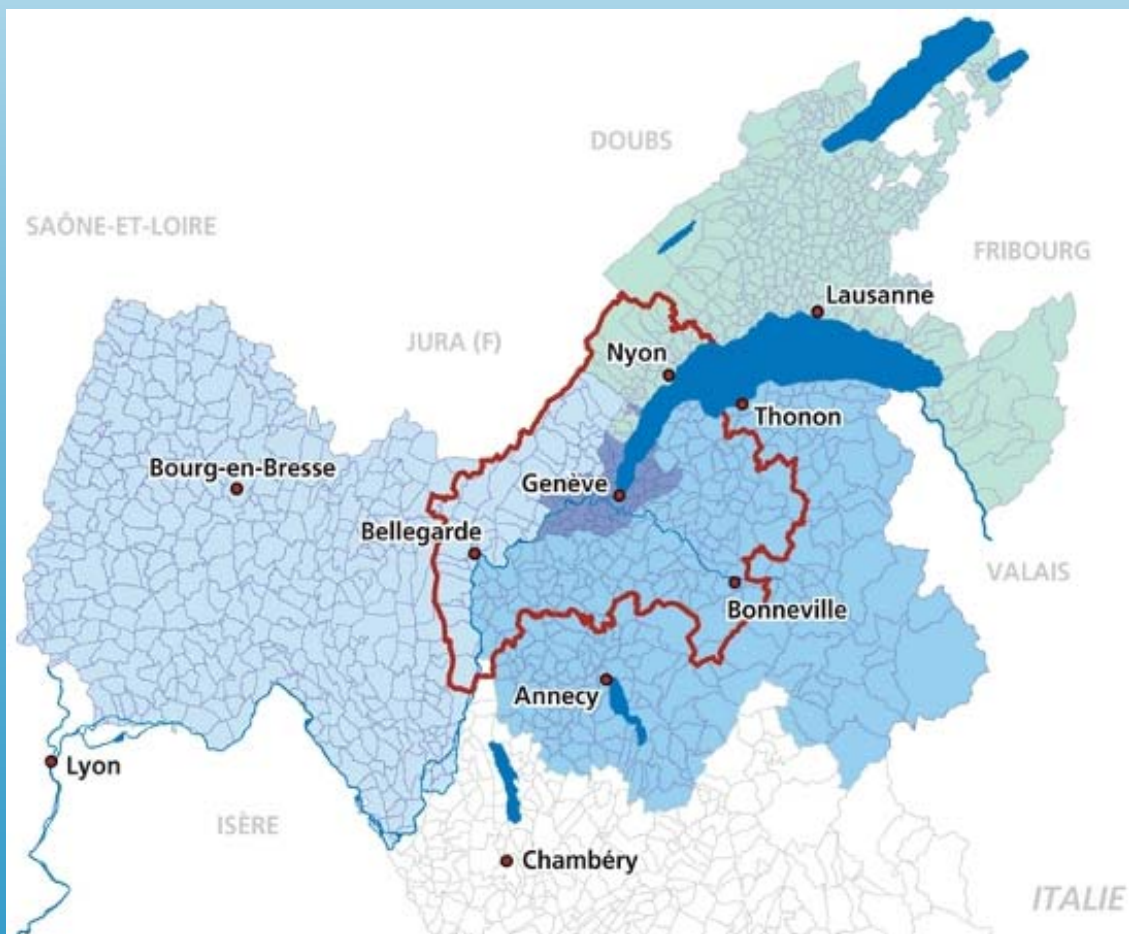


Projections démographiques

Espace transfrontalier genevois, 2010 – 2040

Résultats par région



Projections démographiques

Espace transfrontalier genevois, 2010 – 2040

Résultats par territoire

- Rapport technique -

Quatre scénarios

Territoires d'étude : Le canton de Genève, le district de Nyon, la zone d'emploi du Genevois-Français (partie Ain et partie Haute-Savoie)

Travail effectué à Statistique Vaud

Étude réalisée par Aurélien Moreau
Statisticien

Mandant Office cantonal de la statistique
du canton de Genève

Octobre 2012

Reproduction avec mention de la source



Statistique Vaud • Rue de la Paix 6 • 1014 Lausanne
Tél. 021 316 29 99 • Fax 021 316 29 50 • www.scris.vd.ch



Préambule

Les projections ont été réalisées, sur mandat de l'Office cantonal genevois de la statistique (OCSTAT), par Statistique Vaud (STATVD). Cette opération a été précédée d'un travail préparatoire de recueil de données françaises, fournies par l'INSEE Rhône-Alpes, et d'élaboration d'hypothèses proposées par STATVD. Celles-ci ont été modifiées sur la base de discussions dans un groupe de travail restreint (OCSTAT, INSEE Rhône-Alpes, STATVD) puis élargi à des représentants des territoires étudiés¹, et validées par l'OCSTAT.

Il convient de noter que les dernières projections démographiques pour le canton de Genève² ont été utilisées, et ont servi de base à l'élaboration des scénarios pour l'Espace transfrontalier. Pour le district de Nyon, de nouvelles projections ont été faites, sur la base d'hypothèses migratoires différentes de celles retenues lors de l'élaboration des dernières prévisions démographiques vaudoises par STATVD³. Pour la zone d'emploi du Genevois-Français, il s'agit d'un nouveau calcul.

Relativement aux projections réalisées en 2007⁴ dans un cadre et un contexte comparables – qui avaient constitué le premier exercice de projection unifié au niveau de l'agglomération genevoise, avec un même outil et la prise en compte de certaines interdépendances entre territoires – ce présent travail comporte des nouveautés :

- Le périmètre de l'agglomération a changé, avec la modification du découpage des zones d'emploi en France au 1^{er} juillet 2011 par l'INSEE, aboutissant à une zone d'emploi du Genevois-Français significativement agrandie
- Ce périmètre se nomme maintenant « Espace transfrontalier genevois »⁵
- Les résultats du recensement en France, dont la méthodologie a été renouvelée, sont maintenant disponibles et permettent de disposer de données plus récentes que le recensement de 1999.

Il convient cependant de noter un certain nombre de limites :

- La connaissance statistique des quatre territoires étudiés diffère, du fait d'appareils statistiques différents entre la Suisse et la France (et même entre cantons suisses). Les concepts, les données, leur ancienneté, la qualité de l'information, etc. présentent ainsi des écarts. De ce fait, les interdépendances entre territoires sont difficiles à appréhender.
- Si des données françaises récentes sont maintenant disponibles (les données du recensement renouvelé à fin 2006 ont été utilisées), elles restent d'une ancienneté supérieure à celles collectées au niveau suisse. Et de plus, la définition de la population

¹ Des personnes des Conseils généraux, de la Direction Départementale de l'Équipement des départements Ain et Haute-Savoie, la ville de Genève...

² OCSTAT, *Projections démographiques pour le canton de Genève*, Communications statistiques n°39, avril 2011, <http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2011/analyses/communications/an-cs-2011-39.pdf>

³ Jacques Menthonnex, *Perspectives de population 2010 – 2040, Vaud et ses régions*, Statistique Vaud, mars 2011

⁴ Fiche 01'', *Projections démographiques 2005 - 2030 pour l'agglomération franco-valdo-genevoise*, Novembre 2008

⁵ Observatoire statistique transfrontalier, *Des changements dans les zonages d'études de l'Observatoire statistique transfrontalier (OST)*, Communiqué de presse, 8 novembre 2011

http://www.statregio-francosuisse.net/telechargements/compresses/CP_2011_02.pdf

ayant changé (voir paragraphe 1.2.4), elles ne sont pas comparables en tant que telles à celles des derniers recensements.

- La problématique d'une zone urbaine couplée à celle d'un espace transfrontalier accroît la difficulté de bien connaître certains mouvements. Tels ceux concernant les fonctionnaires internationaux, en nombre important (et dont les migrations sont mal connues), la population résidente permanente (des ménages possédant ou louant parfois un logement dans chaque pays : quelle est la résidence principale ?), ou les frontaliers.

Les projections démographiques ne visent pas à décrire un futur le plus vraisemblable possible, mais à anticiper des futurs possibles, issus ici de scénarios différenciés. Ceci pour permettre de fixer les idées sur des évolutions potentielles.

Abréviations

Les abréviations suivantes ont été utilisées dans ce rapport, pour distinguer les territoires de l'Espace transfrontalier genevois :

GE	Canton de Genève
Nyon	District de Nyon
GF-01	Genevois-Français de l'Ain (01)
GF-74	Genevois-Français de Haute-Savoie (74)
Anc.GF-01	Ancien Genevois-Français de l'Ain (01)
Anc.GF-74	Ancien Genevois-Français de Haute-Savoie (74)

Remarque : le Genevois-Français est une zone d'emploi occupant des portions des départements de l'Ain et de Haute-Savoie, ainsi qu'une commune de Savoie (rattachée ici au Genevois-Français de Haute-Savoie). Le découpage a été revu en 2011.

Rapport technique, janvier 2012

Préambule	3
Partie 1 – Périmètre et données	7
1.1 Périmètre d'étude	7
1.2 Sources de données	9
Partie 2 – Bilan des projections précédentes	13
Partie 3 – Situation démographique	16
3.1 Population	16
3.2 Natalité	21
3.3 Mortalité	22
3.4 Solde naturel	22
3.5 Migrations	23
3.6 Interdépendances migratoires entre territoires	25
3.7 Construction, logements, aménagement du territoire	31
Partie 4 – Hypothèses et scénarios	37
4.1 Description des scénarios	37
4.2 Les hypothèses retenues	42
Partie 5 – Résultats pour l'Espace transfrontalier	47
5.1 Évolution de la population	47
5.2 Les composantes de l'évolution de la population	50
5.3 La structure par âge de la population	52
Partie 6 – Résultats par territoire	55
6.1 Canton de Genève	55
6.2 District de Nyon	59
6.3 Genevois de l'Ain (partie de la ZE du Genevois-Français)	63
6.4 Genevois haut-savoyard (partie de la ZE du Genevois-Français)	66
Partie 7 – Contexte régional de l'agglomération	70
7.1 Le Territoire franco-valdo-genevois	70
7.2 L'Espace transfrontalier, moteur du Territoire franco-valdo-genevois	71
ANNEXES	72
ANNEXE A] Comparaisons des projections avec celles d'Omphale 2010 / GF-01	73
ANNEXE B] Comparaisons des projections avec celles d'Omphale 2010 / GF-74	74
ANNEXE C] Hypothèses communes aux scénarios	75
ANNEXE D] Résultats du scénario 1	76
ANNEXE E] Résultats du scénario 2	80
ANNEXE F] Résultats du scénario 3	84
ANNEXE G] Résultats du scénario 4	88

Tableaux	
Tab1.	Ancienne et nouvelle zone d'emploi 7
Tab2.	Écart entre données observées et projetées – composantes démographiques 14
Tab3.	Présentation de l'Espace transfrontalier genevois..... 16
Tab4.	Population de l'Espace transfrontalier genevois – 1961 à 2010 19
Tab5.	Émigrés du canton de Genève selon la destination – 2006 à 2010..... 27
Tab6.	Caractéristiques principales des 4 scénarios retenus..... 38
Tab7.	Espérance de vie à la naissance, Espace transfrontalier 2010-2040 42
Tab8.	Solde migratoire par territoire, moyenne annuelle, 2010-2040..... 44
Tab9.	Population de l'Espace transfrontalier et de ses territoires, 1998-2040..... 48
Tab10.	Population supplémentaire par territoire selon les scénarios, 2010-2040..... 48
Tab11.	Population du canton de Genève selon les scénarios, 2010-2040 55
Tab12.	Population du district de Nyon selon les scénarios, 2010-2040 59
Tab13.	Population du Genevois-F.01 selon les scénarios, 2010-2040 63
Tab14.	Population du Genevois-F.74 selon les scénarios, 2010-2040 66
Tab15.	Population observée et projetée des entités du Territoire franco-valdo-genevois (scénarios extrêmes), 1974-2040 70

Graphiques	
Graph1.	Population observée et estimée – GF-01, 1989-2007 13
Graph2.	Population observée et estimée – GF-74, 1989-2007 14
Graph3.	Population des 4 territoires – 1961 à 2006 (au 31.12) 17
Graph4.	Évolution annuelle de population, 4 territoires – périodes intercensitaires françaises..... 17
Graph5.	Taux de croissance annuelle de population, 4 territoires – périodes intercensitaires françaises 18
Graph6.	Évolution du poids démographique des 4 territoires – 1961 à 2006 19
Graph7.	Pyramide des âges, 4 territoires – au 31 décembre 2006..... 20
Graph8.	Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), 4 territoires – 1999-2007..... 21
Graph9.	Solde migratoire annuel, 4 territoires – 1962-2010 23
Graph10.	Solde migratoire annuel moyen par âge exact, 4 territoires – 1999-2006..... 24
Graph11.	Solde migratoire annuel moyen par âge exact, Espace transfr. genevois – 1999-2006 25
Graph12.	Soldes migratoires des territoires en proportion de celui du canton de Genève, 1962-2010. 26
Graph13.	Logements commencés, espace transfrontalier – 2000-2010 33
Graph14.	Répartition du solde migratoire dans les territoires, récente et selon les scénarios..... 44
Graph15.	Solde migratoire par âge, récent et en 2030, par territoire 46
Graph16.	Projections de population selon les scénarios, 1995-2040 47
Graph17.	Accroissement de population selon les scénarios et les territoires, 2010-2040 49
Graph18.	Répartition de la population, en 2010 et 2040 selon les scénarios 50
Graph19.	Évolution du solde naturel, 1998-2040, selon les scénarios 51
Graph20.	Pyramide des âges, 2010 et 2040, selon les scénarios, Espace transfrontalier 52
Graph21.	Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, Espace transfrontalier 54
Graph22.	Projections de population selon les scénarios, GE, 1995-2040 55
Graph23.	Soldes migratoire et naturel selon les scénarios, GE, 1995-2040 56
Graph24.	Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, GE..... 57
Graph25.	Pyramide des âges, 2010 et 2040 selon les scénarios, GE..... 58
Graph26.	Projections de population selon les scénarios, Nyon, 1995-2040..... 59
Graph27.	Soldes migratoire et naturel selon les scénarios, Nyon, 1995-2040 60
Graph28.	Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, Nyon..... 61
Graph29.	Pyramide des âges, 2010 et 2040 selon les scénarios, Nyon 62
Graph30.	Projections de population selon les scénarios, GF-01, 1995-2040 63
Graph31.	Soldes migratoire et naturel selon les scénarios, GF-01, 1995-2040 64
Graph32.	Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, GF-01..... 65
Graph33.	Pyramide des âges, 2010 et 2040 selon les scénarios, GF-01..... 65
Graph34.	Projections de population selon les scénarios, GF-74, 1995-2040 66
Graph35.	Soldes migratoire et naturel selon les scénarios, GF-74, 1995-2040 67
Graph36.	Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, GF-74..... 68
Graph37.	Pyramide des âges, 2010 et 2040 selon les scénarios, GF-74..... 69

Cartes	
Carte1.	Le contexte territorial..... 8
Carte2.	La zone d'étude..... 9

Partie 1 – Périmètre et données

1.1 Périmètre d'étude

Dans la présente étude, les projections démographiques ont été réalisées au niveau du découpage le plus restreint des deux périmètres à caractère transfrontalier utilisés par l'Observatoire statistique transfrontalier. Il s'agit de l'«Espace transfrontalier genevois» qui se compose :

- du canton de Genève
- du district de Nyon (canton de Vaud)⁶
- de la zone d'emploi du Genevois-Français

Cet espace fait partie du périmètre plus large nommé «Territoire franco-valdo-genevois», formé des cantons de Genève et Vaud et des départements de l'Ain et de Haute-Savoie.

Il a été décidé de considérer la zone d'emploi du Genevois-Français en deux parties : celle se trouvant dans l'Ain (01), et celle se trouvant en Haute-Savoie (74)⁷. Cette subdivision fait sens au niveau géographique et démographique : tout en étant incluses dans l'agglomération genevoise, ces deux parties présentent un contexte différent, que ce soit au niveau des infrastructures ou du profil migratoire par âge.

Tab1. Ancienne et nouvelle zone d'emploi

	Ancienne zone d'emploi			Nouvelle zone d'emploi		
	Anc.GF-74	Anc.GF-01	Total	GF-74*	GF-01	Total
Nombre de communes	99	41	140	128	45	173
Population fin 1998	166 799	76 218	243 017	216 190	79 264	295 454
Population fin 2006	194 600	89 447	284 047	251 977	92 989	344 966
Évolution 1999-2006	+27 801 +16,7%	13 229 +17,4%	+41 030 +16,9%	+ 35 787 +16,6%	+ 13 725 +17,3%	+49 512 +16,8%
Superficie	932 km ²	612 km ²	1 544 km ²	1 382 km ²	694 km ²	2 076 km ²
Densité de pop. 2006	209 h/km ²	146 h/km ²	184 h/km ²	182 h/km ²	134 h/km ²	166 h/km ²

* Dans l'étude, le Genevois-Français de Haute-Savoie comprend également une commune du département de la Savoie (73)

L'INSEE a complètement revu la partition du territoire français en zones d'emploi au 1^{er} juillet 2011. La construction de ces zones s'est faite sur la base des déplacements domicile-travail (en maximisant localement le taux de «stables» - actifs résidant et travaillant dans la même zone), avec le cas particulier des zones frontalières (les flux de frontaliers

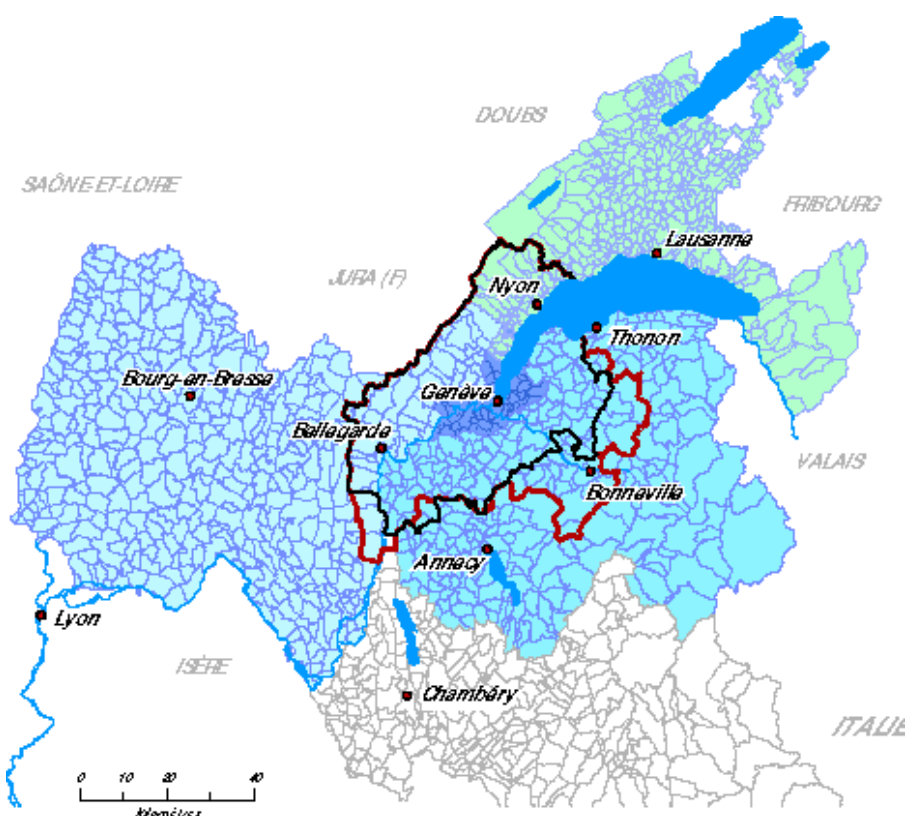
⁶ Au 1^{er} janvier 2008, le canton de Vaud a redéfini ses districts, leur nombre passant de 19 à 10. Le district de Nyon est ainsi devenu plus grand, mais les dernières projections de population au niveau de « l'agglomération franco-valdo-genevoise » prenaient déjà en compte cette modification.

⁷ Y compris une commune de Savoie

vers la Suisse ont été pris en compte pour la définition de la zone d'emploi du Genevois-Français)⁸.

La zone d'emploi du Genevois-Français a donc changé depuis le dernier travail de projection de population : elle compte 173 communes contre 140 précédemment, traduisant l'intensification et l'allongement des navettes domicile-travail. Cet agrandissement concerne notamment 24 communes de la vallée de l'Arve (voir la Carte 1).

Carte1. Le contexte territorial

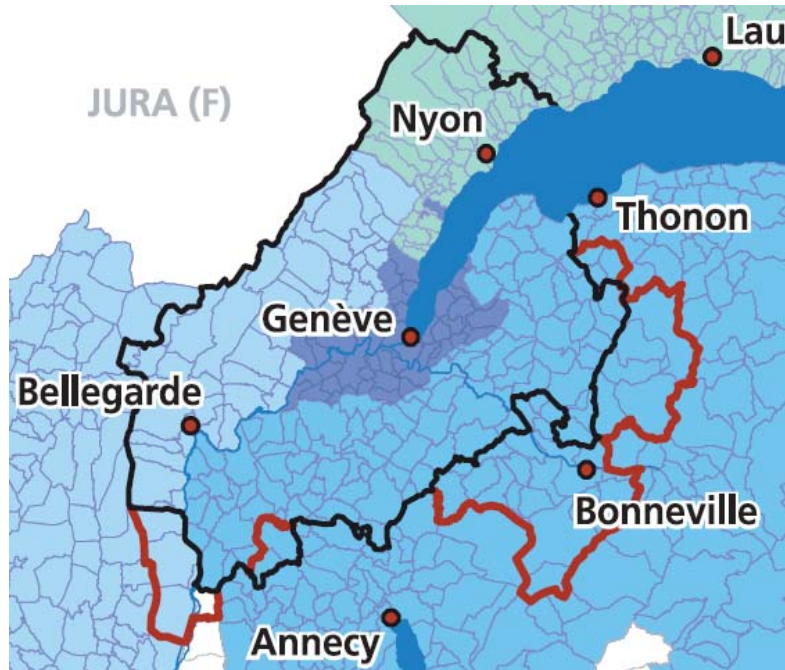


Sur ces cartes (Carte1 et Carte2) apparaît en rouge la délimitation de l'Espace transfrontalier genevois. La différence avec le périmètre d'étude précédemment utilisé (en noir) permet de situer les modifications de découpage de la zone d'emploi du Genevois-Français.

L'agrandissement de la zone d'emploi aboutit à une agglomération de population supérieure : selon l'ancien découpage, la population était fin 2006 de 809 224 habitants, contre 870 143 habitants avec l'actuel, soit un gain de 60 919 habitants (+7,5%). La partie française passe ainsi, du fait de ce nouveau découpage, de 35,1% à 39,6% du poids de l'agglomération.

⁸ Voir: INSEE Rhône-Alpes, *Zones d'emploi : un nouveau découpage géographique pour mieux coller à la réalité*, La Lettre n°152, octobre 2011, http://www.lalettreformation.fr/IMG/pdf/Insee_ZE_n-152_-_oct._2011.pdf

Carte2. La zone d'étude



1.2 Sources de données

La difficulté dans un calcul prospectif transfrontalier, consiste à conjuguer les sources de données de pays (et ici également de cantons suisses) différents.

1.2.1 État civil : correction du nombre de naissances dans le Genevois-Français

Les données d'état civil paraissent comparables selon les zones d'étude. En fait, ça n'est le cas que pour les décès.

En effet, pour la partie française – la zone d'emploi (ZE) du Genevois-Français – seules les naissances ayant eu lieu sur le territoire français sont comptabilisées, du fait des règles en vigueur pour l'alimentation du RNIPP⁹ ; or un nombre non négligeable de naissances concernant des femmes résidant dans la ZE ont lieu en Suisse proche. Un déficit de naissances est donc à signaler, naissances qui sont de fait enregistrées en France comme des immigrations d'enfants en bas âge, faussant ainsi quantitativement les flux migratoires apparents. Ces naissances en Suisse d'enfants de femmes résidant en France peuvent s'expliquer par l'absence de maternité dans le Genevois-Français de l'Ain (la maternité la plus proche se trouvant à Oyonnax), mais pas uniquement puisque le Genevois de Haute-Savoie est également concerné par le phénomène malgré l'existence de 3 maternités dans l'espace d'Annemasse – Saint-Julien. Les frontaliers peuvent avoir des assurances permettant d'accoucher en Suisse (les familles de fonctionnaires internationaux résidant en France sont aussi concernées) et touchent des allocations familiales suisses (la Suisse paye la différence si le montant des allocations suisses est plus élevé).

⁹ Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques

Une demande auprès du consulat général de France en Suisse nous apprend que parmi 3 207 actes de naissance d'enfants Français ou plurinationaux transcrits en 2010, 483 concernaient des bébés de parents domiciliés dans l'Ain (248) ou la Haute-Savoie (235), nés la plupart du temps dans le canton de Genève (le reste dans le canton de Vaud). Ces transcriptions de naissances se rapportaient à des naissances ayant eu lieu entre 2008 et 2010.

D'après l'OCSTAT, en moyenne, entre 2007 et 2009, 668 naissances par an concernent des mères résidant en France (342 entre 2003 et 2005). De même, entre 2003 et 2010, 21 naissances par an en moyenne, ayant eu lieu dans le district de Nyon, se rapportaient à des mères résidant en France (données STATVD).

L'étude de ces diverses données portant sur plusieurs années nous permet d'estimer un facteur correctif moyen à appliquer aux naissances : il faudrait ainsi corriger les naissances du Genevois de l'Ain de +30% et celles du Genevois de Haute-Savoie de +8% pour obtenir des données qui paraissent cohérentes. Les naissances en 2010 étaient ainsi officiellement de 1 050 dans le Genevois de l'Ain et de 3 508 dans le Genevois de Haute-Savoie. Les corrections évoquées les font passer respectivement à 1 365 (+315) et 3 789 (+281). Concernant l'indicateur conjoncturel de fécondité, la correction le fait passer de 1,81 à 1,95 enfant par femme pour le Genevois de Haute-Savoie (moyenne 1999-2007, basée sur des estimations annuelles de population par âge), et de 1,43 à 1,85 enfant par femme pour le Genevois de l'Ain. Au final, cela donne une fécondité corrigée de 1,9 enfant par femme pour la zone d'emploi, un niveau comparable à celui du département de l'Ain (1,9), de Haute-Savoie (1,9) ou de la France (1,9) sur la même période.

1.2.2 Migrations

Pour la Suisse, les données de migrations sont tirées de registres. Pour le canton de Vaud : registre central des étrangers, et pour les Suisses statistique des arrivées et départs tenu par les communes pour le canton de Vaud. Pour le canton de Genève, données du registre des habitants de l'Office cantonal de la population.

En France, on obtient le solde migratoire apparent en déduisant le solde naturel (les naissances moins les décès) de l'évolution de la population entre deux recensements (les derniers utilisés datant de 1999 et 2006). Le recensement rénové comporte une question « Où habitez-vous il y a 5 ans¹⁰ » qui permet de disposer d'une estimation de la structure par âge des arrivées, mais portant sur une période quinquennale. Ainsi, la quantité, la qualité et la fiabilité des données migratoires peuvent paraître plus problématiques côté français. Ceci dit, un travail d'estimations (basé sur les estimations annuelles de population de l'Ain et de la Haute-Savoie) et de confrontation avec la situation côté suisse a permis de rendre plus robustes les données migratoires retenues.

¹⁰ Depuis la campagne de collecte 2011, cette question a été remplacée par « Où habitez-vous le 1^{er} janvier 20XX ? » (avec 20XX=année précédant la collecte)

1.2.3 Population

En Suisse, en plus des informations des recensements fédéraux (le dernier a eu lieu en décembre 2010), des statistiques annuelles de la population par commune sont disponibles. Leur contenu diffère selon les cantons.

La statistique cantonale de population calculée par l'OCSTAT provient d'une exploitation de la base de données des habitants de l'Office cantonal de la population (OCP). Depuis 2002, elle inclut toutes les personnes relevant du domaine de l'asile (les requérants d'asile - permis N - et les personnes au bénéfice d'une admission provisoire - permis F). Les permis N n'étaient pas pris en compte avant cette date.

Pour le canton de Vaud, les informations sont communales, ce qui nécessite un travail supplémentaire. La statistique progressive est calculée sur la base de données d'état civil, de la statistique des mouvements migratoires de la population suisse établie, du registre SYMIC (Système d'information central sur la migration) pour la population étrangère.

Le nouveau recensement, dès 2010 (le dernier recensement « classique » a eu lieu en décembre 2010), amènera des changements d'organisation statistique.

La France est dépourvue de registre de population. Seuls les recensements permettent donc de disposer de données de population. Le dernier recensement général a eu lieu en mars 1999, mais le recensement à méthode renouvelée a permis dès 2009 de fournir des données millésimées 2006. Comme l'indique l'INSEE sur son site internet : « à partir de 2008, la nouvelle méthode de recensement basée sur des enquêtes de recensement annuelles permet de calculer chaque année des populations légales actualisées. Ainsi par exemple, fin 2009 ont été publiées les populations légales qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2010. Ces populations légales étaient millésimées 2007 car elles étaient calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2005 à 2009 et ramenées à une même date : celle du milieu de la période. L'égalité de traitement entre les communes est ainsi assurée ».

1.2.4 Concepts de population

Les définitions habituellement utilisées par les services statistiques concernés ont été retenues. Il en est ainsi :

- pour le **canton de Genève**, de la « **population résidente** ». Cette dernière comprend les Suisses et tous les ressortissants étrangers titulaires d'une autorisation de séjour officielle, qui habitent effectivement dans le canton : « les Confédérés qui ont conservé leur domicile principal dans leur canton d'origine mais qui habitent à Genève la plus grande partie de leur temps » et, pour les « les titulaires d'un permis d'établissement ou d'un permis de séjour (y compris les réfugiés reconnus comme tels), les titulaires d'un permis de courte durée, les personnes admises à titre provisoire, les requérants d'asile, les fonctionnaires des organisations internationales et les employés des représentations diplomatiques étrangères ou d'entreprises publiques étrangères ainsi que leur famille et leur personnel vivant en Suisse ».
- pour le **canton de Vaud**, de la « **population résidente permanente** ». Il s'agit de la « population au sens du domicile légal qui comprend la population suisse établie (selon les registres de population) et la population étrangère avec un permis valable une année au moins (selon l'Office fédéral des migrations). La population

étrangère avec permis de court séjour, avec statut de fonctionnaire d'organisation internationale ou en cours de procédure d'asile n'est donc pas incluse ».

- pour la **partie française**, de la « **population municipale** », correspondant « à la notion de population utilisée usuellement en statistique » et qui, depuis le recensement à méthode rénovée, a remplacé la « population sans double compte ». Elle comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Quelques changements sont intervenus dans la définition de 1999 : les étudiants majeurs en internat et les militaires sont désormais comptés dans la population de la commune d'étude (et non plus dans la commune de la résidence familiale) ou d'établissement militaire (et non plus dans la commune de résidence ou personnelle), de même pour les détenus (qui faisaient partie de la population comptée à part). A contrario, les élèves ou étudiants mineurs ayant leur résidence familiale dans la commune et logés ailleurs sont comptés désormais dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale (et non plus dans la population municipale de leur commune d'étude).

L'impact de ces changements de concepts peut être localement important, en particulier pour les communes sièges d'un établissement d'enseignement avec internat, d'une structure militaire ou d'un établissement pénitentiaire. La zone d'emploi du Genevois-Français compte sur son territoire une maison d'arrêt (située à Bonneville, Haute-Savoie, avec une capacité de 90 places), plusieurs lycées avec internat (dans l'Ain : Bellegarde, et en Haute-Savoie : Annemasse, Bonneville, Colonges-sous-Salève, La Roche-sur-Foron). L'impact en terme de population semble inférieur à 0,5% de la population totale de ces communes. Au final, le changement de concept semble pratiquement négligeable pour la zone d'emploi du Genevois-Français.

Partie 2 – Bilan des projections précédentes

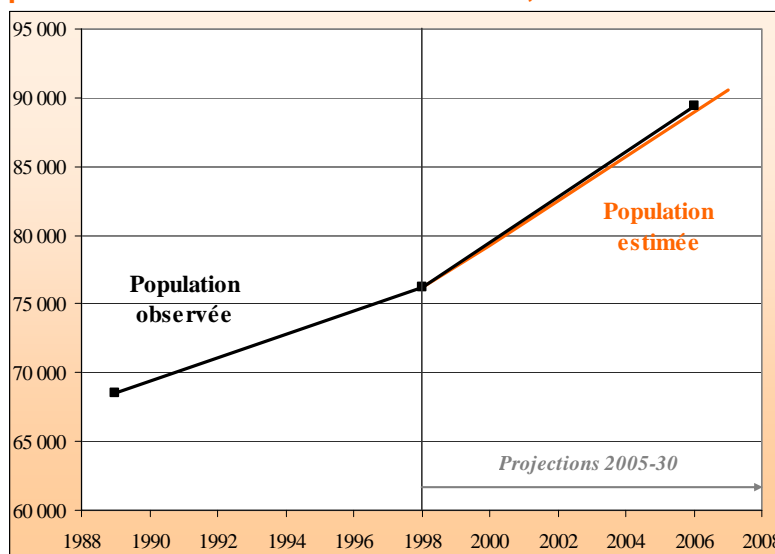
Les précédentes projections sur l'agglomération genevoise ont fait l'objet d'une publication de l'Observatoire statistique transfrontalier : *Projections démographiques 2005 - 2030 pour l'agglomération franco-valdo-genevoise*, Fiche 01", novembre 2008.

Pour la partie du Genevois-Français, plus que de projections, il s'était agi d'abord d'estimer la population de départ, sur la base du recensement de 1999 et d'informations dont disposait l'INSEE avant les premières données issues du recensement rénové.

Comme l'illustrent les Graph1 et Graph2, l'évolution de la population anticipée a été sous-estimée :

- très légèrement pour le Genevois-Français de l'Ain : de 0,5%, soit un peu moins de 500 habitants fin 2006. La population a crû annuellement de +2,0% par an contre +1,9% estimé sur la période 1999-2006.
- un peu plus pour le Genevois de Haute-Savoie : de 2,7%, soit près de 5 200 habitants. Le taux de croissance annuel a été entre 1999 et 2006 de +2,0% contre une estimation de +1,6%.

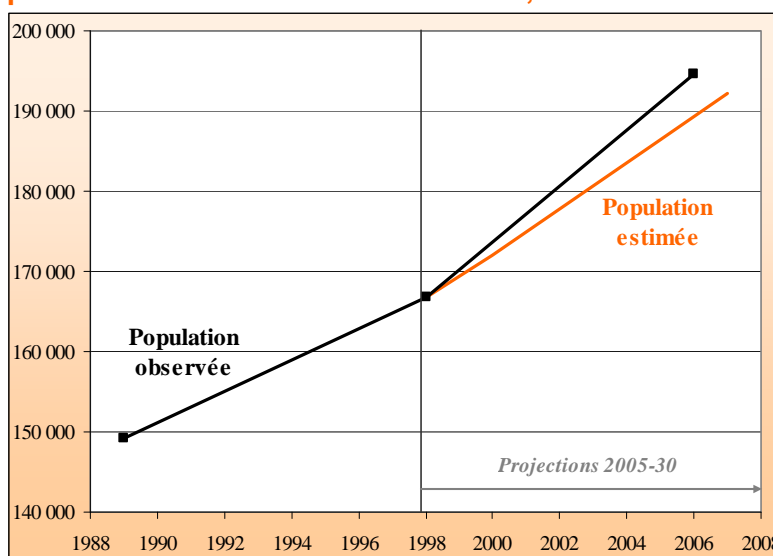
Graph1. Population observée et estimée – GF-01, 1989-2007



Cette sous-estimation de population a également été observée pour :

- le canton de Genève, où elle a été de 1,2% à 1,5% selon les scénarios (écart de population de 5 500 à 6 900 habitants) à l'horizon 2010, avec des projections partant à fin 2007. Le taux de croissance annuel projeté était de 0,7 à 0,8%, contre une observation de 1,2%
- le district de Nyon, avec une très faible sous-estimation de 0 à 0,4% selon les scénarios (écart inférieur à 300 habitants). Le taux de croissance annuel de la population 2008-2010 a été de 2,2% ; les projections tablaient sur 2,1 à 2,2%

Graph2. Population observée et estimée – GF-74, 1989-2007



Le Tab2. décrit la répartition des erreurs selon les composantes démographiques (décès, naissances, solde naturel et solde migratoire).

Tab2. Écart entre données observées et projetées – composantes démographiques

	Décès	Naissances	Solde naturel	Solde migratoire	Total
GE 2008-2010	+109 (+1,2%)	-201 à -168 (-1,4 à -1,1%)	-310 à -277 (-5,6 à -5,0%)	-6 621 à -5 270 (-61 à -49%)	-6 929 à -5 547 (-1,5 à -1,2%)
Nyon 2008-2010	+75 (+6,1%)	-161 à -67 (-5,2 à -2,2%)	-236 à -142 (-12,8 à 7,7%)	+109 à -136 (+3,0% à -3,7%)	-322 à -34 (-0,4 à -0,0%)
GF-01 1999-2006	-2 (-0,1%)	+34 à +120 (+0,4 à +1,4%)	+36 à +122 (+0,7 à +2,4%)	-580 à +193 (-7,1 à +2,4%)	-637 à +221 (-0,7% à +0,2%)
GF-01 2007-2009	+89 (+7,1%)	+91 à +210 (+2,6 à +6,0%)	+2 à +121 (+0,1 à +5,4%)	NC	NC
GF-74 1999-2006	-123 (-1,4%)	-149 à -100 (-0,8 à -0,5%)	-26 à +23 (-0,3 à +0,2%)	-5 027 à -4 308 (-28,4 à -24,3%)	-5 206 à -4 439 (-2,7 à -2,3%)
GF-74 2007-2009	-94 (-2,8%)	-354 à -235 (-4,4 à -2,9%)	-260 à -141 (-5,7 à -3,1%)	NC	NC

NC : Non Connu

Il apparaît que pour les projections du canton de Genève et du district de Nyon, les décès ont été un peu surestimés (de respectivement 1% et 6%) et les naissances un peu sous-estimées (de respectivement 1% et 2 à 5% selon les scénarios), si bien que le solde naturel a été sous-estimé (respectivement de 5-6% et 8 à 13%).

- Pour le canton de Genève, l'erreur de projection relative à ces mouvements naturels est pratiquement négligeable face aux écarts relevés dans les migrations : elle représente moins de 5% de l'erreur totale ; le solde migratoire, qui avait été fixé à un niveau annuel de +1 400 à +1 850 selon les scénarios, a été en fait de +3 600

(nombre obtenu par calcul, différant un peu de la moyenne officielle de +3 830) en moyenne entre 2008 et 2010. Il est à noter que le solde migratoire, qui donnait des signes de « faiblesse » (moins de +1 600 habitants par an en moyenne entre 2004 et 2007), s'est finalement établi entre 2008 et 2010 à un niveau nettement plus élevé que la moyenne 1990-2007 (+2 200). Au final, la population a augmenté en 3 ans de 16 300 habitants, soit assez nettement plus que les +9 400 à +10 800 habitants projetés.

- Pour le district de Nyon par contre, le solde migratoire projeté (+1 120 à +1 270 en moyenne entre 2008 et 2010 selon les scénarios) s'est avéré très proche de la réalité (+1 230). Et la population a été très correctement projetée : la croissance projetée était de +5 200 à +5 500 habitants, contre +5 500 habitants en réalité.

Pour la partie française :

- Entre 1999 et 2006, les décès ont été parfaitement projetés pour la partie Ain du Genevois-Français entre 1999 et 2006 (mais surestimés de 7% pour 2007-2009) et les naissances surestimées légèrement (moins de 2% quel que soit le scénario, contre une surestimation de 3 à 6% pour 2007-2009). Au final, le solde naturel a été à peine surestimé et le solde migratoire plutôt faiblement sous-estimé (selon les scénarios : entre -7% et +2%). L'accroissement de population projeté est donc correct entre 1999 et 2006 : +12 600 à +13 500, contre une observation de +13 200 habitants.
- Pour le Genevois-Français de Haute-Savoie, les projections ont sous-estimé les décès (de 1% pour 1999-2006 et de 3% pour 2007-2009) et les naissances (de moins de 1% pour 1999-2006 et de 3 à 4% pour 2007-2009). Au final, le solde naturel a été parfaitement anticipé pour 1999-2006, mais un peu sous-estimé pour 2007-2009 (de 3 à 6%). Le solde migratoire a été assez nettement sous-estimé pour la période 1999-2006 (+1 580 à +1 670 contre +2 210 observé, une sous-estimation d'environ un quart), sous-estimation qui explique la quasi-totalité de l'écart entre projection et réalité observée. L'accroissement de population entre 1999 et 2006 a été de +27 800, soit quelque 20% de plus que les 22 600 à 23 400 habitants supplémentaires projetés.

Concernant la structure par âge de la population, elle a été très convenablement anticipée, mis à part quelques cas. Dans le Genevois de l'Ain, il y a eu une sous-estimation du nombre de 0-19 ans (de 4%) et une surestimation des 20-39 ans (de 5%). Pour les 65-79 ans, il y a eu surestimation (de 2 à 3%) dans le Genevois-Français et le district de Nyon et sous-estimation (de 3%) à Genève ; soit pratiquement le contraire de la situation chez les 80 ans et plus, avec une surestimation à Genève (de quelque 15%) et une sous-estimation dans le Genevois-Français (d'environ 7%) – la projection des 65 ans et plus étant au final très correcte.

On retiendra, au niveau des quatre territoires d'étude, que le canton de Genève et le Genevois-Français de Haute-Savoie ont eu des projections de population inférieures à la réalité du fait d'une sous-estimation assez importante de l'apport migratoire, alors que la tendance démographique pour le district de Nyon et le Genevois de l'Ain a très bien été anticipée. Les décès ont été un peu surestimés sauf dans le Genevois de Haute-Savoie, et les naissances un peu sous-estimées sauf dans le Genevois de l'Ain.

Partie 3 – Situation démographique

Pour établir une présentation de l'Espace transfrontalier genevois ainsi qu'un essai de bilan des tendances démographiques récentes permettant de servir de base à la fixation d'hypothèses de projections, des variables démographiques (ou ayant un lien avec la démographie) sont successivement étudiées.

3.1 Population

3.1.1 L'Espace transfrontalier genevois

Tab3. Présentation de l'Espace transfrontalier genevois

	GE	Nyon	GF-74	GF-01	Total
Nombre de communes	45	47	128	45	265
Population fin 1998	403 022	69 051	216 190	79 264	767 527
Population fin 2006	445 306	79 871	251 977	92 989	870 143
Évolution 1999-2006	+ 42 284 +1,25% / an	+ 10 820 +1,84% / an	+ 35 787 +1,93% / an	+ 13 725 +2,02% / an	+ 102 616 +1,58% / an
Superficie	246 km ² *	307 km ²	1 382 km ²	694 km ²	2 629 km ²
Densité de pop. fin 2006	1 810 h/km ²	260 h/km ²	182 h/km ²	134 h/km ²	331 h/km ²
Population fin 2010	463 919	87 425			
Évolution 2007-2010	+ 15 613 +1,01% / an	+ 7 554 +2,28% / an			

* hors lac

L'Espace transfrontalier genevois réunit ainsi, en plus du canton de Genève, 3 zones, fractions de 3 territoires distincts :

- le district de Nyon, qui est un des 10 districts du canton de Vaud (le deuxième plus peuplé après celui de Lausanne)
- la zone d'emploi du Genevois-Français, qui est constituée de deux portions de départements : l'Ain (pour GF-01) et la Haute-Savoie (pour GF-74, avec, en plus, une commune de Savoie)

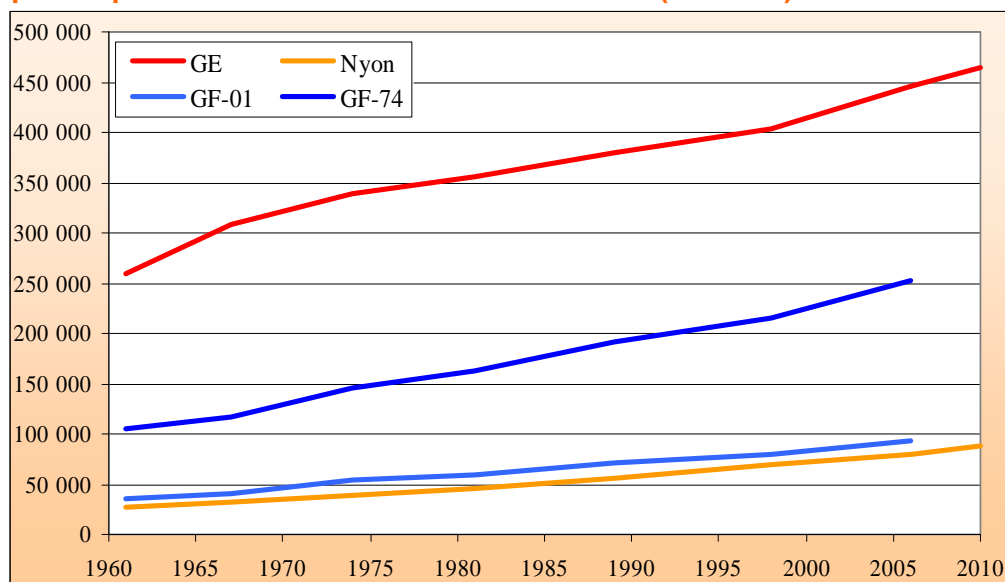
Fin 2006, la population était à 60% du côté suisse sur une superficie représentant seulement 21% de l'ensemble.

L'Espace transfrontalier a pour centre le canton de Genève, représentant 51% de la population de l'agglomération fin 2006, les 3 autres territoires formant une couronne périphérique à la densité de population, quoi qu'élevée en comparaison suisse (188 h/km² sans les grands lacs) ou française (114 h/km²), plutôt faible en regard de celle de Genève.

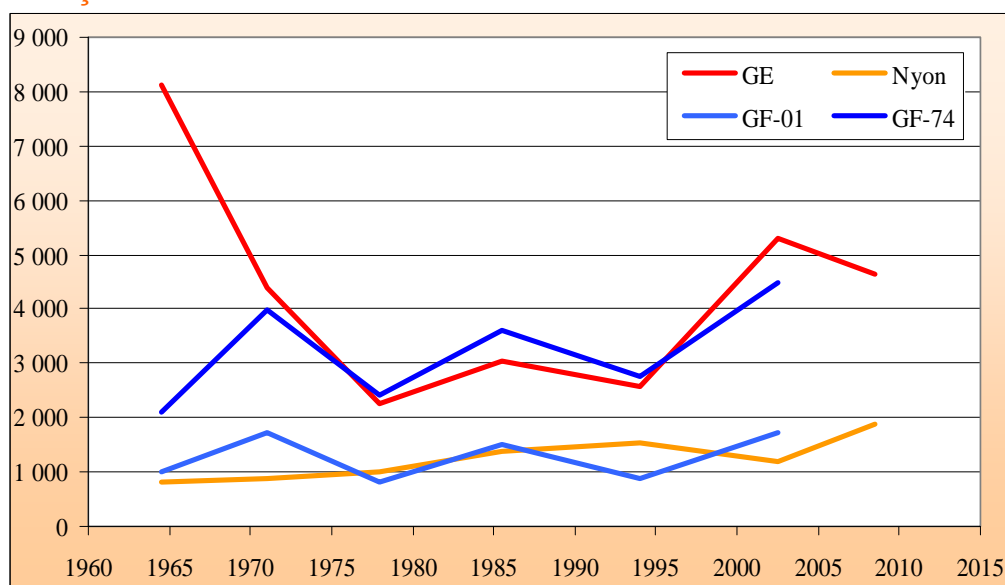
3.1.2 Évolution de la population

Les graphiques suivants (Graph 3 à 5) illustrent l'évolution de la population depuis le début des années 60 dans les 4 territoires étudiés.

Graph3. Population des 4 territoires – 1961 à 2006 (au 31.12)



Graph4. Évolution annuelle de population, 4 territoires – périodes intercensitaires françaises



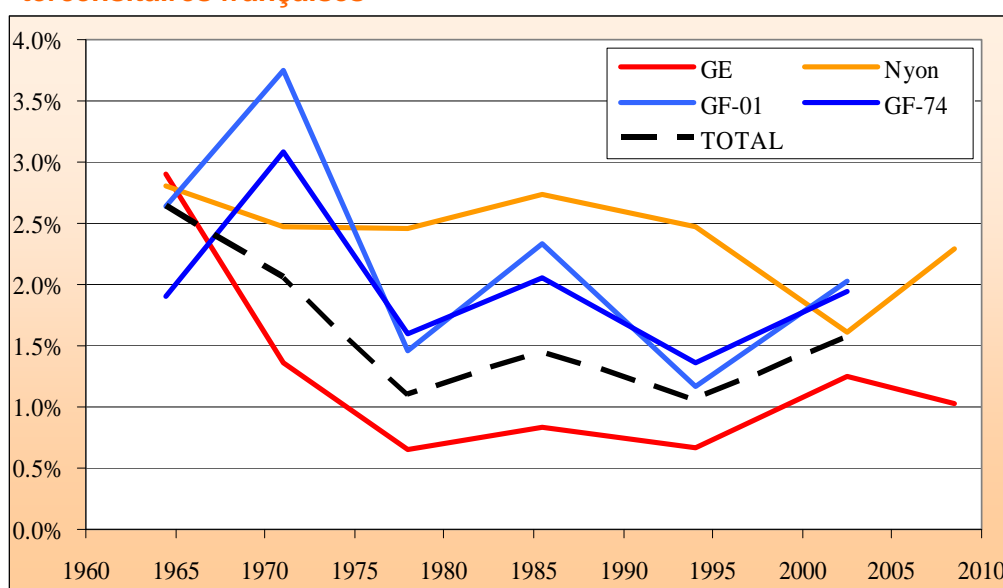
Au vu de ces 3 graphiques (surtout le Graph5), on constate l'existence de 3 grandes périodes, relative à la croissance de la population :

- Entre 1962 et 1975, la croissance de la population est très forte : l'Espace trans-frontalier connaît un taux de croissance annuel de plus de 2% par an (au rythme d'un doublement en à peine plus de 30 ans). La croissance est un peu plus faible

en fin de période, et la croissance qui était forte dans le canton de Genève y régresse un peu au profit de la périphérie, signe de l'expansion de l'aire urbaine : le centre absorbait les deux tiers de l'accroissement de la population entre 1962 et 1968, ce n'est plus le cas entre 1968 et 1975 (40%)

- Entre 1975 et 1999, la croissance est relativement stable, nettement plus forte en périphérie (environ +1,8%/an) que dans le centre (+0,7%/an). Les deux tiers de la population supplémentaire proviennent de la périphérie.
- Depuis 1999, il semble que nous assistions à une nouvelle phase¹¹, la croissance du canton de Genève atteignant un niveau qui n'avait pas été observé depuis un quart de siècle. L'augmentation de la population du canton de Genève a expliqué un peu plus de 40% de la croissance totale entre 1999 et 2006, ce qui ne s'était plus produit durablement depuis les années 60. Depuis, cette croissance s'est légèrement réduite, mais est restée annuellement au-dessus de 1% ces dernières années. La libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union Européenne joue un rôle important dans ce processus. La croissance de la population de l'Espace transfrontalier est en progression.

Graph5. Taux de croissance annuelle de population, 4 territoires – périodes intercensitaires françaises



L'Espace transfrontalier a vu sa population passer de 428 100 habitants fin 1961 à 870 100 habitants fin 2006, soit un doublement en moins de 45 ans (voir le Tab4). Le canton de Genève est ainsi devenu le « centre exigu d'une agglomération débordant largement les frontières »¹².

¹¹ Ainsi, dans le canton de Vaud par exemple, 2000-2010 est « une décennie de croissance démographique hors norme », selon le titre du Hors série Numéris de décembre 2011.

¹² Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux, *Synthèse 2007, L'agglomération franco-valdo-genevoise prend sa vitesse de croisière*

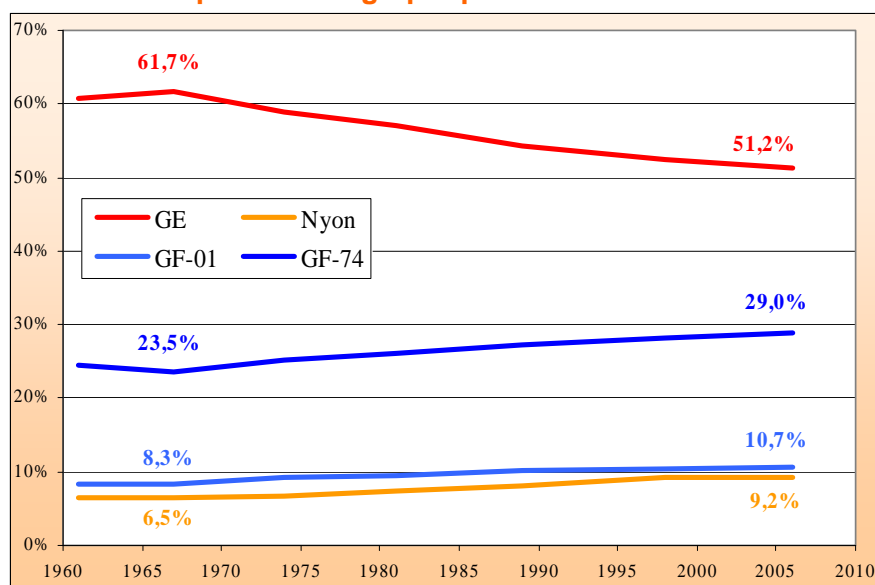
Tab4. Population de l'Espace transfrontalier genevois – 1961 à 2010

au 31.12	1961	1967	1974	1981	1989	1998	2006	2010
GE	260 154	308 919	339 621	355 461	379 811	403 022	445 306	463 919
Nyon	27 378	32 328	38 370	45 491	56 437	70 298	79 871	87 425
GF-01	35 411	41 408	53 574	59 293	71 296	79 165	92 989	
GF-74	105 154	117 724	145 553	162 564	191 301	216 007	251 977	
Total	428 097	500 379	577 118	622 809	698 845	768 492	870 143	

3.1.3 Répartition géographique de la population

Comme l'indique le Graph6, le poids démographique du canton de Genève dans l'Espace transfrontalier, qui était supérieur à 60% en fin des années 60, n'a cessé de diminuer depuis, avec un certain ralentissement depuis la fin des années 90 (comme évoqué précédemment), pour atteindre 51% fin 2006. Les 3 autres territoires ont vu leur poids démographique progresser continuellement entre 1967 et 2006, passant de 6,5% à 9,2% pour le district de Nyon, de 8,3% à 10,7% pour le Genevois-Français de l'Ain et de 23,5% à 29,0% pour le Genevois-Français de Haute-Savoie. La partie française de l'agglomération est ainsi passée d'un poids démographique de presque 32% à un peu moins de 40% en quatre décennies.

Graph6. Évolution du poids démographique des 4 territoires – 1961 à 2006



3.1.4 Structure par âge de la population

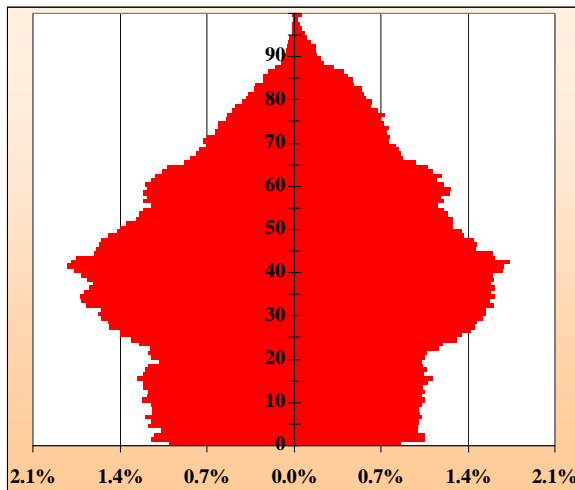
Le Graph7 permet d'étudier la forme des pyramides des âges dans les 4 territoires étudiés. Ces pyramides comportent des constantes :

- Une proportion importante de jeunes actifs - entre 25 et 49 ans pour Genève et le Genevois-Français, 30-49 ans pour Nyon - liée à une immigration importante d'âge actif et aux générations du baby-boom.

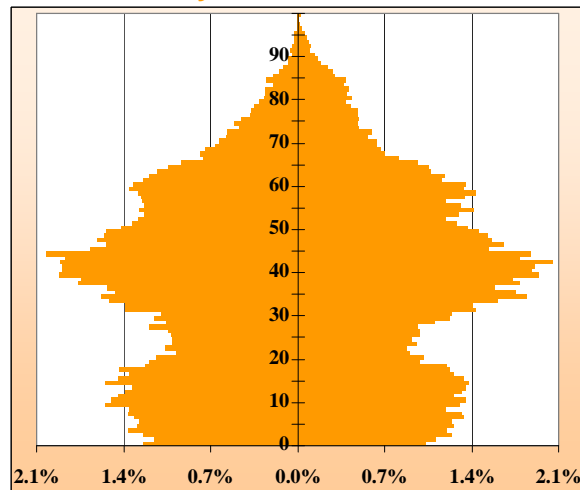
- Des classes d'âge relativement nombreuses vers 55-60 ans liées à un rattrapage des naissances après la seconde guerre mondiale
- Des effectifs relativement nombreux vers l'âge de 85 ans et une classe « creuse » vers 88 ans, liée à l'épisode de grippe espagnole

Graph7. Pyramide des âges, 4 territoires – au 31 décembre 2006

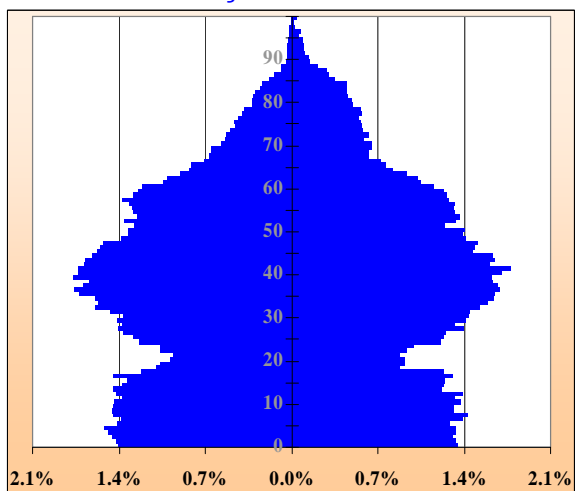
Canton de Genève



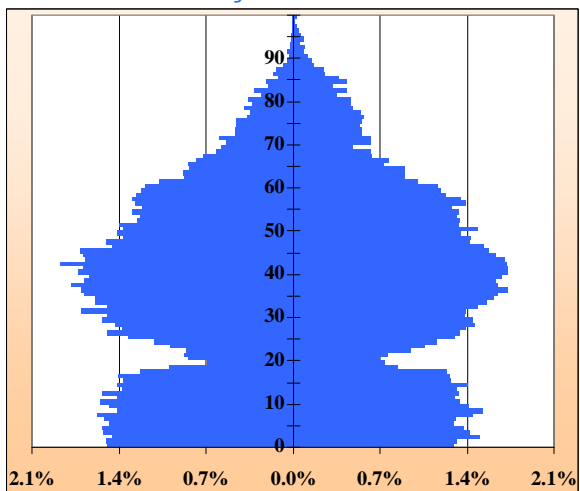
District de Nyon



Genevois-Français de Haute-Savoie



Genevois-Français de l'Ain



Ces pyramides présentent toutefois des différences :

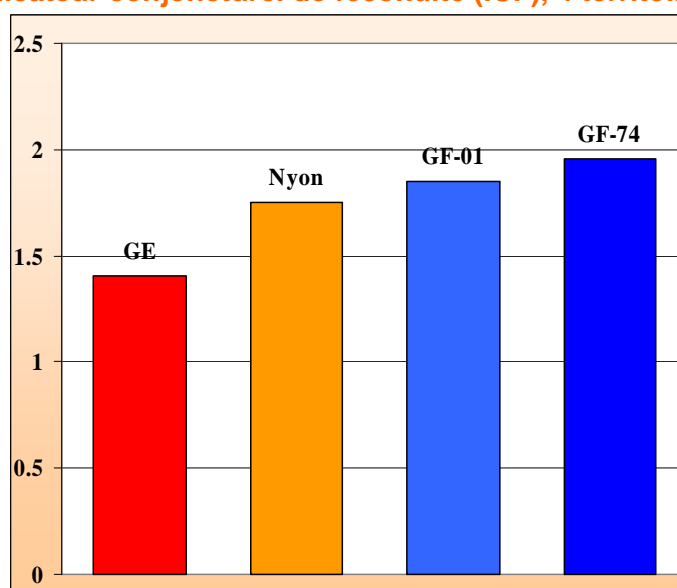
- Le canton de Genève, centre de l'agglomération, se démarque par une base rétrécie (tout comme, dans une moindre mesure, celle de Nyon), relativement à celles du Genevois-Français, du fait d'un différentiel de fécondité selon les territoires (qui est étudié plus loin).
- La périphérie se distingue également par l'existence de classes creuses importantes chez les tout jeunes adultes (18-23 ans dans le Genevois-Français, 21-26 ans dans le district de Nyon), s'expliquant par une émigration liée aux études : il n'y a pas d'université dans ces 3 territoires.

Au final, chacune des zones étudiées est relativement jeune : l'âge moyen est d'un peu plus de 37 ans dans le Genevois-Français (contre près de 40 ans en France et un peu moins de 39 ans dans la région Rhône-Alpes), de 38 ans dans le district de Nyon et d'à peine moins de 40 ans dans le canton de Genève (contre un peu plus de 40 ans en Suisse).

3.2 Natalité

Comme indiqué précédemment (voir en 1.2), la fécondité du Genevois-Français a dû être corrigée pour tenir compte des naissances de femmes accouchant en Suisse.

Graph8. Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), 4 territoires – 1999-2007



Comme l'indique le Graph8, il existe de fortes disparités concernant le niveau de la fécondité dans les différentes parties de l'Espace transfrontalier :

- Le canton de Genève se caractérise ainsi par un indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) moyen de 1,40 enfant par femme entre 1999 et 2007, soit un niveau nettement plus faible qu'en périphérie. Il s'agit en effet d'un canton-ville avec les contraintes de la vie en milieu urbain qui font que, probablement du fait de la difficulté à trouver un logement à un prix compatible avec leur budget, la maternité peut être limitée ou retardée (et avoir éventuellement lieu en périphérie après un déménagement) – comme l'atteste l'âge moyen à la maternité particulièrement élevé : près de 32 ans en 2007, soit plus d'une demi-année de plus que la moyenne suisse et que les autres cantons romands, le record de Suisse. Il convient toutefois de noter que le canton de Genève a un ICF très proche du niveau suisse, qui était de 1,43 enfant par femme sur la même période. La fécondité genevoise n'est faible que comparativement aux autres cantons romands, dont la fécondité était comprise entre 1,56 et 1,62 enfant par femme à l'exception du Valais (1,40 enfant par femme).
- La fécondité du district de Nyon, près de 1,75 enfant par femme, se situe à un niveau plus élevé que celle du canton de Vaud dont il fait partie (un peu moins de 1,60 enfant par femme). L'âge moyen à la maternité est d'un peu moins de 31 ans en 2007, au niveau de la moyenne vaudoise.

- La fécondité dans le Genevois-Français est la plus élevée de l'Espace transfrontalier, avec un peu moins de 1,90 enfant par femme dans le Genevois de l'Ain, et un peu plus de 1,90 dans le Genevois de Haute-Savoie. Mais ces données sont comparables à celles observées au niveau des départements dont ces territoires font partie ou en France (1,91 enfant par femme). L'âge moyen à la maternité est légèrement inférieur à 30 ans, un niveau proche de celui de la France.

L'évolution de la fécondité est remarquablement stable à Genève, autour de 1,40 enfant par femme depuis la fin des années 1980.

La fécondité vaudoise est passée de 1,49 enfant par femme en 2002 à 1,65 en 2010 (tout comme elle a progressé continuellement en Suisse, passant de 1,38 enfant par femme en 2001 à 1,54 en 2010).

La fécondité française a également connu un accroissement important : de 1,68 enfant par femme en 1994 à très légèrement plus de 2 à partir de 2008. Mais les estimations annuelles de fécondité réalisées entre 1999 et 2007 ne permettent pas de déceler de tendance pour les deux parties du Genevois-Français.

L'âge à la fécondité continue sa progression : il a gagné entre +3,3 et +3,6 ans entre 1980 et 2010 que ce soit dans les cantons de Genève (32,2 ans en 2010), de Vaud (31,2 ans), ou en France (30,1 ans).

3.3 Mortalité

L'étude des niveaux de mortalité – déterminés grâce aux données des décès et de la population par sexe et âge - permet de relever une espérance de vie élevée dans chacune des parties de l'espace étudié. Dans les zones d'étude françaises, elle est ainsi significativement plus élevée que la moyenne française pour les hommes, et au niveau de cette moyenne pour les femmes. Genève se situe dans une position un peu plus favorable que la moyenne suisse pour chaque sexe, et le district de Nyon a un niveau assez nettement supérieur à cette dernière, pour les hommes comme pour les femmes.

Au final, les 4 territoires étudiés ont donc des niveaux de mortalité très faibles et très proches, avec une situation toutefois la plus favorable dans le district de Nyon, suivi du Genevois de l'Ain, du canton de Genève et du Genevois de Haute-Savoie. L'écart entre les extrêmes est d'un peu plus d'un an pour chaque sexe.

La proximité des territoires se retrouve dans l'étude des quotients de mortalité par âge : relativement à la moyenne suisse, les 4 territoires se caractérisent en gros par une surmortalité entre 30 ans et 60-70 ans, et par une sous-mortalité aux âges plus élevés, où la grande majorité des décès sont enregistrés.

3.4 Solde naturel

L'évolution de la population s'explique pour 2/5^{ème} par le solde naturel (écart entre les naissances et les décès) dans l'espace transfrontalier entre 1999 et 2006, et donc le reste en principe par le solde migratoire (voir paragraphe suivant). Cette part a plutôt eu tendance à progresser – elle était inférieure à 30% entre 1962 et 1975 – et à s'homogénéiser dans ses composantes territoriales : entre la fin des années 60 et la fin des années 80, il y avait un écart important entre le canton de Genève où le solde naturel pesait significativement plus dans la croissance de la population (autour de 50%), et la couronne (autour de 30%), qui s'est très fortement réduit depuis, le canton de Genève passant même sous

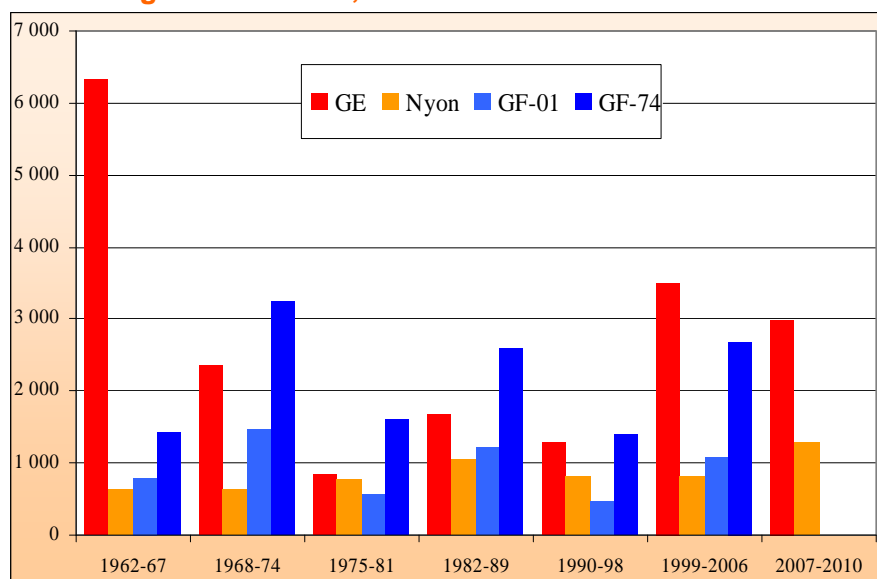
la moyenne de l'agglomération ces dernières années (ceci provenant de la hausse du solde migratoire).

Il est à noter que le solde naturel, s'il pèse relativement peu dans la croissance de la population, est tout de même important, avec un nombre de naissances bien supérieur à celui des décès du fait d'une population relativement jeune. Dans la couronne de l'agglomération, les naissances sont plus de deux fois plus nombreuses que les décès, et à Genève elles sont plus de 50% plus nombreuses. Le différentiel de fécondité selon les zones étudiées (voir le Graph8) explique ces différences : certains couples retardent la naissance d'enfants en centre-ville plus qu'ailleurs probablement du fait de coûts du logement plus importants et de taille moins adaptée à une vie familiale ou attendent un possible déménagement dans un cadre moins urbain.

3.5 Migrations

Le Graph9 illustre l'évolution du solde migratoire dans chacune des 4 zones étudiées. Ce solde paraît assez variable dans le temps – sauf peut-être pour ce qui concerne le district de Nyon (cf. partie 3.6) –, lié qu'il est aux fluctuations de la situation socio-économique. Les années 60 ont été une période de forte attractivité genevoise et de développement du centre urbain. Ensuite, du fait d'une saturation progressive de l'espace disponible au centre, le solde migratoire est devenu relativement important dans la couronne. Le début des années 2000 a été marqué par la libre circulation des personnes dans le cadre des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union Européenne : le solde migratoire s'est accru en Suisse, et en particulier à Genève où il a atteint des niveaux qui n'avaient plus été connus depuis assez longtemps – le solde migratoire a été de +5 400 en 2003, un record depuis 1969, il a dépassé +4 000 cinq fois au cours de la première décennie 2000, contre deux fois seulement entre 1970 et 1999. Le poids du solde migratoire genevois dans le total de l'espace transfrontalier avait diminué entre les années 60 et la fin des années 70, il s'est ensuite repris, passant de 22% du total en fin des années 70 à 43% entre 1999 et 2006.

Graph9. Solde migratoire annuel, 4 territoires – 1962-2010

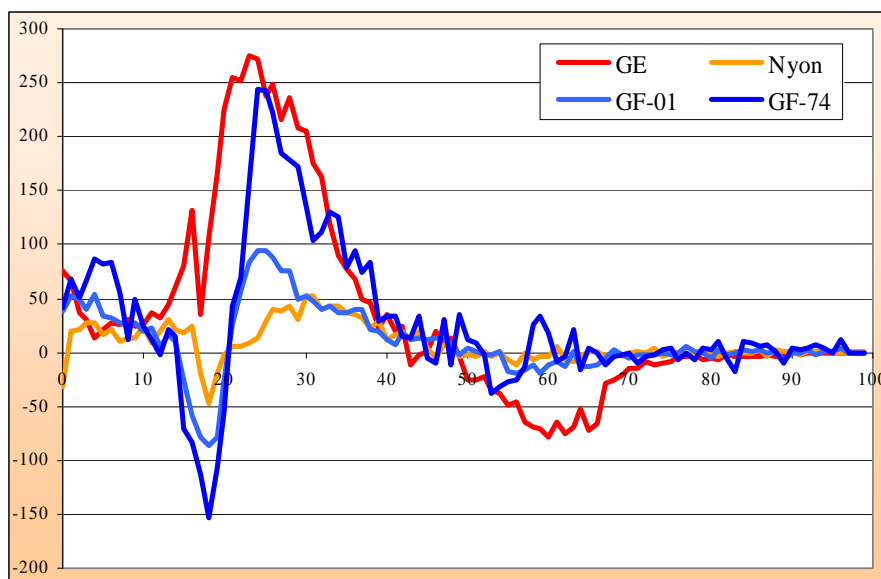


Le solde migratoire s'est aussi accru dans les autres parties de l'espace transfrontalier relativement à la décennie précédente : le solde moyen 1999-2006 y a presque doublé dans le Genevois de Haute-Savoie et a plus qu'été multiplié par 2 dans le Genevois de l'Ain. Sur la période 1999-2006, le solde migratoire du département de l'Ain a progressé jusqu'en 2004 pour retrouver son niveau de 1999 en 2006, alors qu'il a progressé sur toute la période dans le département de la Haute-Savoie.

Dans le district de Nyon, le solde moyen 1999-2006 est du niveau de celui de la période 1990-1999, mais il a connu des records par la suite : les niveaux des années 2007 (+1 440) et surtout de 2008 (+1 780) n'avaient pas été observés depuis au moins quatre décennies, le solde dépassant cinq fois +1 000 entre 2003 et 2010, contre dix fois entre 1970 et 2002.

La structure par âge du solde migratoire récent (moyenne 1999-2006) est illustrée dans le Graph10. Pour la partie française, elle a été déterminée par calcul, en comparant la structure par âge de la population fin 1998 et fin 2006 et en tenant compte des décès par âge et des naissances corrigées.

Graph10. Solde migratoire annuel moyen par âge exact, 4 territoires – 1999-2006



Les trois zones périphériques se caractérisent par un solde migratoire positif aux âges jeunes, négatif en fin d'adolescence et au début de l'âge adulte (15-20 ans pour le Genevois-Français avec un solde très fortement négatif, 17-20 ans pour le district de Nyon) avec un minimum à 18 ans, l'existence d'un sommet au début de l'âge actif (24-25 ans pour le Genevois-Français, plus marqué que pour le district de Nyon dont le sommet est à 30-31 ans) et avec un niveau globalement négatif entre 50 et 79 ans. Ce profil migratoire correspond à peu près à celui des zones périurbaines de province en France.¹³

Le canton de Genève se distingue de la périphérie par un solde positif pour tous les âges jeunes : il ne devient durablement négatif qu'après 50 ans (et jusqu'aux âges les plus élevés), surtout entre 57 et 66 ans, âges de départ à la retraite (ou des conjoint-e-s de retrait-

¹³ Olivier Léon, Pascal Godefroy, *Les échanges de population entre zones d'emploi, Six profils types*, in *La France et ses régions*, édition 2006, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fsr06c.pdf. L'«ancien» Genevois-Français y est défini comme de type «périurbain».

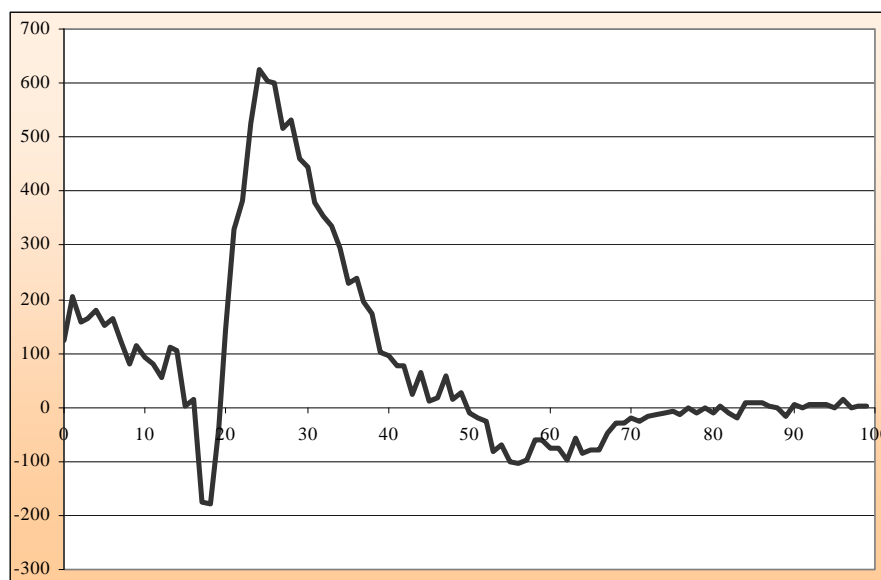
té-e-s). La structure par âge du solde migratoire genevois paraît combiner plusieurs profils migratoires simultanés : celui des grandes villes françaises, de la périphérie parisienne (avec un solde fort entre 18 et un peu plus de 30 ans) et dans une moindre mesure des zones périurbaines. Le canton de Genève combine en effet plusieurs réalités : celle d'un centre très dense avec une périphérie se déclinant entre zones urbaines denses, et zones périurbaines ou rurales (11% de la population dans 26 de ses 45 communes fin 2011).

La structure par âge du solde migratoire de l'ensemble de l'Espace transfrontalier (voir le Graph11) se caractérise par :

- des valeurs positives entre 0 et 49 ans (sauf entre 17 et 19 ans),
- des valeurs négatives entre 50 et 75 ans,
- des valeurs proches de 0 après 75 ans.

Cette structure correspond ainsi à une attractivité très forte auprès de jeunes actifs, une attractivité plus limitée envers les familles, et un départ des jeunes pour formation et des personnes en fin de vie active et en début de retraite.

Graph11. Solde migratoire annuel moyen par âge exact, Espace transfr. genevois – 1999-2006



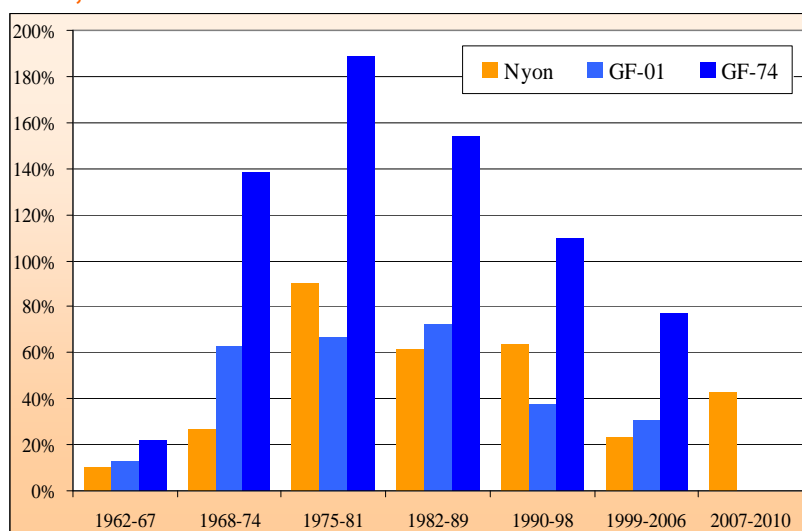
3.6 Interdépendances migratoires entre territoires

Il est important de pouvoir décrire de façon la plus étayée possible la situation migratoire dans les territoires, et en particulier les relations pouvant exister entre eux afin de déterminer de façon logique et raisonnable les hypothèses migratoires dans chacun des territoires.

3.6.1 Relations entre les soldes migratoires genevois et nyonnais

En étudiant les données par année de solde migratoire entre le canton de Genève et le district de Nyon, on peut déceler des périodes d'évolution migratoire concomitante qui reflètent une attractivité conjointe de ces 2 zones, dépendant de la situation socio-économique – cela a été le cas en 1983-87, 1993-99, 2003-04, 2006, 2008-09, soit 17 années parmi les 28 dernières. Il existe aussi des périodes au cours desquelles les évolutions sont opposées, qui peuvent donner l'impression que les territoires entrent en concurrence, ceci pouvant être le cas lorsque la situation du logement est moins tendue dans une zone que dans l'autre, la première zone pouvant ainsi accueillir une population que l'autre ne peut provisoirement pas retenir – cela a été le cas en 1988-92, 2000-02, 2005, 2007 et 2010, soit 11 années parmi les 28 dernières. En réalité, c'est bien une forme de complémentarité des territoires qui s'exprime dans chacun des cas. Nous avons cité la relation entre le district de Nyon et le canton de Genève car les données migratoires sont bien mieux connues pour celles-ci (données annuelles) que pour le Genevois-Français.

Graph12. Soldes migratoires des territoires en proportion de celui du canton de Genève, 1962-2010



3.6.2 Relations entre le solde genevois et celui des autres parties de l'espace trans-frontalier

L'étude du lien entre le solde migratoire de chacune des 3 zones de la couronne avec celui du canton de Genève sur les 6 périodes décennales françaises entre 1962 et 2006, permet également de tirer certains enseignements :

- Le solde du Genevois-Français de l'Ain a une allure similaire au solde genevois. Mais un décrochage progressif semble s'opérer depuis le début des années 90 (voir le Graph12) : après avoir représenté entre 63% et 72% du solde genevois entre 1968 et 1989, il n'en représente plus que 37% pendant les années 90 et 30% au début des années 2000. Nous avons cependant vu que le solde genevois a atteint un niveau très important au cours de cette dernière période.
- Le poids du solde migratoire du Genevois haut-savoyard relativement à celui du canton de Genève s'effrite continuellement depuis la fin des années septante

(passant de 1,9 entre 1975 et 1982 à 0,8 entre 1999 et 2006, voir le Graph12). Cette évolution est liée à un rattrapage du solde genevois depuis la fin des années 70 témoignant d'une attractivité toujours importante de l'agglomération dans son ensemble, le solde de la partie haut-savoiarde restant relativement constant.

- Il y a moins de parallélisme entre Nyon et Genève qu'entre Genevois-Français et Genève. Le solde nyonnais est moins variable, sans doute un peu moins sensible aux aléas de l'économie, et moins dépendant de l'agglomération genevoise – du fait de l'influence également lausannoise. Les périodes de concomitance et d'opposition migratoire, citées précédemment, se compensent sur les périodes d'étude et aboutissent à ce constat. Les variations relatives au district de Nyon apparaissant dans le Graph12 sont essentiellement dues aux fluctuations importantes touchant le solde migratoire genevois.

3.6.3 Destination et origine des émigrations genevoises

On dispose d'informations sur la destination des émigrés genevois (voir le Tab5). La destination est inconnue pour un nombre non négligeable d'entre eux (30%), notamment pour les étrangers et surtout pour les fonctionnaires internationaux et les membres de leur famille (81%) qui représentent un poids important dans le total des émigrations (près de 20% entre 2006 et 2010).

Tab5. Émigrés du canton de Genève selon la destination – 2006 à 2010

	Suisses	Etrangers sans F.I.	F.I. *	Total
Nyon	4 127	3 142	884	8 153
Anc.GF-01	1 812	632	881	3 325
Anc.GF-74	4 769	1 438	152	6 359
Reste de la Suisse	13 116	5 311	233	18 660
Reste de l'étranger	11 823	28 728	2 062	42 613
Destination inconnue	2 672	13 656	18 061	34 389
Total	38 319	52 907	22 273	113 499
Destination inconnue (%)	7%	26%	81%	30%
Périphérie esp. transf.	28%	10%	9%	16%
Périphérie hors dest. inc.	30%	13%	46%	23%
Répartition selon les 3 régions de la périphérie				
Nyon	39%	60%	46%	46%
Anc.GF-01	17%	12%	46%	19%
Anc.GF-74	45%	28%	8%	36%
Couronne esp transf	100%	100%	100%	100%
Répartition pour chacune des 3 régions de la périphérie				
Nyon	51%	39%	11%	100%
Anc.GF-01	54%	19%	26%	100%
Anc.GF-74	75%	23%	2%	100%
Couronne esp transf	60%	29%	11%	100%

* et membres de leur famille

F.I. : fonctionnaires internationaux

Ces informations fixent toutefois des ordres de grandeur : selon les résultats partiels obtenus, chaque année, un peu plus de 3 000 personnes en moyenne, s'établissent à la périphérie de Genève, environ 2 000 dans la proche région française (2 200 en 2010) et 1 500 dans le district de Nyon ; il s'agirait surtout de familles.

Environ un quart des émigrés du canton de Genève, dont la destination est connue, se sont établis dans la partie française de l'Espace transfrontalier (les 23% du Tab5 sous-estiment toutefois la situation du fait du nouveau périmètre de la zone d'emploi). Parmi ces derniers, moins de 60% étaient Suisses (la destination est plus fréquemment inconnue pour les étrangers, et donc ce 60% surestime la réalité). Près de la moitié se sont installés dans le district de Nyon, plus d'un tiers dans l'ancien Genevois-Français haut-savoie, et près de 20% dans le Genevois-Français de l'Ain (l'ancien ou le nouveau sont quasiment identiques). Les Suisses ont majoritairement migré vers la partie française de la périphérie, les étrangers vers la partie suisse. Les fonctionnaires internationaux ont en très grande majorité quitté Genève pour le district de Nyon ou le Genevois-Français de l'Ain. L'installation de résidents du canton de Genève dans l'Ain et en Haute-Savoie a commencé en fait au début des années 90, avec des étrangers, puis en fin des années 90 avec des Suisses¹⁴, anticipant l'entrée en vigueur des accords bilatéraux. Ces derniers ont amplifié le mouvement centrifuge de population vers la périphérie de l'Espace transfrontalier. Il s'est ralenti en 2008, du fait sans doute d'une conjoncture économique genevoise un peu ralentie, a repris en 2009¹⁵ et s'est confirmé en 2010¹⁶.

Selon la Synthèse 2007 de l'Observatoire statistique transfrontalier, il y aurait également un nouveau mouvement d'arrivées dans le canton de Genève, « anecdotique » jusqu'en 2002, en provenance du district de Nyon et même de France proche. Il y a ainsi eu environ 300 transformations de permis frontaliers en autorisations de séjour en 2006, nombre en augmentation dans le temps.

3.6.4 Destination et origine des migrations nyonnaises

Pour le district de Nyon, le nouveau Registre cantonal des personnes (RCPers) du canton de Vaud permet de fixer des ordres de grandeur, les données n'étant pas encore officielles et la qualité du registre en voie d'amélioration. Ces données sont un peu inférieures à celles du Tab5 pour les migrations du canton de Genève vers le district de Nyon, et les départs du district de Nyon vers le canton de Genève représenteraient un peu moins de 40% des arrivées, d'où un solde migratoire nyonnais avec le canton de Genève fortement positif.

Les émigrations du district de Nyon vers la nouvelle zone d'emploi du Genevois-Français représenteraient environ 10% de celles ayant lieu entre le canton de Genève et l'ancienne zone d'emploi. Un peu moins de la moitié des émigrations nyonnaises vers la France se dirigeraient vers le Genevois-Français.

Il s'agit de mouvements migratoires concernant des personnes jeunes, le solde étant positif et s'expliquant essentiellement par des arrivées de familles avec enfants du canton de Genève et de jeunes actifs de Genève et du Genevois-Français.

¹⁴ Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux, *Synthèse 2003*

¹⁵ Observatoire statistique transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois, *Les accrocs de la conjoncture n'entravent pas la dynamique de la région transfrontalière*, *Synthèse 2010*

¹⁶ Observatoire statistique transfrontalier, *Espace transfrontalier genevois : le renforcement des tendances de fond accroît sa consistance*, *Synthèse 2011*

3.6.5 Origine des immigrations dans le Genevois français

L'étude de la question « Où habitez-vous le 1^{er} janvier » du recensement français (le 1^{er} janvier 1982 pour le recensement 1990 et le 1^{er} janvier 1990 pour le recensement 1999) permet également d'avoir des indications en matière migratoire. Ainsi, tant le Genevois de l'Ain que celui de Haute-Savoie voient la part de personnes en provenance de l'étranger progresser fortement (respectivement de 35% à 42% des arrivées entre 1982-89 et 2002-06 et de 18% à 27%, contre 23% en Rhône-Alpes¹⁷) certainement du fait d'une hausse des arrivées de Suisse - Ain et Haute-Savoie sont les départements avec la proportion d'étrangers la plus forte en région Rhône-Alpes, et le plus fort taux d'arrivées de personnes de l'étranger¹⁸. On remarque simultanément une relative stabilité des arrivées de la région Rhône-Alpes et une baisse forte des arrivées de France hors région Rhône-Alpes.

Dans le Genevois-Français, 52% des arrivées de l'étranger proviennent de Suisse¹⁹ ; ces arrivées de Suisse en 5 ans constituent 4% de la population de la zone. Plus de trois quarts (78%) des nouveaux Rhônalpins provenant de Suisse se sont installés dans le Genevois-Français entre 2001 et 2006, une concentration forte et en augmentation (c'était le cas de 72% d'entre eux entre 1994 et 1999). On note globalement qu'en France, 7% des navetteurs avec la Suisse sont des Suisses, une proportion en croissance²⁰, qui est certainement plus forte dans le Genevois-Français du fait de la proximité de l'agglomération et du contexte géographique favorable à la mobilité.

Cette population migrante se caractérise par sa jeunesse (48% a entre 30 et 49 ans), une importante proportion de couples avec enfants (57% contre 48% dans l'ensemble de la population locale), de cadres voire de professions intermédiaires (respectivement 18 et 23% contre 10 et 17 % localement) et de personnes diplômées de l'université (38% contre 26% localement). De plus il s'agit, pour les actifs, de frontaliers dans 89% des cas (dont 95% travaillent dans le canton de Genève), une proportion en hausse : elle était de 76% pour la période 1990-99. Ainsi, «en cinq ans, le trio Annemasse-Gaillard-Saint-Julien-en-Genevois a "absorbé" près de 5 000 frontaliers »²¹.

La part des immigrants dans le Genevois de l'Ain en provenance de la partie haut-savoyarde est relativement faible mais en progression (passant de 4,5% à 7% des arrivées en 17 ans), tandis que la part des immigrants dans le Genevois de Haute-Savoie en provenance de la partie Ain est plutôt stable (passant d'un peu moins de 3,5% à 4%).

3.6.6 Données sur les frontaliers

L'évolution forte du nombre de frontaliers dans le canton de Genève témoigne à la fois de l'attractivité de l'agglomération genevoise au-delà des frontières nationales, mais aussi de l'interdépendance des migrations entre ses zones constitutives : « l'imbrication des liens socio-économiques s'accroît dans le bassin de vie transfrontalier ». En France, les « na-

¹⁷ Observatoire statistique transfrontalier, *Migrations résidentielles de la Suisse vers Rhône-Alpes*, Fiche 01*, juin 2010

¹⁸ INSEE Rhône-Alpes, *Rhône-Alpes : de nombreuses arrivées de jeunes actifs diplômés et d'étudiants*, La lettre n°115, juillet 2009

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ Jean-Michel Floch, *Vivre en deçà de la frontière, travailler au-delà*, Insee Première n°1337, février 2011

²¹ Observatoire statistique transfrontalier de l'espace franco-valdo-genevois, *Dynamismes économique et démographique caractérisent toujours l'agglomération transfrontalière genevoise, Synthèse 2008*

vetteurs » viennent « de communes toujours plus éloignées de la frontière. Simultanément, aux abords immédiats de celle-ci, leur part s'amplifie »²².

La part nationale du canton de Genève, concernant les frontaliers actifs en Suisse, est passée de 19,5% au 3^{ème} trimestre 2002 à 24,5% depuis début 2006 - cette proportion est restée stable depuis. Leur effectif a doublé en moins de 9 ans et témoigne du renforcement des relations entre territoires, par-delà les frontières (voir paragraphe 3.6.3). A la fin du 3^{ème} trimestre 2011, on comptait 61 200 frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève²³. On peut estimer à 25 000 personnes en fin d'année 2010, le nombre de Suisses ou fonctionnaires internationaux résidant en France et travaillant en Suisse²⁴, un nombre en forte progression, notamment depuis les accords bilatéraux entre Suisse et Union Européenne. Un nombre relativement important de communes françaises comptent une majorité d'actifs travaillant en Suisse ; c'est le cas, en 2008, dans le pays de Gex et dans la quasi-totalité du canton de Saint-Julien-en-Genevois. Au total, 39% des actifs du Genevois-Français travaillent en Suisse ; cela représente plus de 64 000 personnes (INSEE, octobre 2011).

La croissance récente du nombre de frontaliers donne une indication de l'évolution de la population dans le Genevois-Français ces dernières années. Elle a été prise en compte (parmi d'autres éléments d'information) pour fixer les hypothèses migratoires de court terme des scénarios de projection de population (voir plus loin).

3.6.7 Données sur la scolarité

En 2009, selon une étude du Service genevois de la recherche en éducation (SRED)²⁵, 4 250 élèves ou étudiants (hors Université) étaient scolarisés dans le canton de Genève tout en résidant en France. Cet effectif est en forte hausse : +8% par an entre 2000 et 2005, +6% annuellement entre 2005 et 2009. En 2000, 3% des élèves résidaient en France, ils étaient près de 5% en 2009. Ils étaient globalement 45% de nationalité suisse et 30% de nationalité française. Il est à noter que dans cette étude, on ne sait pas si les élèves sont binationaux ou non.

Plus de 80% de ces élèves scolarisés en Suisse mais habitant en France sont Suisses dans l'enseignement public primaire, secondaire I et secondaire II de type général, « en lien avec l'émigration de familles de l'autre côté de la frontière (depuis la signature des accords bilatéraux Suisse/UE-AELE) dans un contexte de pénurie de logements. C'est également cette pénurie de logements qui incite une partie des employés internationaux à s'installer hors du canton, entraînant ainsi une forte augmentation des élèves résidant en France voisine et scolarisés dans une école privée genevoise. » Mais « cette augmentation des effectifs résidant de l'autre côté de la frontière » est due aussi à « l'attrait indéniable des formations genevoises de niveau tertiaire, uniques à l'échelle régionale : 16% des étudiant-e-s des Hautes écoles spécialisées (HES) résident ainsi en France voisine, et près des trois quarts de ces derniers sont de nationalité française ». Parmi ces HES figurent la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, la Haute école de santé, la Haute école de musique, la Haute école d'art et de design, la Haute école de travail social et la Haute école de gestion.

²² Synthèse 2011, op. cit.

²³ Chiffres clefs de l'espace lémanique, décembre 2011

²⁴ Observatoire statistique transfrontalier, *Espace transfrontalier genevois : le renforcement des tendances de fond accroît sa consistance*, Synthèse 2011

²⁵ SRED, *L'enseignement à Genève, Indicateurs clés du système genevois d'enseignement et de formation* - Edition 2011

Ces données relatives à l'enseignement confirment une tendance à l'accroissement des mobilités de part et d'autre des frontières.

3.7 Construction, logements, aménagement du territoire

Il ne s'agit pas ici de variables démographiques en tant que telles, mais ayant un impact démographique primordial, car conditionnant l'accueil de la population.

3.7.1 La relation complexe entre construction et population

La relation entre le nombre de logements disponibles (et leur répartition par taille) et la population n'est pas mécanique : tout dépend de la taille moyenne des ménages qui a tendance de façon générale à diminuer – ce qui fait croître le besoin en logement plus vite que la croissance de la population. Mais cette dernière peut aussi varier en fonction de l'état de tension du marché du logement : à Genève on observe un certain resserrement dans le parc de logements, avec un nombre moyen d'habitants par logement qui est passé de 2,00 en 1999 à 2,09 en 2009 (un niveau record depuis au moins 3 décennies)²⁶, sous la pression des besoins en logement, mais peut-être aussi du fait d'une structure d'occupation des logements différente, liée à une évolution des comportements et de la structure par âge. Un autre facteur n'est pas à négliger : dans le canton de Genève, on observe un accroissement de la taille des logements construits. En effet, depuis le milieu des années 1990, la part relative des logements de quatre pièces ou moins tend à se replier au profit des logements de cinq pièces ou plus²⁷ (). Cela dit, en tout état de cause, en l'absence de données détaillées récentes sur les conditions d'habitation des ménages en Suisse, on peut difficilement analyser correctement le lien complexe entre le nombre d'habitants et celui des logements nécessaires.

Les croissances démographique et économique sont assez fortement corrélées en Suisse²⁸. Ainsi, l'Espace transfrontalier est attractif, connaît une croissance de population soutenue. Cette dernière ne peut se faire durablement sans une construction suffisante, mais cet afflux de personnes semble pouvoir être, bon gré mal gré, accueilli par l'agglomération, les différentiels de tension éventuelle du marché du logement dans le temps aboutissant à des variations de la répartition géographique de cet afflux.

3.7.2 Les logements vacants

Le taux de vacance des logements dans le canton de Genève est très faible (le plus bas de Suisse), signe de l'existence d'une pénurie, mais en progression légère depuis 2005 (il est passé de 0,15% en 2006 à 0,25% en 2011). Cette situation de pénurie existe depuis 13 ans (avec un taux de vacance moyen de 0,35% entre 1999 et 2011), et pourtant sur la période, le solde migratoire moyen a été de plus de +3 300, un niveau qui n'avait pas été dépassé depuis 1982 et, auparavant, à la fin des années 1960 (le niveau de 2010, +4 546 n'a été dépassé que 2 fois depuis 1969 : en 2003 et 2001). Or, au cours de la période

²⁶ Source : OCSTAT

²⁷ La construction dans le canton de Genève, Communications statistiques n° 43, OCSTAT

²⁸ Voir par exemple : Forum des 100, *La force économique de la Suisse romande – Rapport sur le produit intérieur brut (PIB) romand*, mai 2011

1994-98, le taux de vacance moyen a été de 1,55%, mais le solde migratoire a été de +1 150 (certes dans une période de crise économique).

Le district de Nyon présente une situation similaire : il y a pénurie depuis 1998, un léger mieux entre 2008 (0,32% de logements vacants) et 2011 (0,54%), et un niveau moyen du solde migratoire au cours des années de pénurie, plus élevé (+940 en moyenne entre 1998 et 2010) qu'au cours des années avec un marché du logement plus équilibré (solde de +790 entre 1991 et 1997). Malgré un faible taux de vacance des logements, le niveau du solde migratoire est très élevé depuis de nombreuses années, atteignant même, en 2008, le record depuis plus de quatre décennies (+1 781).

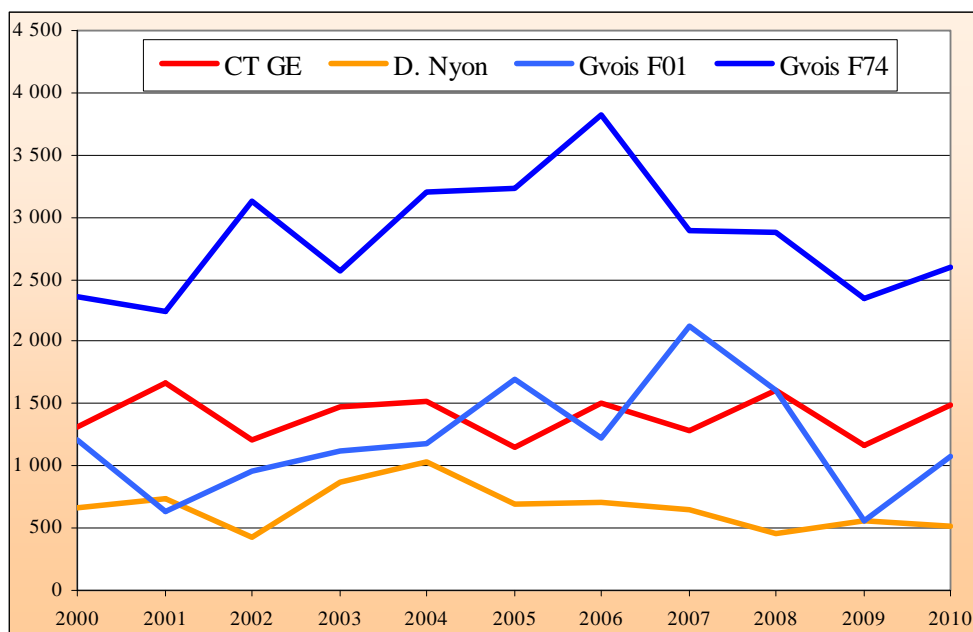
Les taux de vacance en Suisse et en France ne sont pas comparables car la définition de la vacance diffère fortement de part et d'autre de la frontière : elle est beaucoup plus large du côté français²⁹. Ceci étant dit, le taux de vacance des logements dans le Genevois-Français (6,6% dans le Genevois-Français en 2008 et 6,5% en 1999) se situe à un niveau qui n'est que très légèrement inférieur à la moyenne française (près de 7%).

3.7.3 La construction de logements

La construction de logements, comme l'indique le Graph13, est très stable dans le temps pour le canton de Genève (niveau de près de 1 500 logements commencés par an). Pour Nyon, après un volume de constructions relativement important entre 2003 et 2006, on compte depuis un peu plus de 500 logements commencés annuellement. Le Genevois de Haute-Savoie a connu une croissance entre début des années 2000 et 2006, puis une décroissance, mais à un niveau toujours élevé, soit une évolution similaire à celle du Genevois de l'Ain avec un sommet en 2007. Ces évolutions ont été prises en compte dans une certaine mesure (et avec un certain décalage dans le temps) pour estimer le solde migratoire en fin des années 2000 (on a pu constater que le lien entre logement et solde migratoire était plus évident dans le Genevois-Français que dans la partie suisse).

²⁹ En Suisse, un logement est considéré comme vacant s'il est inoccupé, habitable et offert à la location ou à la vente. En France, il s'agit d'un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente ou à la location, attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, en attente de règlement de succession, conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

Graph13. Logements commencés, espace transfrontalier – 2000-2010



Sans tenir compte de la structure des logements (notamment par taille), on observe qu'entre 2000 et 2010, 66% des logements commencés dans l'Espace transfrontalier le sont dans le Genevois-Français (qui regroupe près de 40% de la population, voir le Graph6 au paragraphe 3.1, avec un effort de construction rapporté à la population un peu supérieur dans le Genevois de l'Ain) et 23% dans le canton de Genève (où vit 51% de la population de l'Espace transfrontalier fin 2006). Toutefois, dans ce territoire, la part des logements commencés a regagné des points, représentant en tout cas 25% depuis 2008. Le district de Nyon fait un effort de construction un peu supérieur à la moyenne de l'agglomération.

Il est à noter que l'engagement de construction annuelle de 5 000 logements dans l'agglomération, objectif minimum articulé avec l'ancienne zone d'emploi par le plan directeur de l'habitat transfrontalier (PDHT)³⁰, correspondant à près de 5 400 logements avec le nouvel Espace transfrontalier (vu l'augmentation de la population de +7,5% liée à l'agrandissement de la zone d'emploi du Genevois-Français) est régulièrement dépassé : entre 2000 et 2010 la moyenne était de plus de 6 100 logements commencés par an. Après un recul en 2009 (4 600 logements commencés), l'année 2010 marque une reprise (5 700 logements) qui paraît confirmée par les premières données disponibles pour l'année 2011³¹. Le nombre de logements neufs vendus dans le Genevois-Français a également battu un record en 2009.

3.7.4 La situation genevoise

Le Plan directeur cantonal (PDCan) a été élaboré en fin des années 1990, validé en 2001, et mis à jour en 2006 et 2010. Un nouveau plan est actuellement en consultation auprès

³⁰ Plan directeur de l'habitat transfrontalier – Première charte d'engagement, décembre 2007

³¹ Synthèse 2011, op. cit.

des autorités communales et des territoires voisins. Il devra permettre d'anticiper une croissance démographique soutenue, via notamment une capacité d'accueil suffisante. Le Projet d'agglomération, déposé auprès de l'Office fédéral du développement territorial fin 2007, a pour objectif l'accueil de 100 000 habitants supplémentaires entre 2005 et 2030 dans le canton de Genève.

Le Plan directeur de l'habitat transfrontalier (2007) anticipe des besoins en logement de 1 600 à 2 500 logements par an.

L'étude GVA-Cube, réalisée par l'École polytechnique fédérale de Lausanne, anticipe un besoin de construction de 50 000 logements en 20 ans (2 500 en moyenne par année) pour l'accueil de 100 000 nouveaux habitants.

Le Plan directeur communal (PDCom) de la ville de Genève fixe comme objectif la construction de 360 logements par an.

Notons qu'en 20 ans, la population du canton s'est accrue de près de 78 000 personnes et le nombre de logements a progressé de presque 34 000 unités. De gros projets sont à l'étude notamment dans les quartiers de Praille-Acacias-Vernets, Jonction, Eaux-Vives, Montbrillant-Sécheron. Ces projets ont été pris en compte, ainsi que le contexte politique dans lesquels ils prennent place, pour la fixation des hypothèses migratoires des projections démographiques genevoises réalisées en préalable à cette étude.

3.7.5 La situation nyonnaise

Une approximation des réserves théoriques fait état de 1 600 hectares de terrain dans le canton de Vaud, Nyon se classant à cet égard 2^{ème} parmi les dix districts du canton, avec un peu plus de 250 hectares de terrain³². La ville de Nyon dispose de la plus importante réserve du district, Gland et Rolle possédant également des surfaces relativement importantes. De gros projets, en particulier à Nyon ou à Gland, vont être mis en chantier.

Le district de Nyon est même, dans le canton de Vaud, le premier en terme de surface brute de plancher selon le Plan directeur cantonal (PDCn).

Les hypothèses des dernières projections vaudoises (dont celles sur les migrations pour le district de Nyon ont inspiré celles retenues ici, quelque peu corrigées à la hausse) ont été discutées avec les spécialistes en matière d'aménagement du territoire et l'évolution de population projetée semble cohérente avec le développement envisagé et les contraintes de terrain. Le Plan directeur régional de Nyon (PRN)³³ voit ce développement comme tout à fait réalisable³⁴ et évoque même une capacité d'accueil de 43 000 habitants entre 2008 et 2030 (soit plus que les 31 000 à 36 000 habitants supplémentaires sur la période selon les scénarios de projections proposés ici, voir les résultats en parties 5 et 6).

³² Yvan Schmidt et François Yenny, *Logements vaudois : analyse de la pénurie*, Observatoire BCV de l'économie vaudoise, 2011

³³ *Plan directeur régional du district de Nyon – Volet stratégique*, décembre 2010 (page 43)
<http://www.regionyon.ch/documentation/documents/PDRN-STRATEGIE.pdf>

³⁴ Une croissance de population de 35'000 habitants entre 2008 et 2030 : « Ce développement différencié est réalisable dans les zones à bâtir, actuelles et planifiées dans les schémas directeurs intercommunaux approuvés (SD), en admettant un taux de thésaurisation de 20% à l'horizon 2030. »

3.7.6 La situation française

La partie française est avancée en matière de planification³⁵ avec des programmes locaux de l'habitat (PLH) visant à lutter contre la pression foncière, des plans locaux d'urbanisme (PLU) organisant les droits à construire et des Schémas de cohérence territoriale (SCOT) qui planifient les projets de territoire. Les SCOT et leurs objectifs ont été renforcés par la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, et doivent entre autres contribuer à réduire la consommation d'espace, préserver les espaces agricoles, diminuer les obligations de déplacement. Cette nouvelle orientation pourrait ainsi avoir un impact en terme d'aménagement du territoire, avec un étalement urbain freiné et une maîtrise plus grande des projets immobiliers. Les SCOT du territoire d'Annemasse, du pays de Gex ou de la communauté de communes Arve et Salève (approuvés entre 2007 et 2009) fixent des objectifs ou besoins en termes de logements supplémentaires : ils sont respectivement de 600 logements par an jusqu'en 2017, de 750 à 1000 logements par an d'ici 2015, et de 200 par an jusqu'en 2023. Ces éléments donnent une idée de la faisabilité en terme de constructions.

3.7.7 Éléments du contexte récent et à venir

Dans le canton de Genève et dans le district de Nyon, le nombre de demandes de permis de construire au cours de ces derniers mois est assez nettement supérieur (notamment pour Genève) à la moyenne des 10 dernières années³⁶. Ces données confirment la poursuite d'une tendance croissante dans la construction de logements (à noter qu'entre le permis de construire et le logement « clé en main » il faut compter près de 3 ans en moyenne).

En Haute-Savoie, les besoins en logement ont été estimés à 2 450 par an en moyenne sur la partie haut-savoyarde de la zone d'emploi du Genevois-Français entre 2010 et 2015³⁷. Les données estimées pour la période 2005-2010 avaient été correctement anticipées et même légèrement sous-estimées³⁸. Ce nombre peut servir de point de repère à court terme.

L'objectif de 2 500 logements construits par an serait donc à la portée du canton de Genève, et un rééquilibrage de la construction de logements entre le centre de l'espace transfrontalier et sa périphérie devrait s'opérer progressivement³⁹. Ce signal est positif pour la poursuite des objectifs du Projet d'agglomération, visant à freiner l'étalement urbain et la mobilité pendulaire.

³⁵ *Problématiques foncières et immobilières dans les agglomérations transfrontalières de Genève et de Bâle*, Mission Opérationnelle Transfrontalière, avril 2006

³⁶ voir : *Indice suisse de la construction, La conjoncture de la construction en bref, 4ème trimestre 2011*, et *Indice suisse de la construction, La conjoncture de la construction en bref, 1^{er} trimestre 2012*, Crédit Suisse, SSE

³⁷ *Etude des besoins en logements en Haute-Savoie 2010-2015, Combien, où et quoi construire ?* Octobre 2010 - <http://www.amallia.fr/pdf/Plaquelette-EtudeBesoinsLogement.pdf>

³⁸ *Etude des besoins en logements en Haute-Savoie 2005-2010*, Octobre 2006

³⁹ Office genevois de l'urbanisme, *Construction de logements dans l'agglomération franco-valdo-genevoise, Synthèse 2010*

Le chantier de construction de la liaison CEVA, qui reliera Cornavin, la Praille, les Eaux-Vives et Annemasse, a été lancé en novembre dernier. A terme, c'est un « vrai réseau express régional » qui est attendu, permettant à Genève de rayonner davantage vers les territoires voisins, avec un doublement du nombre de passagers transportés par train dans l'agglomération⁴⁰. Le CEVA peut ainsi être vu comme une « colonne vertébrale » qui manquait à l'Espace transfrontalier, un moyen de transport, mais aussi un outil d'aménagement, renforçant l'attractivité, stimulant des projets.

⁴⁰ *Le Temps*, 15 novembre 2011

Partie 4 – Hypothèses et scénarios

4.1 Description des scénarios

Les 4 scénarios retenus (voir Tab6) se situent tous dans un contexte de conjoncture économique globalement favorable. Il a en effet été décidé de ne pas retenir, contrairement à l'exercice de projection précédent, de scénario de type «morosité économique». Cette décision s'est fondée sur l'état de la dynamique enregistrée côté suisse en milieu d'année 2011, qui conférait à ce scénario un caractère théorique à court et moyen termes.

Certes, depuis lors, les perspectives économiques ont été revues à la baisse : en 2012, la croissance plus faible que prévue, et « le risque d'une évolution plus négative de la conjoncture, avec des tendances récessives plus marquées en Suisse, n'est pas à négliger », surtout si « les marchés financiers devaient se contracter davantage, dans le cas d'une aggravation supplémentaire de la crise de la dette souveraine en Europe »⁴¹. Toutefois, on s'accorde à dire que, « dans l'hypothèse qu'une nouvelle aggravation de la crise de la dette dans la zone euro pourra être évitée, le ralentissement conjoncturel en Suisse devrait rester limité dans le temps »⁴², avec une croissance du PIB en 2013 qui devrait « reprendre des couleurs ».

Il s'avère, de plus, que les accords bilatéraux ont changé la donne en Suisse, paraissant être à l'origine d'un nouveau régime migratoire, d'une nouvelle dynamique, rendant la Suisse potentiellement plus attractive même en cas de situation économique incertaine (du fait de sa structure économique, la partie suisse de l'agglomération résiste aussi mieux aux aléas économiques).

En outre, il est prévu d'actualiser les projections à l'échelle de l'Espace transfrontalier tous les 5 ans, ce qui permettra, en fonction du contexte général observé, de modifier les scénarios retenus.

⁴¹ Tendances conjoncturelles et prévisions du Groupe d'experts de la Confédération – automne 2011

⁴² Tendances conjoncturelles et prévisions du Groupe d'experts de la Confédération – hiver 2011/2012

Tab6. Caractéristiques principales des 4 scénarios retenus

	Scénario 1 <i>Tendance récente</i>	Scénario 2 <i>Urbanisation compacte</i>	Scénario 3 <i>Croissance homogène</i>	Scénario 4 <i>Élargissement du bassin genevois</i>
Description	Tendance de moyen terme à Genève / Croissance périphérique	Croissance au centre / nouveau dynamisme urbain	Respect des engagements transfrontaliers pour le logement / Croissance dans le périmètre de l'agglomération	Respect des engagements transfrontaliers pour le logement / Croissance hors du périmètre de l'agglomération
Canton de Genève	Sc.II Tendance récente	Sc.IV Dynamisme urbain	Sc.III Engagement transfrontalier	Sc.III Engagement transfrontalier
Périphérie	Sc.«haut»	Sc.«moyen»	Sc.«moyen»	Sc.«bas»
Pression démogr. hors périmètre	+++	+	++	++++
Correspondance avec les précédentes projections	Sc.1 Croissance périphérique	Sc.2b Visées politiques	Sc.2 et 3 Croissance au centre / hors périmètre	Sc.2 et 3 Croissance au centre / hors périmètre

Le tableau Tab6 présente schématiquement les principes généraux sous-tendant les scénarios retenus. En résumé, les scénarios 1 et 2 sont « symétriques », étudiant dans le premier une certaine continuité de l'évolution genevoise et un effort de la périphérie pour accueillir la population supplémentaire, et dans le deuxième l'impact d'une politique innovante et déterminée pour développer le parc immobilier genevois, la périphérie étant ainsi déchargée d'une certaine tension dans le domaine. Les scénarios 3 et 4 se situent dans une situation intermédiaire, et se distinguent par un impact différencié de la poursuite des efforts de la périphérie dans le périmètre de l'Espace transfrontalier, le cas échéant avec un débordement de l'agglomération plus important de ses frontières actuelles.

Scénario 1 « Tendance récente » (Effort de la périphérie dans et hors périmètre)

Ce scénario s'appuie sur un contexte observé à moyen terme, avec des tendances migratoires similaires à la moyenne ces 25 dernières années (soit un niveau tenant compte de périodes de crises économiques et de situations favorables), et sur une croissance assez forte en périphérie.

Pour Genève, les difficultés relatives pour construire aboutissent à un solde migratoire en baisse à court terme, puis connaissant un regain mais à un niveau toujours un peu plus faible que celui des 12 dernières années. Cela en lien avec la construction, en progression dans le temps - expansion modérée des surfaces construites et densification du parc existant là où c'est faisable – pour atteindre près de 2000 nouveaux logements par an ; mais le taux de logements vacants ne progresse pas. La taille des ménages ne diminuerait pas.

La périphérie continue à se développer du fait d'une certaine tension à Genève, mais avec des soldes migratoires un peu inférieurs à ceux, paraissant exceptionnels, de ces toutes dernières années (notamment pour Nyon). Le solde correspond toutefois à une variante élevée : à peine inférieure au niveau de 1999-2006, et plus élevée que la moyenne de long terme.

Ce scénario correspond donc à un engagement fort de la périphérie pour accueillir une population importante que le cœur ne peut absorber complètement, avec donc une pression sur les logements qui freine dans une certaine mesure la réduction de la taille moyenne des ménages (surtout à Nyon). Ce scénario serait ainsi conforme (avec une diminution tendancielle de la taille moyenne des ménages en périphérie), au cours de la période 2010-2030, avec l'augmentation annuelle de quelque :

- 950 logements principaux⁴³ pour le Genevois de l'Ain ;
- 2 450 pour le Genevois de Haute-Savoie ;
- 800 pour le district de Nyon. Notons que ce niveau a été atteint pendant la période 2003-2008, avec une variation annuelle moyenne du parc de logements égale à +781 ;
- 1 850 pour le canton de Genève.

La croissance hors périmètre continue assez fortement, du fait d'une pression centrifuge importante, avec un certain étalement urbain ; l'impact en terme de navetteurs est non négligeable : le centre de l'Espace transfrontalier connaît une croissance un peu ralentie au contraire de sa périphérie plus ou moins directe.

Scénario 2 « Urbanisation compacte » (Effort de Genève)

Ce scénario s'intéresse à la vision d'une très forte croissance au centre : un nouveau dynamisme démographique urbain genevois, qui pourrait être lié à une voie « innovante, hardie et dynamique » pour densifier le canton et limiter la dispersion spatiale hors de la « Genève internationale ». La construction reprendrait très fortement : alors qu'elle a été en moyenne de 2 000 logements par an entre 1985 et 1997, et de 1 500 logements entre 1998 et 2010, elle augmenterait progressivement et fortement pour atteindre 3 500 logements par année dès 2025, niveau qui a été dépassé tous les ans entre 1960 et 1975⁴⁴. Le taux de vacance des logements se relèverait progressivement, et la taille des ménages diminuerait faiblement.

En périphérie, la pression serait donc amoindrie, mais telle qu'une politique active en matière de logements devra tout de même être de mise. La dispersion spatiale de l'agglomération est contenue, avec possibilité d'une progression à moyen terme en liaison avec un rayonnement accru de Genève. Le développement hors périmètre est limité.

Ce scénario serait ainsi conforme (avec une diminution tendancielle de la taille moyenne des ménages en périphérie), au cours de la période 2010-2030, avec l'augmentation annuelle de quelque :

- 850 logements principaux⁴⁵ par an pour le Genevois de l'Ain
- 2 250 logements pour le Genevois de Haute-Savoie,
- 750 logements pour le district de Nyon,
- 2 450 logements pour le canton de Genève

⁴³ Il s'agit ici de l'évolution annuelle du nombre de résidences principales, et non de la construction de logements, soumise aux fluctuations des taux de vacance, de logements vides ou de résidences secondaires

⁴⁴ OCSTAT, *Projections démographiques pour le canton de Genève*, *op.cit.*

⁴⁵ Il s'agit ici de l'évolution annuelle du nombre de résidences principales, et non de la construction de logements, soumise aux fluctuations des taux de vacance, de logements vides ou de résidences secondaires

Scénario 3 « Croissance homogène » (Effort partagé)

Selon ce scénario, l'engagement genevois pour construire est fort, intermédiaire entre les situations des scénarios 1 et 2. Les engagements transfrontaliers sont respectés avec une augmentation annuelle genevoise du parc proche des 2 000 logements pendant la décennie 2011-2020 – ce qui a pu être observé entre 1985 et 1997 -, niveau proche de l'objectif affiché par le PDHT de production de logements neufs à Genève (1% du parc chaque année) qui permettrait de commencer à faire baisser la pression immobilière sur la périphérie. La construction progresserait ensuite pour atteindre 3 000 logements avec la fin des grands chantiers prévus, et tendre ensuite vers 2 500 ; le parc de résidences principales croîtrait annuellement de 2 150 entre 2010 et 2030. Le taux de vacance remonte légèrement tout en restant faible du fait de l'attractivité genevoise. La taille des ménages peut se réduire légèrement.

Ce scénario postule un effort conjoint de la périphérie et du centre de l'agglomération, ceci permettant de freiner dans une certaine mesure le phénomène d'étalement urbain (croissance hors périmètre). Il est conforme à l'évolution du nombre de résidences principales telle que déterminée dans le scénario 2 pour la périphérie. Notons que pour le Genevois haut-savoyard, cette évolution (quelque 2 250 annuellement les deux prochaines décennies) cohérente avec les hypothèses démographiques retenues, notamment migratoires, correspondrait à court terme au nombre de logements prévus dans l'«Étude des besoins en logements en Haute-Savoie 2010-2015 » (2 450 logements par an⁴⁶). Ce nombre est proche de l'objectif du PDHT (2 290 en tenant compte de la population selon le découpage de la nouvelle zone d'emploi).

Pour Nyon, l'effort en termes de résidences principales (750 par an) est comparable à l'objectif vaudois de construction - de 3 500 à 4 000 nouveaux logements par an⁴⁷ - adapté par nos soins au district⁴⁸ et qui serait de 690 à 790 nouveaux logements par an.

Pour le Genevois de l'Ain, 850 résidences principales en plus par an (en moyenne pour 2010-2030), c'est cohérent avec l'objectif du PDHT recalculé sur la base de la nouvelle zone d'emploi (880).

Scénario 4 « Élargissement du bassin genevois » (Développement hors périmètre)

L'engagement genevois pour construire est fort, intermédiaire entre les situations des scénarios 1 et 2, tout comme décrit dans le scénario 3.

Contrairement au scénario 3, pour la périphérie, la croissance est plus faible dans le périmètre, la tension immobilière étant reportée hors du périmètre. Ce scénario correspond ainsi à la situation que l'on pourrait obtenir en l'absence d'une politique volontariste d'accueil d'une population supplémentaire en périphérie. Au lieu d'être densifiés, les terrains sont moins utilisés. Dans un premier temps, les ménages peuvent se desserrer davantage. Mais ensuite, les prix croissent, ce qui rend plus attractifs les terrains situés plus loin du cœur de l'agglomération, d'où un étalement accru. La croissance de l'agglomération hors de ses frontières actuelles est deux fois plus forte (+50'000 habitants

⁴⁶ Ce nombre est obtenu en agrégeant les données des communautés de communes correspondant pratiquement au découpage de l'Espace transfrontalier

⁴⁷ Canton de Vaud, *Plan directeur cantonal, Un projet pour le canton de Vaud*, Volet opérationnel, Adaptation 1, entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2011

⁴⁸ sur la base du poids de l'accroissement démographique du district de Nyon dans le canton de Vaud entre 1950 et 2010 (le district de Nyon a absorbé 19,7% de la population supplémentaire du canton pendant cette période, alors que son poids dans le canton est de 12,6% fin 2010)

entre 2010 et 2040) que selon le scénario 3. Le problème des navetteurs s'amplifie avec la formation d'une deuxième couronne.

Ce scénario serait ainsi conforme (avec une diminution tendancielle de la taille moyenne des ménages en périphérie), au cours de la période 2010-2030, avec l'augmentation annuelle de quelque :

- 750 logements principaux⁴⁹ par an pour le Genevois de l'Ain
- 2 050 logements pour le Genevois de Haute-Savoie,
- 700 logements pour le district de Nyon,
- 2 150 logements pour le canton de Genève

Remarque sur les scénarios

Les scénarios 3 et 4 proposent un cadre commun pour le centre de l'agglomération, mais deux modalités pour la périphérie. Il est intéressant de comparer les projections dans les deux cas.

Les scénarios 1 et 2 sont assez symétriques : l'effort en terme d'accueil de la population est porté sur la périphérie (scénario 1) ou en son centre (scénario 2). Là aussi la confrontation des résultats de ces 2 scénarios présente un certain intérêt.

Dans le paragraphe sur le scénario 3 figurent des éléments de comparaison avec les objectifs du PDHT en terme de construction.

L'estimation de la croissance de population hors périmètre

Nous avons cherché à estimer la croissance de la population hors périmètre, qui correspond à la fois à l'impact de l'attractivité de l'agglomération et à l'étalement urbain de cette dernière. Chaque scénario a un impact différencié sur cette croissance supplémentaire.

Pour ce faire, on s'est basé sur l'analyse historique (1968-2007) de l'écart entre les taux de solde migratoire :

- de deux agglomérations : celles d'Annecy et Chambéry (toutes deux de taille similaire) situées hors périmètre, et
- de deux groupes de communautés de communes, également hors périmètre, l'une se situant entre Annecy et le Genevois-Français (Rumilly, Fier et Usses et Fillière) et l'autre plus au Sud d'Annecy (Alby, Faverges, Thônes) et donc plus éloignée de Genève.

Cet écart, dans les deux cas, est supposé représenter un différentiel d'attractivité lié à l'agglomération genevoise :

- On suppose ainsi que l'attractivité migratoire de l'agglomération annécienne est supérieure à celle de Chambéry du seul fait de sa proximité de Genève. En négligeant le fait que Chambéry se situe à quelque 60 km de Grenoble et 100km de Lyon, et Annecy à 140km de Lyon, on sous-estime peut-être le rôle de l'attractivité genevoise.

⁴⁹ Il s'agit ici de l'évolution annuelle du nombre de résidences principales, et non de la construction de logements, soumise aux fluctuations des taux de vacance, de logements vides ou de résidences secondaires

- De même pour les groupes de communautés de communes, le premier situé à quelque 30 kilomètres à vol d'oiseau de Genève, le second à 50 kilomètres. On surestime sans doute ici l'influence de l'attractivité genevoise du fait que le premier groupe se situe un peu plus près de l'agglomération d'Annecy.

L'écart de taux de solde migratoire était, entre 1990 et 2007⁵⁰, de 16% entre les 2 groupes de communautés de commune, et de 8% entre les deux agglomérations.

On a prolongé le solde moyen de ces zones étudiées et estimé leur évolution de population⁵¹, ce qui a permis d'obtenir une estimation de l'accroissement de population lié à l'attractivité de l'agglomération genevoise. Pour l'agglomération annécienne, l'impact serait, pour le scénario 1, de près de 7 000 habitants entre 2010 et 2040, et pour les communautés de communes de Rumilly, Fier et Usses et Fillière d'environ 10 000 habitants. L'impact total a été estimé en tenant compte de ces valeurs, des autres zones géographiquement proche de l'Espace transfrontalier, de leur population et de leur éloignement relativement à Genève. Ce qui permet d'obtenir les chiffres suivants :

Estimation de la croissance hors périmètre de la population selon les scénarios (2010-2040) :	
Sc.1 :	+30'000 habitants
Sc.2 :	+22'000 habitants
Sc.3 :	+25'000 habitants
Sc.4 :	+50'000 habitants

4.2 Les hypothèses retenues

4.2.1 La mortalité

Les tendances retenues prolongent l'évolution de la mortalité et se basent sur l'étude de l'évolution de taux longitudinaux en Suisse⁵², mais s'inspirent aussi des projections réalisées en Suisse ou en France (selon l'OFS et l'INSEE : en 2060, un peu plus de 86 ans pour les hommes, et un peu plus de 90 ans pour les femmes). Ainsi, l'espérance de vie à la naissance retenue en hypothèse pour l'Espace transfrontalier (voir le Tab7) passerait entre 2010 et 2040, de 80,7 ans à 84,7 ans pour les hommes et de 85,8 ans à 89,3 ans pour les femmes (l'écart d'espérance de vie entre sexes diminuant dans le temps : de 5,1 ans en 2010 à 4,6 ans en 2040).

L'Espace transfrontalier genevois se caractérise par une faible mortalité. Les écarts (relativement faibles) entre territoires sont supposés en réduction dans le temps.

Tab7. Espérance de vie à la naissance, Espace transfrontalier 2010-2040

	2010	2020	2030	2040
Hommes	80,7	82,2	83,6	84,7
Femmes	85,8	87,1	88,2	89,3

⁵⁰ On a retenu au final cette période récente, plus représentative de la dynamique actuelle et de l'état de l'étalement urbain.

⁵¹ En leur appliquant un facteur multiplicatif simple pour passer de l'apport migratoire à l'apport en terme de population. Ce facteur est basé sur l'étude empirique du lien entre solde migratoire et population dans la zone d'emploi du Genevois-Français.

⁵² Jacques Menthonnex, *La mortalité par génération en Suisse, Evolution 1900-2150 et tables par génération 1900-2030*, Statistique Vaud, rapport technique

4.2.2 La fécondité

Les niveaux de fécondité retenus pour Genève sont conformes aux hypothèses choisies lors de l'élaboration des dernières projections démographiques, qui anticipaient une hausse modérée du niveau observé depuis plus de 20 ans (autour de 1,4 enfant par femme actuellement), pour atteindre 1,44 dès 2030.

Pour le district de Nyon, l'indicateur de fécondité part du niveau observé de 1,74 enfant par femme pour atteindre 1,8 dès 2020. Cela est conforme aux dernières perspectives vaudoises, la hausse nyonnaise étant inférieure à la moyenne vaudoise du fait d'un niveau relativement fort à l'échelon cantonal.

Pour le Genevois-Français, les naissances ont été corrigées comme indiqué précédemment (voir paragraphes 1.2 et 3.2). Les indicateurs de fécondité ont été maintenus au niveau observé au cours de la période 1999-2007 (pour ce faire, la population par âge a dû être estimée chacune des années de la période), soit 1,85 enfant par femme pour le Genevois de l'Ain, et 1,95 pour celui de Haute-Savoie.

Au niveau de l'Espace transfrontalier, ces hypothèses correspondent à un indicateur conjoncturel de fécondité passant de 1,64 enfant par femme en 2010 à 1,67 en fin de période. Pour chaque territoire, l'âge moyen à la maternité a été prolongé à la hausse.

4.2.3 Les migrations

Pour le canton de Genève, les scénarios ont été repris à l'identique des dernières projections démographiques réalisées : le scénario 1 correspond au scénario I (« tendance récente »), le scénario 2 au scénario IV (« dynamisme urbain ») et les scénarios 3 et 4 au scénario III (« engagement transfrontalier »). Les niveaux retenus paraissent élevés compte tenu des données observées à moyen ou long terme (voir le Tab.8). Notons toutefois qu'entre 1999 et 2010, la moyenne s'est établie à +3 320.

Dans les autres parties de l'Espace transfrontalier, les soldes migratoires à venir ont été fixés sur la base des tendances observées, ainsi qu'en étudiant l'évolution comparée du solde de la zone avec celui du canton de Genève. D'autres éléments (comme la construction ou le nombre de frontaliers) ont pu pour le court terme aider à modifier partiellement le niveau retenu. Pour Nyon, les hypothèses des dernières perspectives vaudoises ont été quelque peu forcées, et leurs évolutions modifiées. Les interdépendances entre parties de l'agglomération (voir paragraphe 3.6) ont en effet été prises en compte.

A noter que les hypothèses migratoires de la zone d'emploi du Genevois-Français correspondent plus ou moins aux hypothèses retenues par le modèle Omphale 2010 (voir Annexe A et Annexe B). Il semble, après avoir appliqué une correction simple⁵³, que :

- les hypothèses migratoires du scénario moyen retenues pour le Genevois de l'Ain s'accordent plutôt bien avec celles par défaut d'Omphale. Par contre, les hypothèses alternatives s'écartent ici deux fois moins de ce niveau que celles d'Omphale (voir Annexe A).
- pour le Genevois de Haute-Savoie, les hypothèses retenues ici sont assez nettement supérieures à celles proposées par Omphale (voir Annexe B) : au moins 30% de plus pour le scénario moyen - et les hypothèses alternatives s'en écartent

⁵³ La comparaison n'est pas possible directement : les naissances à l'étranger sont comptabilisées comme des immigrations

30% moins. Le scénario central d'Omphale est à un niveau un peu plus bas que le scénario «bas» (sc.4) retenu ici, et son scénario «élevé» au niveau du scénario «moyen» (sc.2-3).

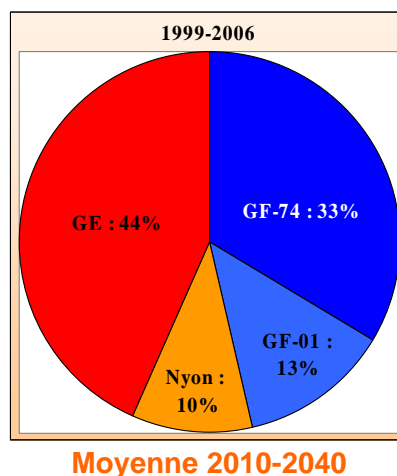
Il est à noter que le solde migratoire genevois a été un peu inférieur à +1 200 en 2011⁵⁴, soit un niveau très faible. On suppose ici que cette donnée toute récente ne modifie pas le cadre des hypothèses retenues pour le canton de Genève.

Tab8. Solde migratoire par territoire, moyenne annuelle, 2010-2040

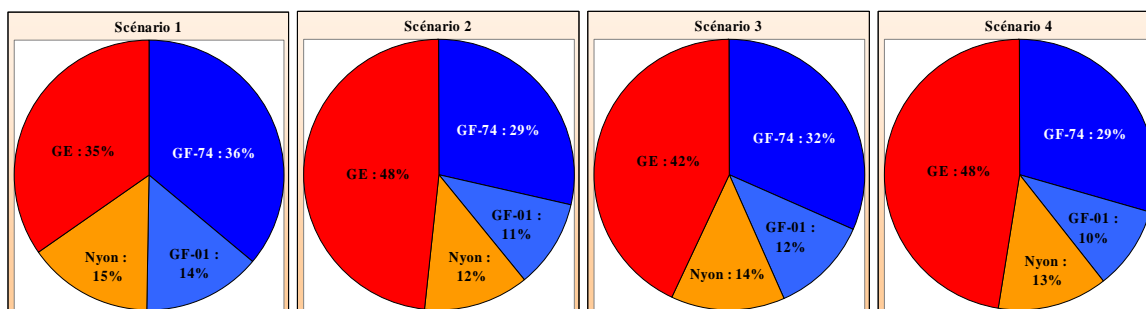
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	1962-2006	1999-2006
GE	+2 400	+3 650	+2 940	+2 940	+2 460	+3 490
Nyon	+1 050	+930	+930	+820	+780	+820
GF-01	+980	+800	+800	+620	+900	+1 060
GF-74	+2 520	+2 170	+2 170	+1 820	+2 120	+2 690
Espace transfront.	+6 950	+7 550	+6 840	+6 200	+6 260	+8 070

La répartition du solde migratoire selon les territoires de l'Espace transfrontalier figure dans les graphiques du Graph14. A cet égard, le scénario 3 est le plus proche de la situation observée à court terme. Notons que les scénarios 2 et 4 postulent un solde très légèrement inférieur à la majorité dans le canton de Genève (48%). Ces deux scénarios envisagent ainsi un effort relatif similaire dans l'accueil d'une population supplémentaire : le dernier se démarquant du premier par une moins forte pression globale et un étalement plus important de l'agglomération hors de ses limites actuelles. Le scénario 3 est intermédiaire entre le scénario 2 (effort pesant relativement plus sur Genève, poids de la périphérie dans le solde : 52%) et le scénario 1 (effort pesant relativement plus sur la périphérie, poids de la périphérie dans le solde : 65%).

Graph14. Répartition du solde migratoire dans les territoires, récente et selon les scénarios



⁵⁴ OCSTAT, *Croissance démographique genevoise : + 2 999 habitants en 2011*, Communiqué de presse, 12 janvier 2012



Pour déterminer le solde migratoire par âge qui correspond à un solde migratoire fixé par hypothèse, on se base sur deux structures par âge types (déterminées sur la base des données à disposition) : une en cas de solde migratoire faible, l'autre en cas de solde migratoire important. La structure par âge retenue est obtenue par interpolation entre ces deux extrêmes.

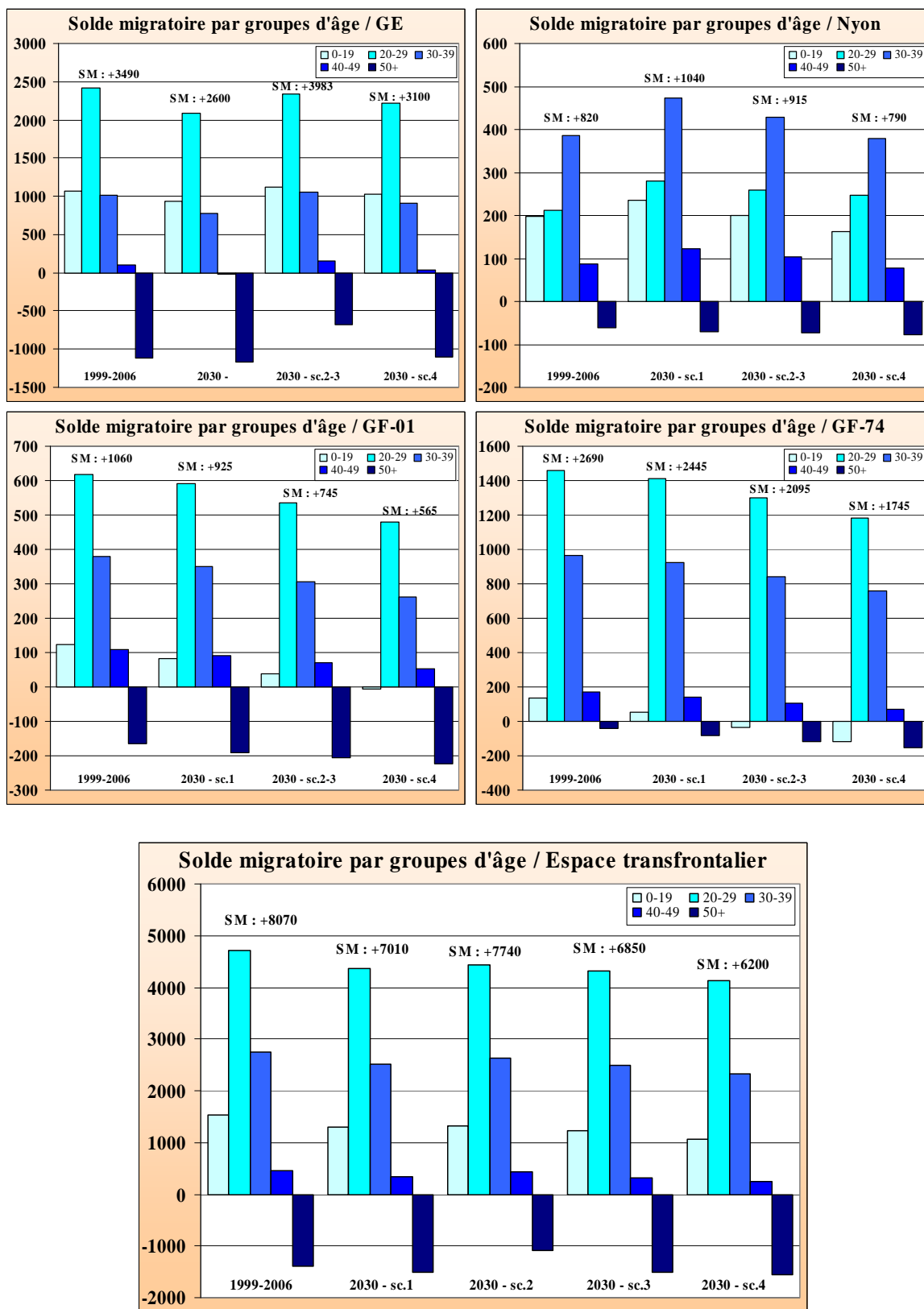
Le Graph15 indique les hypothèses en 2030 et les compare aux données récentes (moyenne 1999-2006).

Au vu de ces histogrammes, on note le rôle important que joue le solde migratoire dans le rajeunissement des territoires de l'Espace transfrontalier. Le solde est ainsi négatif chez les 50 ans et plus dans les quatre territoires, et fortement positif aux âges plus jeunes :

- les 20-29 ans dans le canton de Genève (études, entrée dans la vie active)
- les jeunes actifs dans le Genevois-Français
- les familles avec enfants et les jeunes actifs dans le district de Nyon

L'évolution projetée du solde migratoire par âge reste proche de la situation de la période 1999-2006.

Graph15. Solde migratoire par âge, récent et en 2030, par territoire



Partie 5 – Résultats pour l'Espace transfrontalier

Rappelons que les projections sont calculées sur la base de la population en fin d'année 2006 pour la partie française et que, pour la partie suisse, les données les plus récentes disponibles ont été retenues : fin d'année 2010 pour Genève, tout comme pour Nyon.

5.1 Évolution de la population

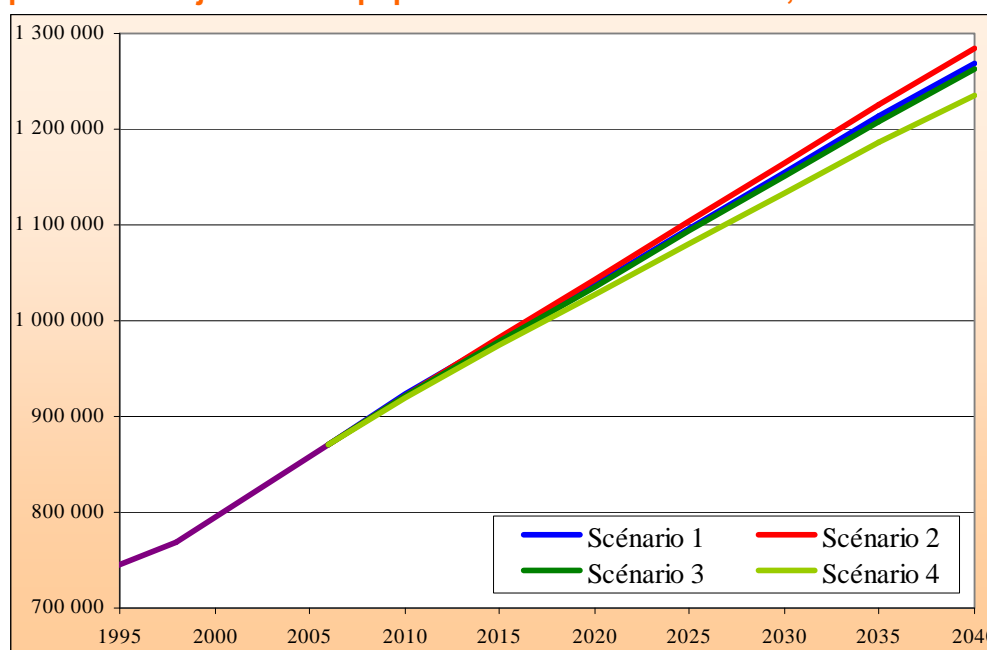
5.1.1 Plus d'1,2 million d'habitants en 2040

Selon tous les scénarios retenus, l'Espace transfrontalier devrait voir sa population continuer à croître fortement (voir le Graph16).

Si le scénario le plus optimiste (le scénario 2) se réalisait, la population de l'agglomération atteindrait 1 285 000 habitants en 2040, contre 1 235 000 habitants selon le scénario 4. Avec les scénarios 1 et 3, la population en fin d'année 2040 serait respectivement de 1 269 000 et 1 262 000 habitants.

A titre de comparaison, l'Espace transfrontalier (périmètre 2011) avait dépassé les 500 000 habitants en 1967, et les 700 000 habitants en 1990. C'est entre 2017 et 2018 que l'agglomération dépasserait le million d'habitants.

Graph16. Projections de population selon les scénarios, 1995-2040



Le Tab9 révèle que la population du canton de Genève pourrait dépasser les 600 000 habitants avec l'ambitieux scénario 2 (près de 619 000 habitants, contre 576 000 pour le scénario 1). La périphérie atteindrait 639 000 à 693 000 habitants, et dépasserait la population du canton de Genève avant 2015.

L'écart de population entre le Genevois de l'Ain et le district de Nyon se maintiendrait dans le temps.

Tab9. Population de l'Espace transfrontalier et de ses territoires, 1998-2040

au 31.12	2040						
	1998	2006	2010	Sc.1	Sc.2	Sc.3	Sc.4
GE	403 000	445 300	463 900	575 900	618 500	596 300	596 300
Nyon	70 300	79 900	87 400	136 300	131 900	131 900	127 500
GF-01	79 200	93 000	100 000	152 500	144 900	144 900	137 300
GF-74	216 000	252 000	270 000	404 100	389 200	389 200	374 400
Agglo	768 500	870 200	921 300	1 268 800	1 284 500	1 262 300	1 235 500

5.1.2 Entre 2010 et 2040 : 34 à 40% de population en plus

Entre 2010 et 2040, la population de l'Espace transfrontalier s'accroîtrait de +34% à près de +40% selon les scénarios (voir le Tab10), contre +50% entre 1980 et 2010. La population aura été multipliée par 3 en 80 ans. Selon le scénario, la population supplémentaire serait de 315 600 à 363 200 entre 2010 et 2040.

C'est le district de Nyon qui devrait connaître la plus forte hausse relative de population (entre +46% et +56%), suivi par le Genevois-Français (+39% à +50%) et le canton de Genève (+24% à +33%).

Tab10. Population supplémentaire par territoire selon les scénarios, 2010-2040

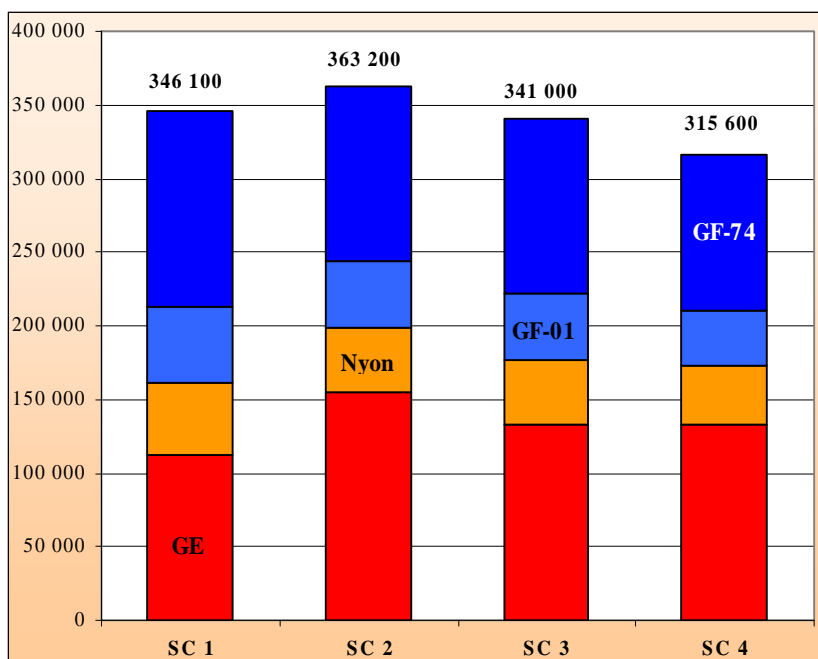
au 31.12	Sc.1	Sc.2	Sc.3	Sc.4
GE	112 000	154 600	132 400	132 400
Var. de pop.	+24%	+33%	+29%	+29%
Nyon	48 900	44 500	44 500	40 100
Var. de pop.	+56%	+51%	+51%	+46%
GF-01	52 000	44 900	44 900	37 800
Var. de pop.	+52%	+45%	+45%	+38%
GF-74	133 200	119 200	119 200	105 300
Var. de pop.	+49%	+44%	+44%	+39%
Agglo	346 100	363 200	341 000	315 600
Var. de pop.	+38%	+39%	+37%	+34%

Notons que suivant le scénario 1, le Genevois de Haute-Savoie accueillerait 133 200 personnes (38% des nouveaux habitants de l'agglomération), soit nettement plus que le canton de Genève avec 112 000 personnes (32% des nouveaux habitants de l'agglomération).

Quel que soit le scénario, la population supplémentaire en périphérie se répartit de façon quasi identique selon ses 3 parties (57% dans le Genevois de Haute-Savoie), le reste se partageant pratiquement équitablement entre le Genevois de l'Ain et le district de Nyon.

Le Graph17 permet de comparer les croissances de population selon les territoires de l'espace. Ainsi, le canton de Genève accueillerait entre 32% (selon le scénario 1) et 43% (scénario 2) de cette population supplémentaire. Pour le scénario 3 ce serait 39%, et 42% pour le scénario 4.

Graph17. Accroissement de population selon les scénarios et les territoires, 2010-2040



5.1.3 Des taux de croissance en rapprochement relatif

La tendance est la même quel que soit le scénario retenu : alors que le taux de croissance de la population de la périphérie diminue clairement au cours du temps, celui du canton de Genève est constant entre 2010 et 2020, progresse un peu entre 2020 et 2030 avant de diminuer (ce du fait d'un solde migratoire par hypothèse croissant à partir de 2016-2017). Le taux genevois se rapproche ainsi quelque peu de celui de sa périphérie. Le taux de croissance annuel de chacune des trois parties de la périphérie est compris entre 1,6 et 1,8% entre 2010 et 2015 pour le scénario 1, diminuant à 1,1-1,2% entre 2035 et 2040 ; il passe de 1,4-1,6% pour le scénario 4 à 0,9-1,0% - le niveau est intermédiaire entre ces 2 niveaux pour les scénarios 2 et 3.

Le taux de croissance genevois est en moyenne sur la période 2010-2040 de 0,72% pour le scénario 1, de 0,96% pour le scénario 2 et de 0,84% par an pour les scénarios 3 et 4. Entre 2035 et 2040, le taux de croissance annuel de la population genevoise est ainsi très proche de celui de la périphérie pour les scénarios 2 (0,88% contre 1,00%) et 4 (0,76% contre 0,88%). L'écart est plus important pour le scénario 3 (0,76% contre 1,00%) et surtout pour le scénario 4 (0,67% contre 1,10%).

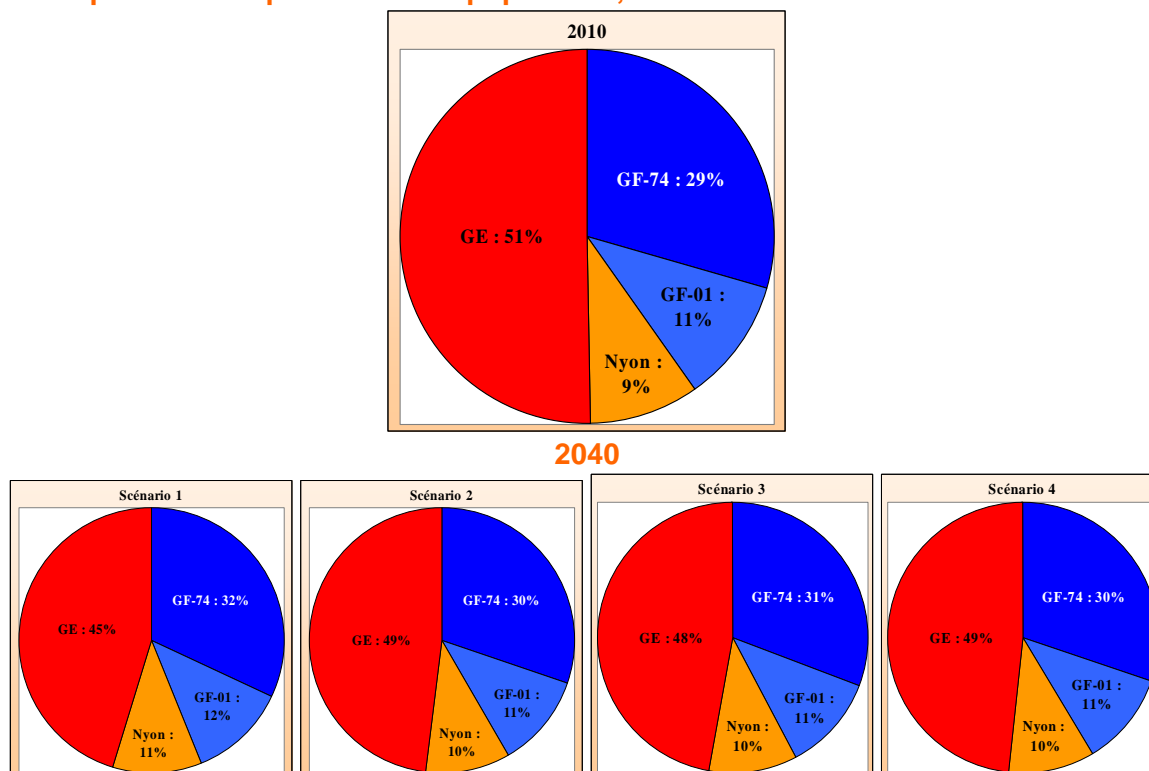
5.1.4 Répartition géographique de la population

Ainsi que l'indique le Graph18, le canton de Genève représenterait encore en 2010 la majorité de la population de l'Espace transfrontalier (51%). Cela ne serait plus le cas en 2015.

Les scénarios 2 et 4 sont ceux qui entraîneraient le moins de changement dans cette répartition : le poids du canton de Genève dans l'Espace serait de 49% en 2040, contre 48% pour le scénario 3 et 45% pour le scénario 1.

A noter le poids croissant du district de Nyon dans la périphérie : entre 19,7% et 19,9% en 2040 contre 19,1% en 2010 ; ce principalement au détriment du Genevois de Haute-Savoie.

Graph18. Répartition de la population, en 2010 et 2040 selon les scénarios



5.2 Les composantes de l'évolution de la population

5.2.1 Des naissances et des décès en hausse

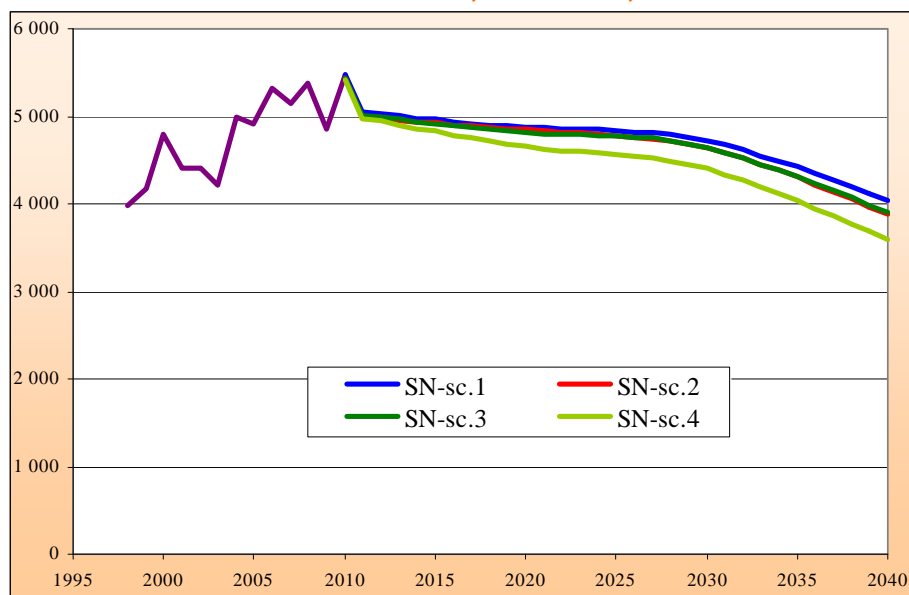
Les naissances devraient voir leur nombre continuer à croître, à un rythme qui ne commence à ralentir que vers 2035. Entre 2005 et 2009, leur nombre était de 10 600 par an (compte tenu des corrections réalisées sur la partie française, voir les paragraphes 1.2 et 3.2, et d'une légère retouche à la hausse pour tenir compte des naissances de la population liée à l'asile ou au court séjour), et il passerait à plus de 13 000 en 2040 (13 100 selon le scénario 4, 13 600 selon les scénarios 1 et 2).

Dans le même temps, le nombre de décès progresserait assez fortement, passant de 5 400 en moyenne entre 2005 et 2009, à 9 500 en 2040 selon les scénarios 3 et 4, 9 550 selon le scénario 1, et même 9 700 selon le scénario 2.

5.2.2 Maintien du solde naturel

Ainsi que le montre le Graph19, le solde naturel (l'écart entre les naissances et les décès) devrait relativement se maintenir les 15 à 20 prochaines années puis accentuer son déclin à partir de 2020. Notons tout de même que le niveau atteint en 2040 pour les scénarios 1 à 3 est de l'ordre de celui observé à la fin des années nonante.

Graph19. Évolution du solde naturel, 1998-2040, selon les scénarios



5.2.3 La croissance démographique s'appuiera toujours sur le solde naturel

Le solde naturel est important dans l'Espace transfrontalier : il est à l'origine des 2/5^{ème} de l'accroissement de population entre 1999 et 2006. En prenant en compte les hypothèses retenues, cette part devrait progresser à 41-45% selon les scénarios pendant la période 2011-2015, puis diminuer progressivement à 34-38% au cours de la période 2036-2040 et retrouver son niveau actuel.

Cette augmentation s'explique, les premières années de projection en tout cas, par un solde migratoire par hypothèse un peu plus faible, et un solde naturel un peu plus élevé, que les données observées entre 1999 et 2006.

A noter que le scénario 2 s'écarte des 3 autres par une contribution plus faible du solde naturel à l'accroissement de la population, ceci s'expliquant par un poids démographique plus important du canton de Genève dans ce scénario, la partie de l'Espace transfrontalier où le solde naturel explique le moins l'évolution démographique (entre 2011 et 2020, cette proportion serait de 34% à 45% selon les scénarios retenus, 34% selon le scénario 2 ici retenu⁵⁵), même s'il est d'une certaine importance⁵⁶. Ainsi, en 2010, le canton de Genève a le 2^{ème} taux de solde naturel en Suisse (4,3 pour 1000 contre 2,4 au niveau suisse), et la ville de Genève présente le taux le plus fort parmi les 17 plus grandes villes suisses selon l'Office fédéral de la statistique.

⁵⁵ Voir en p.20 des *Projections démographiques pour le canton de Genève*, avril 2011 (il s'agit du scénario IV)

⁵⁶ Voir par exemple : Observatoire statistique transfrontalier, *L'espace urbain franco-valdo-genevois en comparaison européenne*, Fiche 01**, juin 2010

5.3 La structure par âge de la population

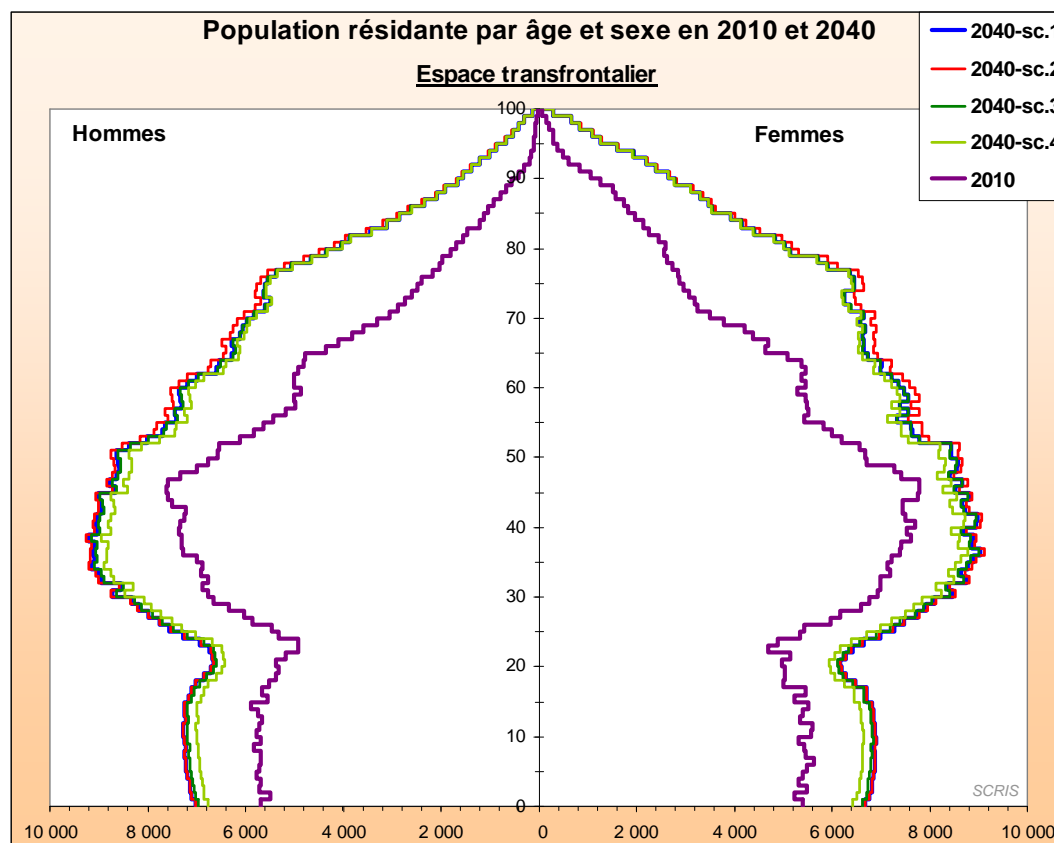
5.3.1 Un relatif vieillissement

La population est appelée à s'accroître à l'avenir, mais également à vieillir. L'âge moyen, qui serait de 39,1 ans en 2010, passerait ainsi à 41,1 ou 41,2 ans en 2025 selon les scénarios, et à 42,5 à 42,7 ans en 2040, avec un accroissement d'environ 3,5 ans en trois décennies.

L'accroissement de la population serait ainsi dû à plus des 2/5^{ème} à une augmentation de l'effectif des 65 ans et plus (40% selon les scénarios 1 et 2, 41% pour le scénario 3 et plus de 43% pour le scénario 4).

La part des 65 ans et plus dans la population rattraperait celle des moins de 20 ans en 2040 pour les scénarios 2 et 4 (pas tout à fait pour les 2 autres scénarios).

Graph20. Pyramide des âges, 2010 et 2040, selon les scénarios, Espace transfrontalier



Le vieillissement de la population se caractériserait à la fois par :

- une augmentation importante de l'effectif et de la proportion des 80 ans et plus dans la population : l'effectif serait multiplié par 2,5 en 30 ans, passant de 36 000 à plus de 91 000. Le poids de ce groupe d'âge, de 4,0% en 2010, se hisserait à 7,2% en 2040.

- l'arrivée progressive à l'âge de la retraite de la génération nombreuse du baby-boom, âgée de 35-65 ans en 2010.
- le rétrécissement mesuré mais continu de la base de la pyramide des âges (voir le Graph20) : les moins de 40 ans représenteraient quelque 47% de la population totale en 2040 contre près de 52% trois décennies auparavant. Ce rétrécissement est relatif, et provient surtout du vieillissement de la population. Car on le voit, la forme de la pyramide des âges n'est pas fondamentalement changée en trois décennies
- une population active dont l'âge moyen augmenterait très peu dans le temps, passant de 42,1 ans en 2010 à 42,3-42,5 ans en 2040 (selon les scénarios).

5.3.2 Un vieillissement différencié géographiquement

Le vieillissement de la population se ferait différemment selon les territoires. Ainsi, le canton de Genève, où l'âge moyen de la population résidente est le plus élevé de l'agglomération (40,2 ans contre 38,7 ans pour Nyon, 38 ans pour le Genevois haut-savoyard et 37,5 ans pour celui de l'Ain), devrait voir sa population moins vieillir que les autres parties de l'agglomération et avoir en 2040 un âge moyen se rapprochant de la moyenne. Selon le scénario 4, c'est même le district de Nyon qui aurait l'âge moyen le plus élevé de l'Espace transfrontalier vers 2025 (et en 2040 l'âge moyen du canton de Genève serait égal à celui du genevois haut-savoyard) ; vers 2040 selon le scénario 2.

La part de la population de 65 ans et plus progresserait moins fortement à Genève, passant de 16% en 2010 à 21% en 2040. Dans le même temps, ce taux dans les autres parties de l'agglomération passerait de 12-13% à un peu plus de 20% pour le Genevois de l'Ain, 21-22% pour le Genevois de Haute-Savoie et 22-24% pour le district de Nyon (selon les scénarios).

De même, la part de la population potentiellement active (les 20-64 ans) diminuerait moins à Genève qu'ailleurs, passant de 63% à 59% en trois décennies, contre 61-62% à 54-56% dans les trois parties de la périphérie. Un peu plus de la majorité de la population d'âge potentiellement actif de l'agglomération réside dans le canton de Genève en 2010 (51%), ce ne serait plus le cas en 2040, malgré un certain maintien de cette proportion (entre 47% et 50% selon les scénarios).

La part des moins de 20 ans se maintiendrait aussi légèrement mieux dans le canton de Genève que dans le reste de l'Espace transfrontalier.

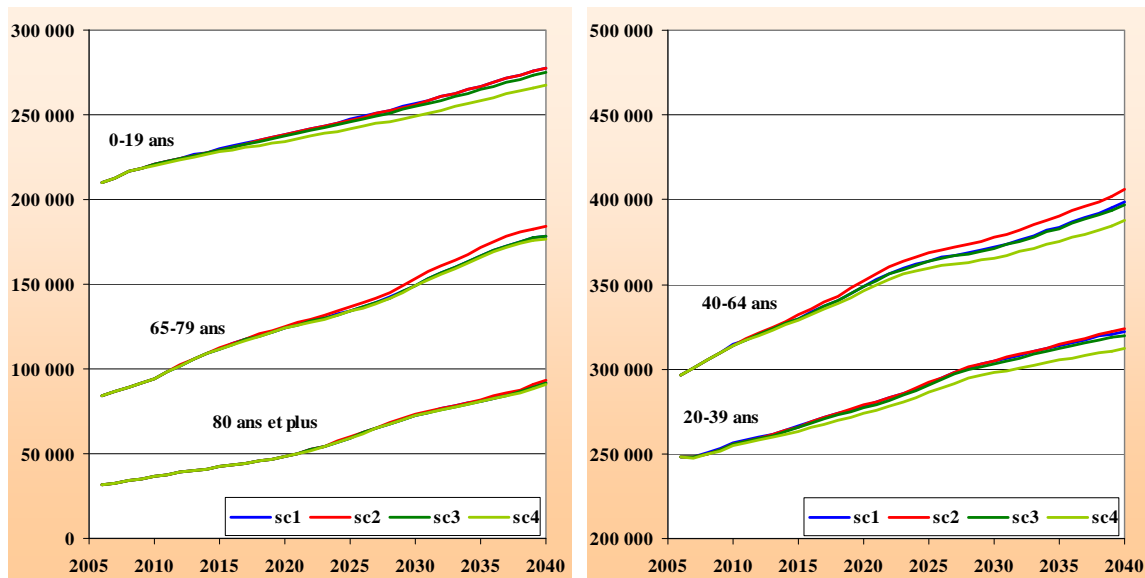
5.3.3 Grands groupes d'âge et rapports de dépendance

Comme l'indique le Graph21, tous les groupes d'âges verront, en fonction des scénarios retenus, leur effectif croître. Cette croissance serait assez régulière, notamment pour les 0-19 ans. Pour les autres groupes, on peut remarquer certaines irrégularités, qui ont une explication historique : ainsi, la vague du baby-boom des années 60-70 serait visible en 2020-2025 chez les 40-64 ans et en 2035-2040 chez les 65-79 ans.

Le rapport de dépendance des 65 ans ou plus (leur effectif est rapporté à la population âgée de 20 à 64 ans, potentiellement active) devrait augmenter fortement, passant de 23% en 2010 à 38% en 2040.

Le rapport de dépendance global (rapportant les effectifs des moins de 20 ans et des 65 ans et plus à celui des 20-64 ans) passerait lui de 62% en 2010 à 76% en 2040. Une hausse importante, qui conduirait la population de l'Espace transfrontalier à se répartir ainsi : 3 personnes potentiellement inactives pour 4 potentiellement actives.

Graph21. Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, Espace transfrontalier



Partie 6 – Résultats par territoire

6.1 Canton de Genève

Tab11. Population du canton de Genève selon les scénarios, 2010-2040

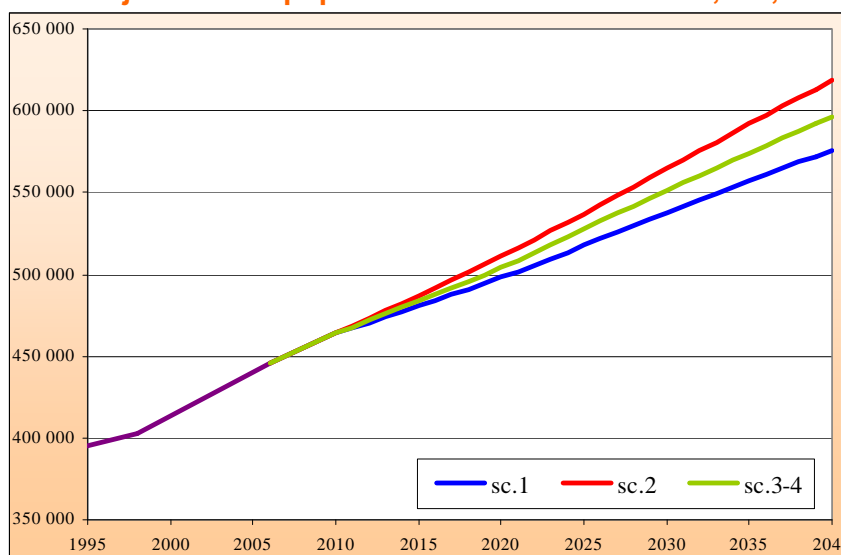
	1989	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
sc.1	379 811	403 022	445 306	463 919	480 881	498 213	517 612	537 562	557 088	575 910
sc.2	379 811	403 022	445 306	463 919	487 139	511 269	537 099	564 588	591 894	618 494
sc.3-4	379 811	403 022	445 306	463 919	483 853	504 128	527 756	551 205	574 119	596 324

Le canton comptait 463 900 habitants fin 2010, représentant la moitié de la population de l'Espace transfrontalier.

En 2040, la population atteindrait 575 900 à 618 500 habitants selon les scénarios (voir le Graph22), soit 45 à 48% de l'agglomération. En trois décennies, la population s'accroîtrait donc :

- de 112 000 habitants selon le scénario 1, « Tendence récente » pour Genève : sans effort particulièrement important pour accueillir une population supplémentaire ;
- de 132 400 habitants selon les scénarios 3 et 4, qui postulent un fort engagement genevois pour construire et le respect des engagements transfrontaliers ;
- de 154 600 habitants selon le scénario 2 : une voie « innovante, hardie et dynamique » pour densifier le canton est mise en place.

Graph22. Projections de population selon les scénarios, GE, 1995-2040



Le graphique suivant (Graph23) permet de relever les hypothèses migratoires retenues selon les scénarios pour le canton. En début de période, le solde migratoire est à un niveau assez élevé, puis est supposé en légère diminution avant de se stabiliser.

Ces hypothèses migratoires jouent ensuite un rôle important dans l'évolution de la population et sur sa composition par âge, et donc sur le nombre de naissances (très peu sur celui des décès). Entre 2010 et 2040, le nombre total de naissances serait ainsi de 162 400 pour le scénario 1, de 166 600 pour les scénarios 3 et 4 et de 168 600 pour le scénario 2 (soit près de 4% de plus que selon le scénario 1), soit 43% à 45% des naissances de l'Espace transfrontalier.

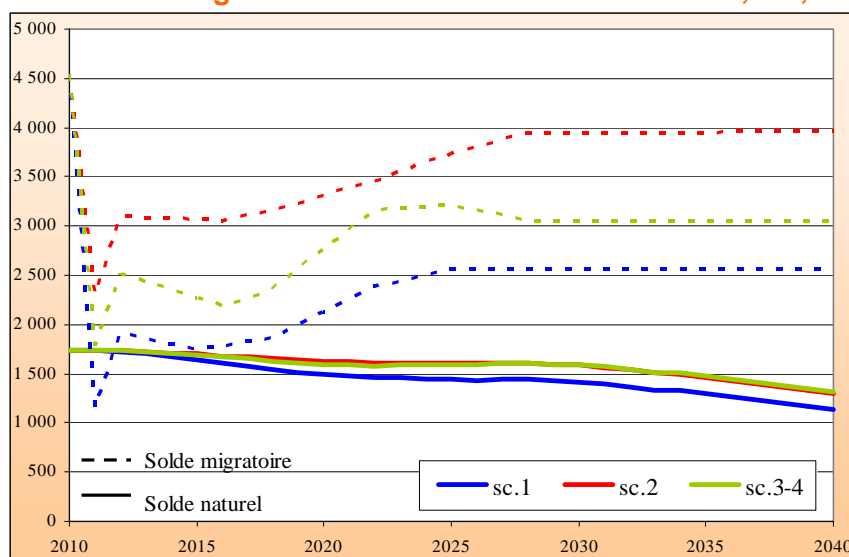
L'écart entre scénarios extrêmes concernant le nombre de décès entre 2010 et 2040 est de 2%.

A noter que le nombre de décès par an passerait de 3 200 en 2010 à une fourchette de 4 500-4 700 en 2040, soit une multiplication par un facteur 1,4 à 1,5. La progression serait linéaire.

Le nombre de naissances passerait de près de 5000 en début de période de projection à une fourchette de 5 600-6 000 selon les scénarios (+13% à +21%). La progression s'infléchirait à partir de 2030 environ.

Comme on peut le voir sur le Graph23, le solde naturel serait inférieur au solde migratoire pour tous les scénarios (sauf en tout début de période pour le scénario 1). La part de l'accroissement démographique 2010-2040 liée au solde naturel est de 38% selon le scénario 1, de 30% selon le scénario 2 et de 35% selon les scénarios 3 et 4.

Graph23. Soldes migratoire et naturel selon les scénarios, GE, 1995-2040



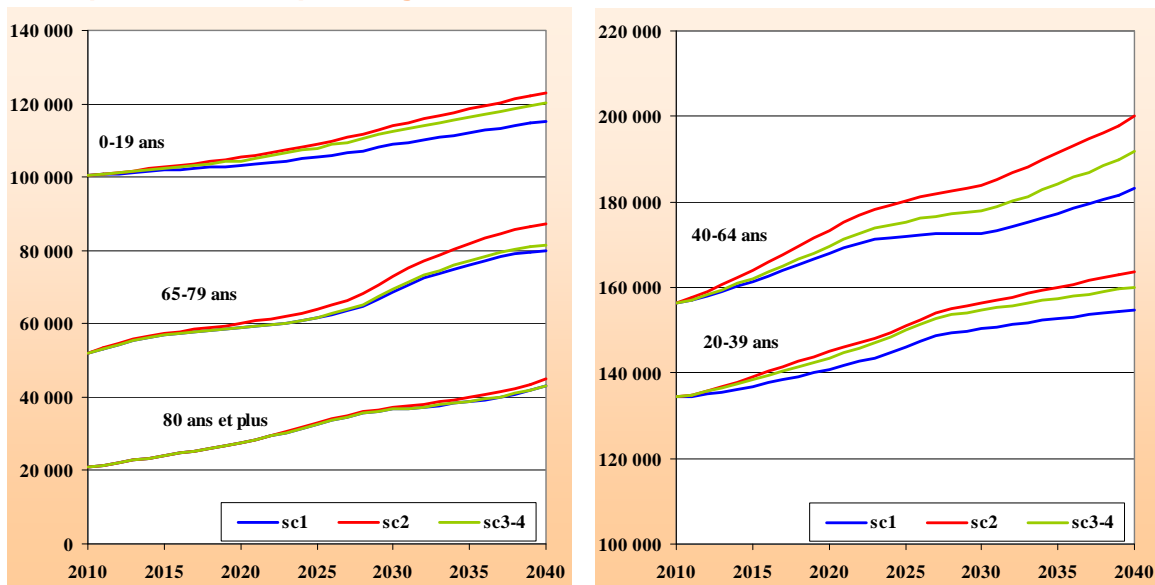
La hausse de la population totale s'accompagnerait d'une augmentation des effectifs de chaque grand groupe d'âge (voir les Graph24 et Graph25). L'accroissement relatif le plus fort concernerait les 80 ans et plus avec un effectif multiplié par un facteur 2,1 à 2,2 en 30 ans. Le groupe des 65-79 ans verrait ses effectifs croître de +54% à +67% selon les scénarios, celui des 40-64 ans de +17% à 28%, et celui des 0-39 ans de +15% à +22%.

La croissance des effectifs de 40-64 ans étant un peu supérieure à celui des 20-39 ans, on assisterait donc à un vieillissement modéré de la population potentiellement active. Il y aurait vieillissement assez important jusque vers 2020-2025 avant une certaine reprise jusqu'en 2030, et une nouvelle phase de vieillissement.

Le paragraphe 5.3.2 fournit d'autres informations sur la question de la structure par âge.

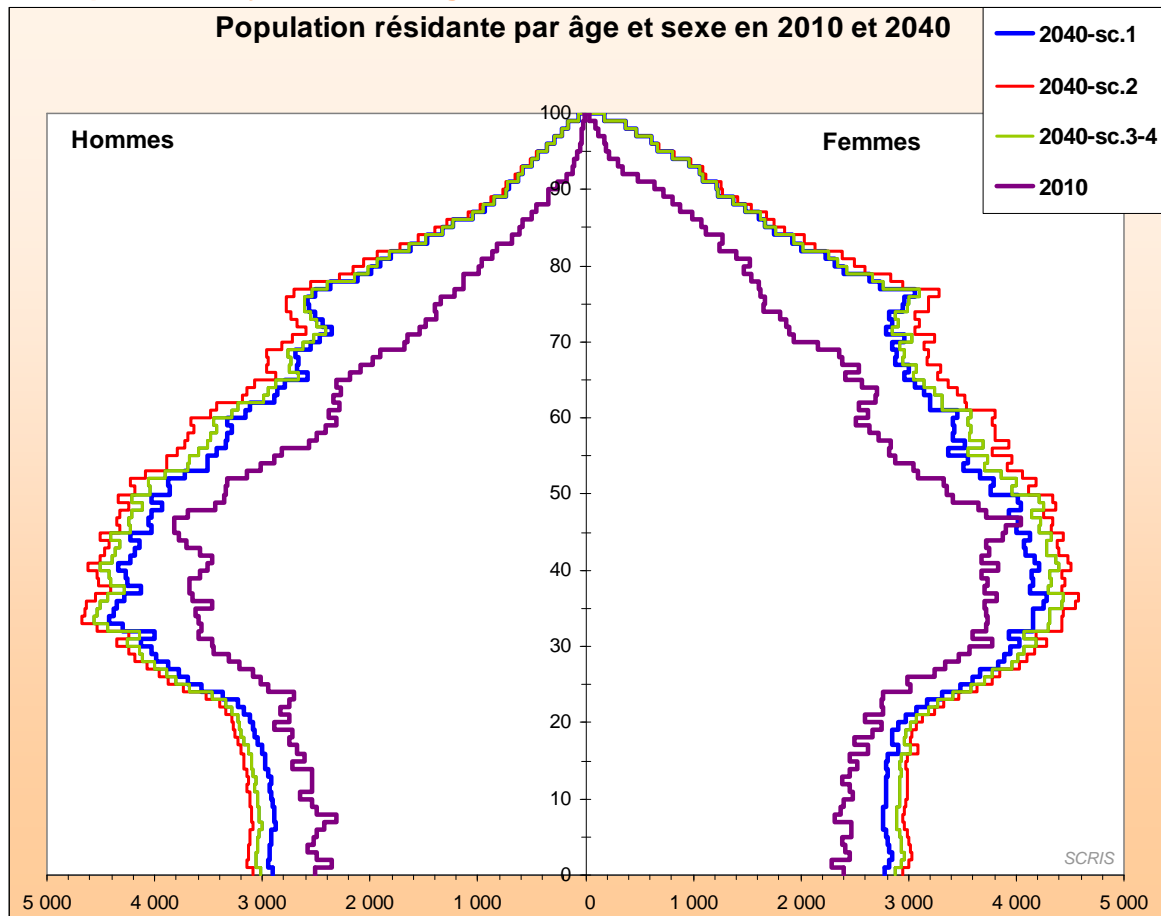
Le rapport global de dépendance du canton serait celui qui progresserait le moins fortement de l'agglomération, passant de 60% en 2010 à 70% 2040 selon les scénarios, alors même que le niveau en 2010 y est déjà le plus faible (60% contre 62%).

Graph24. Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, GE



La forme de la pyramide des âges est peu modifiée dans le temps (voir Graph25) : on perçoit tout de même le fort accroissement relatif des effectifs aux âges élevés.

Graph25. Pyramide des âges, 2010 et 2040 selon les scénarios, GE



6.2 District de Nyon

Tab12. Population du district de Nyon selon les scénarios, 2010-2040

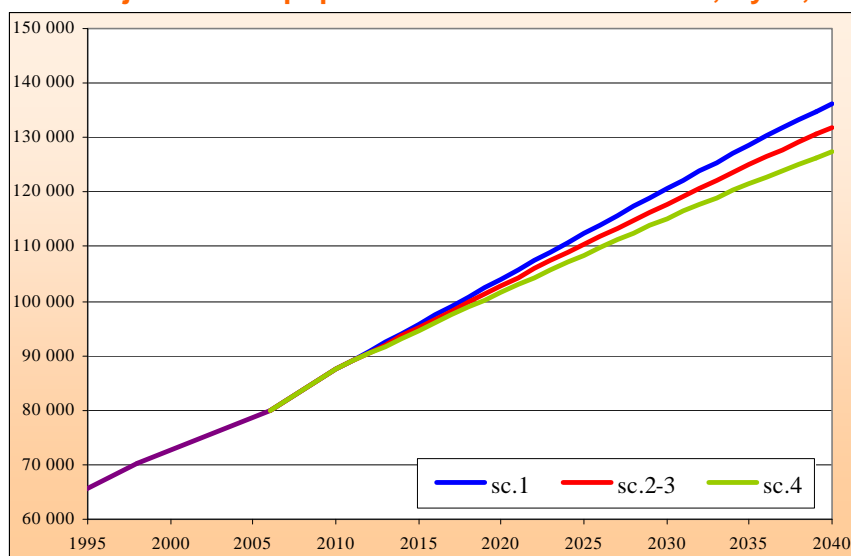
	1989	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
sc.1	56 437	70 298	79 871	87 425	95 730	104 049	112 383	120 646	128 663	136 337
sc.2-3	56 437	70 298	79 871	87 425	95 186	102 848	110 428	117 887	125 069	131 880
sc.4	56 437	70 298	79 871	87 425	94 641	101 653	108 495	115 174	121 549	127 523

Le district comptait 87 400 habitants fin 2010, représentant 9,5% de la population de l'Espace transfrontalier.

En 2040, la population atteindrait 127 500 à 136 300 habitants selon les scénarios (voir le Graph26). En trois décennies, la population s'accroîtrait donc :

- de 40 100 habitants selon le scénario « Elargissement du bassin genevois » (Développement hors périmètre) : en l'absence d'une politique volontariste d'accueil d'une population supplémentaire en périphérie ;
- de 44 500 habitants selon les scénarios 2 et 3 : avec une politique d'accueil relativement ouverte d'une population supplémentaire en périphérie ;
- de 48 900 habitants selon le scénario « Tendances récentes » (Effort de la périphérie dans et hors périmètre) : avec un engagement fort de la périphérie.

Graph26. Projections de population selon les scénarios, Nyon, 1995-2040



Le graphique suivant (Graph27) permet de relever les hypothèses migratoires retenues selon les scénarios pour le district. En début de période, le solde migratoire est à un niveau assez élevé, puis est supposé en légère diminution avant de se stabiliser.

Ces hypothèses migratoires jouent ensuite un rôle important dans l'évolution de la population et sur sa composition par âge, et donc sur le nombre de naissances (très peu sur celui des décès). Entre 2010 et 2040, le nombre total de naissances serait ainsi de 37 300 pour le scénario 4, de 38 100 pour les scénarios 2 et 3 et de 39 000 pour le scénario 1 (soit près de 5% de plus que selon le scénario 4), soit un peu plus de 10% de

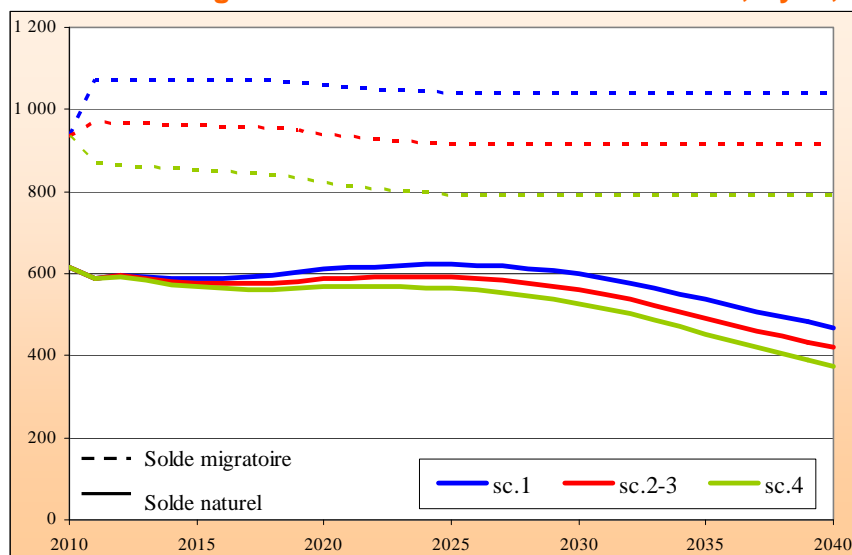
l'agglomération. L'écart entre scénarios extrêmes concernant le nombre de décès entre 2010 et 2040 est de moins d'un demi pourcent.

A noter que le nombre de décès par an passerait d'un peu moins de 400 en 2010 à environ 1 000 en 2040, soit une multiplication par un facteur 2,5. La progression irait en s'accélégrant un peu.

Le nombre de naissances passerait de 1000 en début de période de projection à une fourchette de 1 370-1 470 selon les scénarios (+36% à +46%, soit une hausse plus forte que dans le Genevois-Français). La progression serait forte puis s'infléchirait à partir de 2030 environ.

Comme on peut le voir sur le Graph27, le solde naturel serait inférieur au solde migratoire pour tous les scénarios. La part de l'accroissement démographique 2010-2040 liée au solde naturel est de 36% selon le scénario 1, de 37% selon les scénarios 2 et 3 et de 39% selon le scénario 4.

Graph27. Soldes migratoire et naturel selon les scénarios, Nyon, 1995-2040



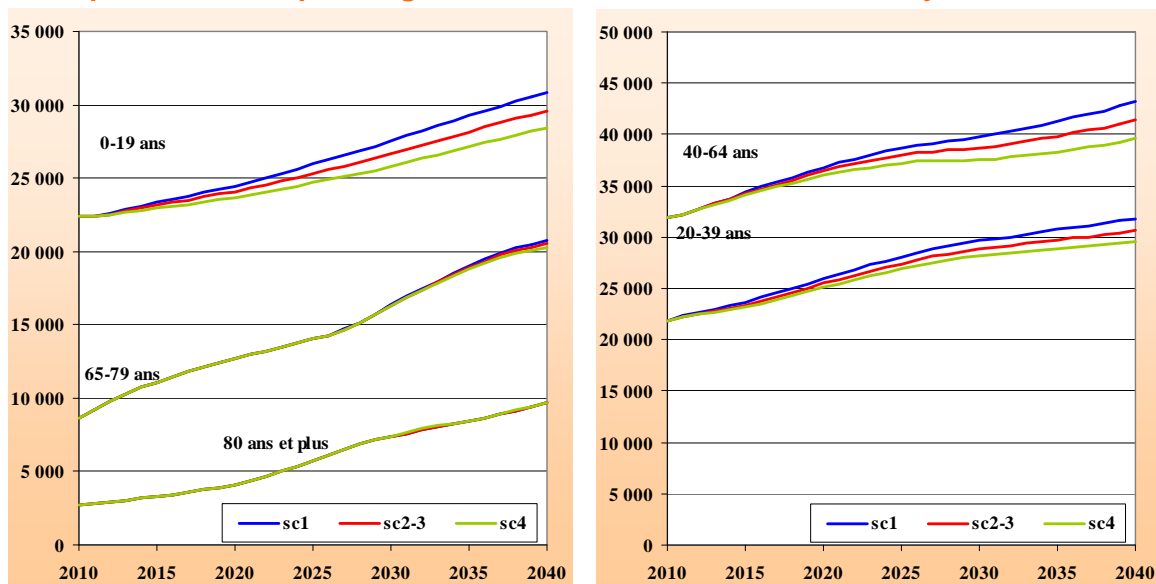
La hausse de la population totale s'accompagnerait d'une augmentation des effectifs de chaque grand groupe d'âge (voir les Graph28 et Graph29). L'accroissement relatif le plus fort concernerait les 80 ans et plus avec un effectif multiplié par un facteur 3,6 en 30 ans, et le groupe des 65-79 ans verrait aussi ses effectifs plus que doubler (multipliés par 2,4). L'augmentation de population serait la plus faible pour les 40-64 ans (+24% à +35%), et serait à peine supérieure pour les 0-19 ans (+27% à +38%) et un peu plus forte pour les 20-39 ans (+35% à +46%).

La croissance des effectifs de 40-64 ans étant un peu inférieure à celui des 20-39 ans, on assisterait donc à un rajeunissement modéré de la population potentiellement active. Contrairement aux deux parties du Genevois-Français, il y n'aurait pas de vieillissement temporaire : le poids des 20-39 ans parmi les 20-64 ans progresserait continuellement (la hausse serait restreinte à la période 2015-2030, en dehors de laquelle il y aurait une relative stabilité de ce poids).

Le paragraphe 5.3.2 fournit d'autres informations sur la question de la structure par âge.

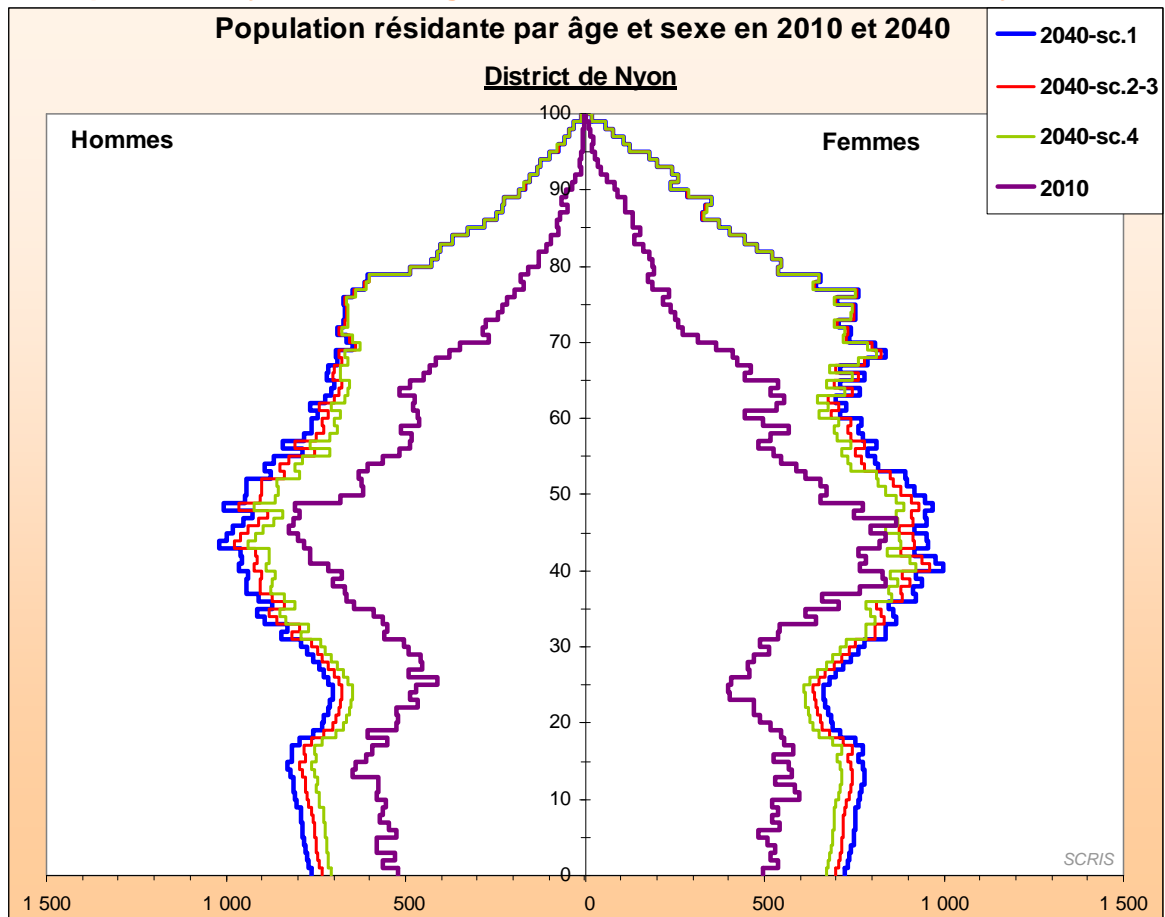
Le rapport global de dépendance progresserait fortement, passant de 63% en 2010 à une fourchette de 82-85% en 2040 selon les scénarios, soit la hausse la plus forte de l'agglomération (+19 à +22 points de pourcent contre +14 points). Le rapport de dépendance relatif aux moins de 20 ans (un peu moins de 42% en 2010) diminuerait assez fortement jusque vers 2025 (moins de 39%) avant de progresser à nouveau continuellement jusqu'en 2040 (41%).

Graph28. Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, Nyon



La forme de la pyramide des âges est peu modifiée dans le temps (voir Graph29) : on perçoit tout de même le fort accroissement relatif des effectifs aux âges élevés.

Graph29. Pyramide des âges, 2010 et 2040 selon les scénarios, Nyon



6.3 Genevois de l'Ain (partie de la ZE du Genevois-Français)

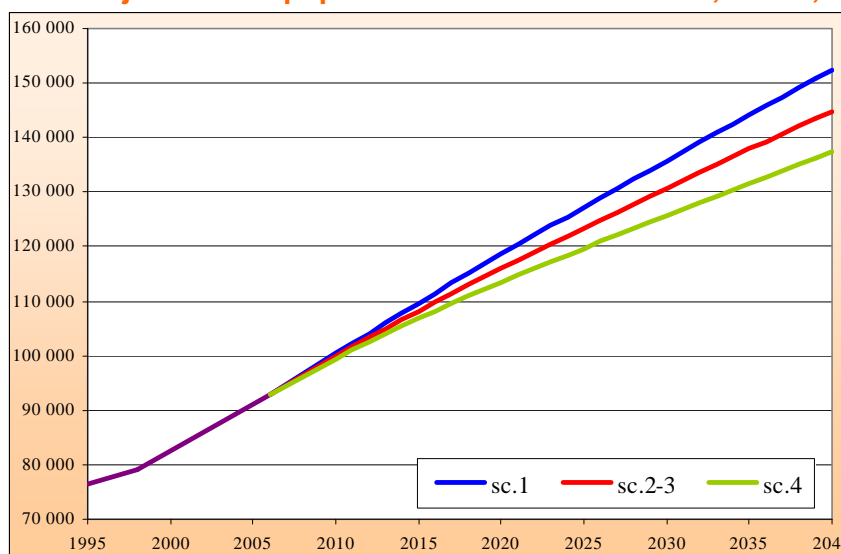
Tab13. Population du Genevois-F.01 selon les scénarios, 2010-2040

	1989	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
sc.1	71 296	79 165	92 989	100 443	109 613	118 640	127 235	135 736	144 188	152 488
sc.2-3	71 296	79 165	92 989	99 951	108 229	116 060	123 445	130 719	137 904	144 892
sc.4	71 296	79 165	92 989	99 459	106 845	113 480	119 654	125 702	131 621	137 296

Le territoire comptait près de 93 000 habitants en fin d'année 2006 et pourrait avoir atteint 100 000 habitants fin 2010, représentant 11% de la population de l'Espace transfrontalier. En 2040, la population atteindrait 137 300 à 152 500 habitants selon les scénarios (voir le Graph30). En trois décennies, la population s'accroîtrait donc :

- de 37 800 habitants selon le scénario « Élargissement du bassin genevois » (Développement hors périmètre) : en l'absence d'une politique volontariste d'accueil d'une population supplémentaire en périphérie ;
- de 44 900 habitants selon les scénarios 2 et 3 : avec une politique d'accueil relativement ouverte d'une population supplémentaire en périphérie ;
- de 52 000 habitants selon le scénario « Tendence récente » (Effort de la périphérie dans et hors périmètre) : avec un engagement fort de la périphérie.

Graph30. Projections de population selon les scénarios, GF-01, 1995-2040



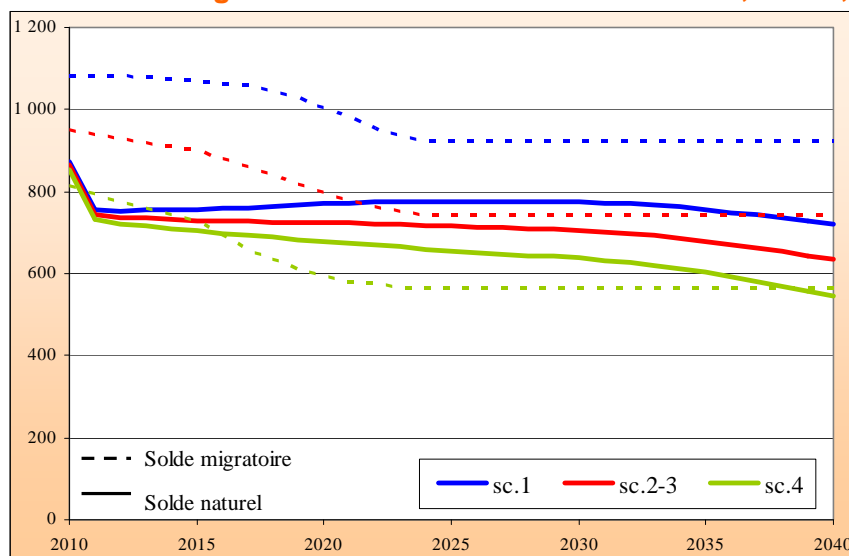
Le graphique suivant (Graph31) permet de relever les hypothèses migratoires retenues selon les scénarios pour le territoire. Le solde migratoire est au début proche de la tendance observée, puis est supposé en diminution avant de se stabiliser un peu avant 2025. Ces hypothèses migratoires jouent ensuite un rôle important dans l'évolution de la population et sur sa composition par âge, et donc sur le nombre de naissances (très peu sur celui des décès). Entre 2010 et 2040, le nombre total de naissances serait ainsi de 42 700 pour le scénario 4, de 44 500 pour les scénarios 2 et 3 et de 46 400 pour le scénario 1 (soit 9% de plus que selon le scénario 4), soit environ 12% de l'agglomération. L'écart entre scénarios extrêmes concernant le nombre de décès entre 2010 et 2040 est inférieur à 2%.

A noter que le nombre de décès par an passerait de moins de 500 en 2010 à légèrement plus de 1 000 en 2040, soit une multiplication par un facteur 2,1. La progression irait en s'accroissant un peu.

Le nombre de naissances passerait de 1 250 en début de période à une fourchette de 1 560-1 760 selon les scénarios (+16% à +29%). La progression serait quasi linéaire.

Comme on peut le voir sur le Graph31, le solde naturel serait inférieur au solde migratoire pour les scénarios 1 à 3, mais légèrement supérieur selon le scénario 4. La part de l'accroissement démographique 2010-2040 liée au solde naturel est de 44% selon le scénario 1, de 47% selon les scénarios 2 et 3 et de 52% selon le scénario 4.

Graph31. Soldes migratoire et naturel selon les scénarios, GF-01, 1995-2040



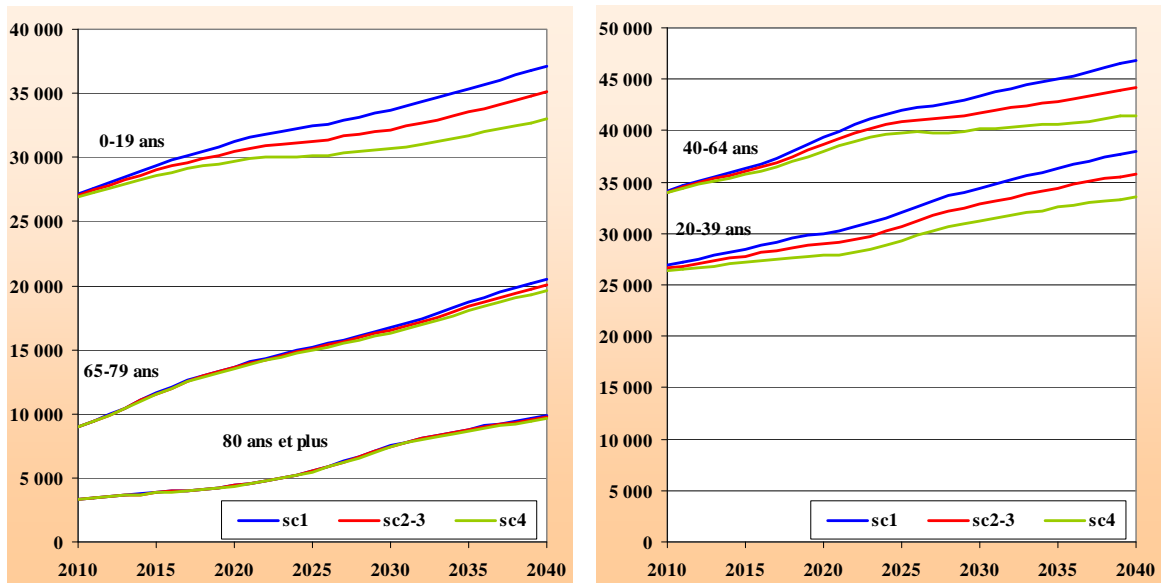
La hausse de la population totale s'accompagnerait d'une augmentation des effectifs de chaque grand groupe d'âge (voir les Graph32 et Graph33). L'accroissement relatif le plus fort concernerait les 80 ans et plus avec un quasi triplement des effectifs en 30 ans, et le groupe des 65-79 ans verrait aussi ses effectifs plus que doubler (multipliés par 2,2 à 2,3). L'augmentation de population serait la plus faible pour les 0-19 ans et les 40-64 ans (entre +23% et +37%), et serait à peine supérieure pour les 20-39 ans (+27% à +41%). La croissance des effectifs de 40-64 ans étant un peu inférieure à celle des 20-39 ans, on assisterait donc à un rajeunissement, très modéré, de la population potentiellement active. Il y aurait en fait vieillissement (relatif) vers 2020-2025 avant un retournement de tendance, correspondant au passage progressif à l'âge de la retraite des générations du baby-boom.

Le paragraphe 5.3.2 fournit d'autres informations sur la question de la structure par âge.

Le rapport global de dépendance progresserait fortement, passant de 65% en 2010 à une fourchette de 80-83% en 2040 selon les scénarios. Il progresserait un peu plus que la moyenne (+15 à +18 points de pourcent contre +14 points), partant pourtant d'un niveau déjà un peu plus élevé (65% contre 62%)

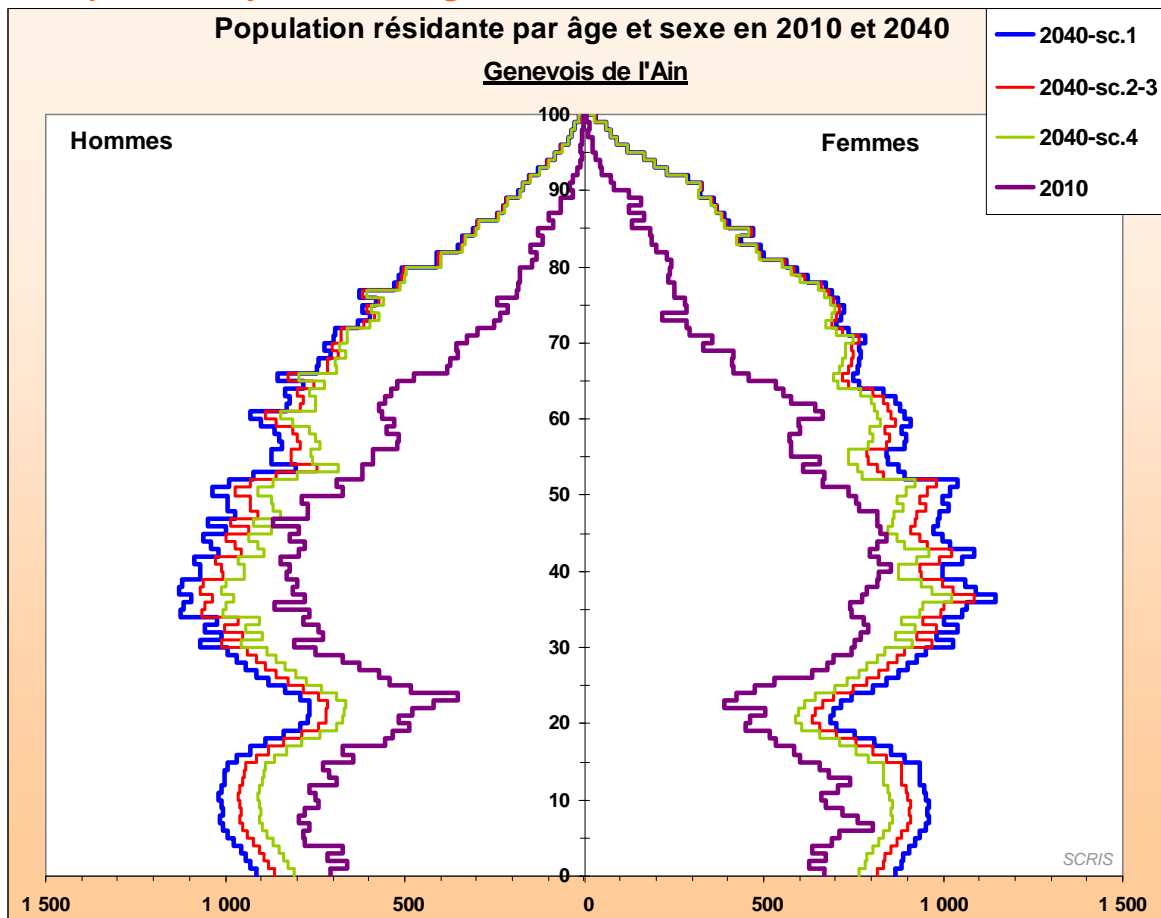
Le rapport de dépendance relatif aux moins de 20 ans se maintiendrait globalement, ne passant pas sous les 43% (contre 45% en 2010).

Graph32. Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, GF-01



La forme de la pyramide des âges est peu modifiée dans le temps (voir Graph33) : on perçoit tout de même le fort accroissement relatif des effectifs aux âges les plus élevés.

Graph33. Pyramide des âges, 2010 et 2040 selon les scénarios, GF-01



6.4 Genevois haut-savoyard (partie de la ZE du Genevois-Français)

Tab14. Population du Genevois-F.74 selon les scénarios, 2010-2040

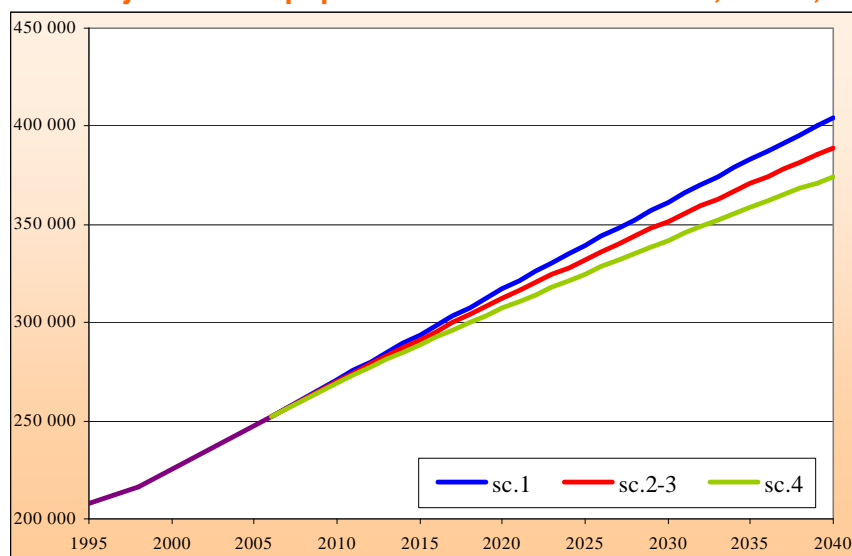
	1989	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
sc.1	191 301	216 007	251 977	270 916	293 938	316 998	339 408	361 465	383 061	404 089
sc.2-3	191 301	216 007	251 977	270 024	291 371	312 128	332 133	351 748	370 824	389 246
sc.4	191 301	216 007	251 977	269 132	288 803	307 258	324 858	342 031	358 587	374 402

Le territoire comptait près de 252 000 habitants en fin d'année 2006 et pourrait avoir atteint 270 000 habitants fin 2010, représentant 29% de la population de l'Espace transfrontalier.

En 2040, la population atteindrait 374 400 à 404 100 habitants selon les scénarios (voir le Graph34). En trois décennies, la population s'accroîtrait donc :

- de 105 300 habitants selon le scénario « Elargissement du bassin genevois » (Développement hors périmètre) : en l'absence d'une politique volontariste d'accueil d'une population supplémentaire en périphérie ;
- de 119 200 habitants selon les scénarios 2 et 3 : avec une politique d'accueil relativement ouverte d'une population supplémentaire en périphérie ;
- de 133 200 habitants selon le scénario « Tendances récentes » (Effort de la périphérie dans et hors périmètre) : avec un engagement fort de la périphérie.

Graph34. Projections de population selon les scénarios, GF-74, 1995-2040



Le graphique suivant (Graph35) permet de relever les hypothèses migratoires retenues selon les scénarios pour le territoire. Le solde migratoire est au début proche de la tendance observée, puis est supposé en diminution avant de se stabiliser un peu avant 2025. Ces hypothèses migratoires jouent ensuite un rôle important dans l'évolution de la population et sur sa composition par âge, et donc sur le nombre de naissances (très peu sur celui des décès). Entre 2010 et 2040, le nombre total de naissances serait ainsi de 120 100 pour le scénario 4, de 124 100 pour les scénarios 2 et 3 et de 128 000 pour le scénario 1 (soit près de 7% de plus que selon le scénario 4), soit 33-34% de

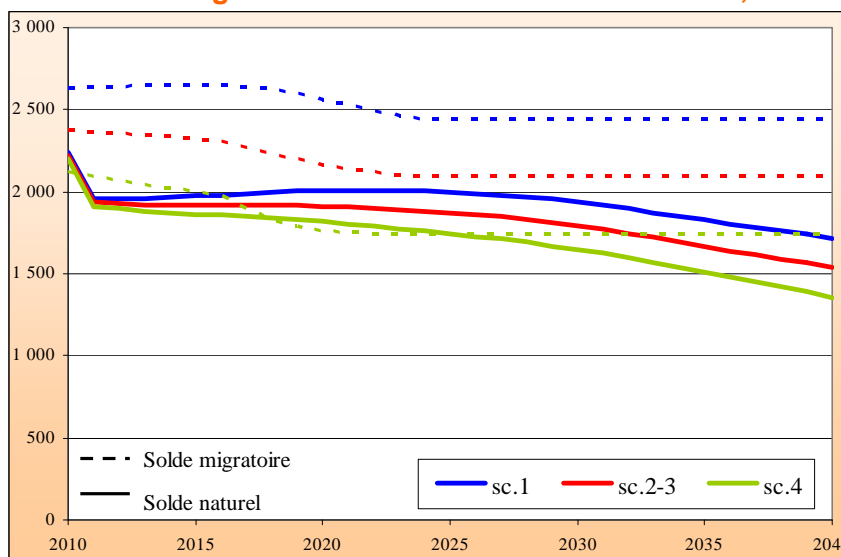
l'agglomération. L'écart entre scénarios extrêmes concernant le nombre de décès entre 2010 et 2040 est à peine supérieur à 1%.

A noter que le nombre de décès par an passerait d'un peu plus de 1 500 en 2010 à légèrement moins de 3 000 en 2040, soit une multiplication par un facteur 1,9. La progression irait en s'accélégrant un peu.

Le nombre de naissances passerait de 3 500 en début de période de projection à une fourchette de 4 320-4 740 selon les scénarios (+15% à +25%). La progression serait quasi linéaire.

Comme on peut le voir sur le Graph35, le solde naturel serait inférieur au solde migratoire pour tous les scénarios, même s'il paraît très proche selon le scénario 4. La part de l'accroissement démographique 2010-2040 liée à l'accroissement naturel est de 44% selon le scénario 1, de 46% selon les scénarios 2 et 3 et de 48% selon le scénario 4.

Graph35. Soldes migratoire et naturel selon les scénarios, GF-74, 1995-2040



La hausse de la population totale s'accompagnerait d'une augmentation des effectifs de chaque grand groupe d'âge (voir les Graph36 et Graph37). L'accroissement relatif le plus fort concernerait les 80 ans et plus avec un quasi triplement des effectifs en 30 ans, et le groupe des 65-79 ans verrait aussi ses effectifs plus que doubler (multipliés par 2,2 à 2,3). L'augmentation de population serait la plus faible pour les 0-39 ans (entre +24% et +34%), et serait à peine supérieure pour les 40-64 ans (+25% à +36%).

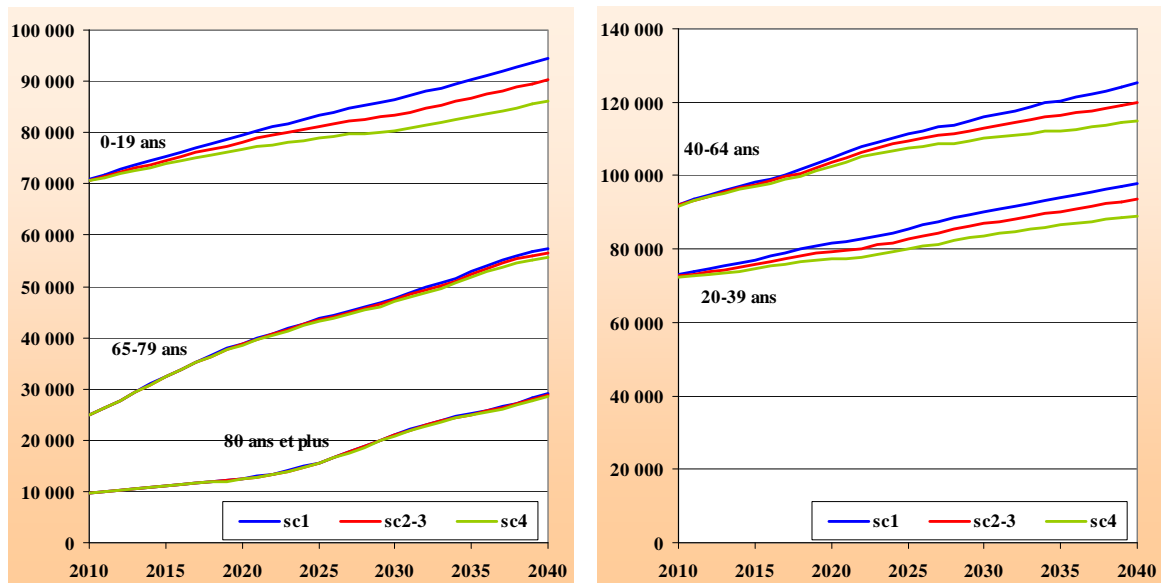
La croissance des effectifs de 40-64 ans étant un peu supérieure à celle des 20-39 ans, on assisterait donc à un vieillissement, très modéré, de la population potentiellement active. A l'instar du Genevois de l'Ain, il y aurait en fait vieillissement notable vers 2020-2025 avant un retournement de tendance (mais moindre), correspondant au passage progressif à l'âge de la retraite des générations du baby-boom.

Le paragraphe 5.3.2 fournit d'autres informations sur la question de la structure par âge.

Le rapport global de dépendance progresserait fortement, passant de 64% en 2010 à une fourchette de 81-83% en 2040 selon les scénarios. Il progresserait un peu plus que la moyenne (+17 à +19 points de pourcent contre +14 points), partant pourtant d'un niveau déjà un peu plus élevé (64% contre 62%)

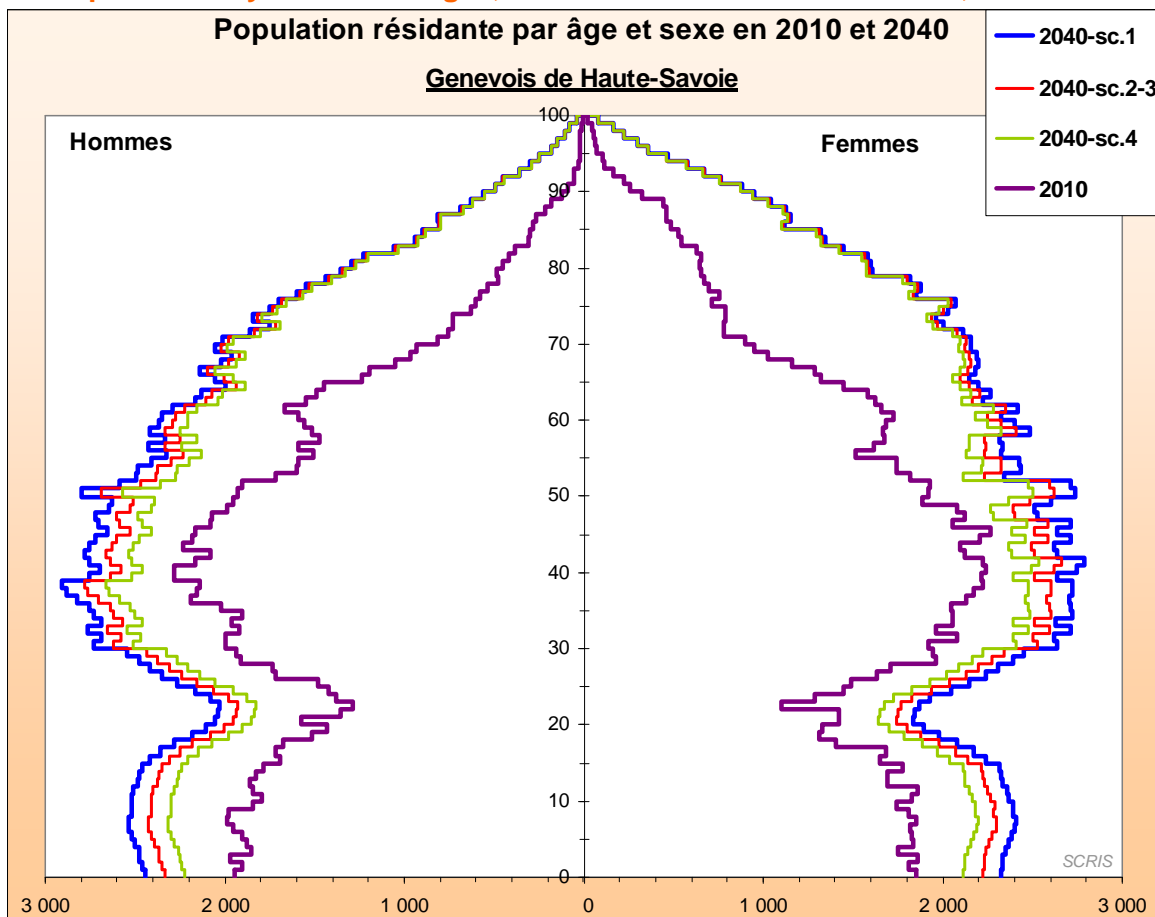
Le rapport de dépendance relatif aux moins de 20 ans se maintiendrait globalement, ne passant pas sous les 41,5% (contre 43% en 2010), et se reprenant un peu entre 2030 et 2040.

Graph36. Groupes d'âges selon les scénarios, 2010-2040, GF-74



La forme de la pyramide des âges est peu modifiée dans le temps (voir Graph37) : on perçoit tout de même le fort accroissement relatif des effectifs aux âges les plus élevés.

Graph37. Pyramide des âges, 2010 et 2040 selon les scénarios, GF-74



Partie 7 – Contexte régional de l'agglomération

7.1 Le Territoire franco-valdo-genevois

Nous avons étudié jusqu'à présent l'Espace transfrontalier genevois, constitué du canton de Genève, du district de Nyon et de la zone d'emploi du Genevois-Français. Or, la zone de référence de cet espace, à caractère institutionnel, est le « Territoire franco-valdo-genevois », dans lequel il s'insère complètement et qui regroupe les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et les cantons de Genève et de Vaud⁵⁷. Ces quatre territoires ont un poids démographique assez proche, comme l'indique le Tab15.

Tab15. Population observée et projetée des entités du Territoire franco-valdo-genevois (scénarios extrêmes), 1974-2040

Au 31.12	1974	1981	1989	1998	2009	2010	2025		2040	
							sc min	sc max	sc min	sc max
Ain	376 477	418 516	471 019	515 478	595 536	603 000	676 000	726 000	722 000	835 000
	<i>Evolution de population depuis 2010 --></i>						+12%	+20%	+20%	+38%
Haute-Savoie	447 795	494 505	568 286	631 963	734 568	745 000	815 000	878 000	858 000	1 001 000
	<i>Evolution de population depuis 2010 --></i>						+9%	+18%	+15%	+34%
Vaud	515 133	518 827	562 688	607 879	697 802	708 177	798 462	853 617	862 674	987 872
	<i>Evolution de population depuis 2010 --></i>						+13%	+21%	+22%	+39%
Genève	339 621	355 461	379 811	403 022	457 628	463 919	517 612	537 099	575 910	618 494
	<i>Evolution de population depuis 2010 --></i>						+12%	+16%	+24%	+33%
Total	1 679 026	1 787 309	1 981 804	2 158 342	2 485 534	2 520 096	2 807 074	2 994 716	3 018 584	3 442 366
	<i>Evolution de population depuis 2010 --></i>						+11%	+19%	+20%	+37%

Départements français : En 2009, population estimée (source INSEE) / 2010 : estimation sur la base du taux de croissance 1999-2009

sc min / sc max : scénarios extrêmes (bas et haut pour l'INSEE et Statistique Vaud, scénarios 2 et 1 dans cette étude pour Genève)

Données : INSEE (France), Statistique Vaud (Vaud), OCSTAT (Genève)

Population fin 2040 pour les départements français : estimation sur la base de la tendance 2030-2039

Ce tableau (Tab15) donne une idée du dynamisme démographique du Territoire franco-valdo-genevois. Il se base sur des projections réalisées par l'INSEE pour les départements français (via le modèle Omphale 2010, mise à jour : mai 2011), et par Statistique Vaud pour les cantons suisses (calculs 2010 et 2011).

Le département de la Haute-Savoie paraît légèrement en retrait parmi les autres parties du territoire pour ce qui concerne le scénario minimum. Mais le taux de croissance global reste élevé : +20% à +37% entre 2010 et 2040. A titre de comparaison, notons qu'au niveau de la France métropolitaine, la croissance de population anticipée pour la même période est de +5% à +21% selon l'INSEE, et pour la Suisse de -2% à +30% selon l'OFS. Rappelons que pour le canton de Genève, le scénario « morosité économique » n'a pas été retenu ici (se reporter à la partie 4.1).

⁵⁷ Observatoire statistique transfrontalier, *Des changements dans les zonages d'études de l'Observatoire statistique transfrontalier (OST)*, Communiqué de presse, 8 novembre 2011

7.2 L'Espace transfrontalier, moteur du Territoire franco-valdo-genevois

Les projections de population pour l'Espace transfrontalier, paraissant dans ce rapport, sont considérées comme cohérentes avec celles réalisées pour les régions du Territoire franco-valdo-genevois dans lesquelles elles s'insèrent.

Pour les projections de population des départements de l'Ain et de Haute-Savoie réalisées par l'INSEE⁵⁸, l'évolution anticipée de la fécondité (prolongement d'un niveau récent) et de l'espérance de vie (à un rythme très proche), mais aussi des migrations, est très proche de ce qui a été retenu pour le Genevois-Français de l'Ain et de Haute-Savoie. On peut le vérifier dans les courbes figurant dans en Annexe A et Annexe B : l'évolution de population anticipée pour ces derniers territoires (selon l'INSEE et dans ce rapport) suit une même tendance.

L'Espace transfrontalier aurait une croissance de population (selon les scénarios retenus) supérieure à celle du Territoire franco-valdo-genevois ou de chacune de ses entités : elle serait, selon les scénarios «extrêmes», de +17% à +20% entre 2010 et 2025 (contre +11% à +19% pour le Territoire), et de +34% à +39% entre 2010 et 2040 (contre +20% à +37% pour le Territoire).

L'Espace transfrontalier représenterait en 2040 entre 36 et 43% de la population du Territoire franco-valdo-genevois. Ce poids, qui était passé de 34% à 36% entre 1975 et 2010, continuerait donc à progresser.

Pendant la période 2010-2040, l'Espace transfrontalier contribue de façon importante à la dynamique démographique des départements et des cantons concernés. En retenant les scénarios moyens :

- il contribue pour un quart de la croissance de la population de l'Ain (via la partie Ain du Genevois) ;
- pour les 2/3 de la croissance de la population de la Haute-Savoie (partie haut-savoyarde du Genevois-Français) ;
- pour 1/5^{ème} à la croissance de la population du canton de Vaud (district de Nyon).

Entre 2010 et 2040, le Territoire franco-valdo-genevois devrait voir sa population s'accroître de 498 400 à 922 000 habitants ; près de la moitié (48%) de cette augmentation serait liée à l'accroissement de population de l'Espace transfrontalier. Celui-ci paraît jouer un indéniable rôle de moteur démographique local.

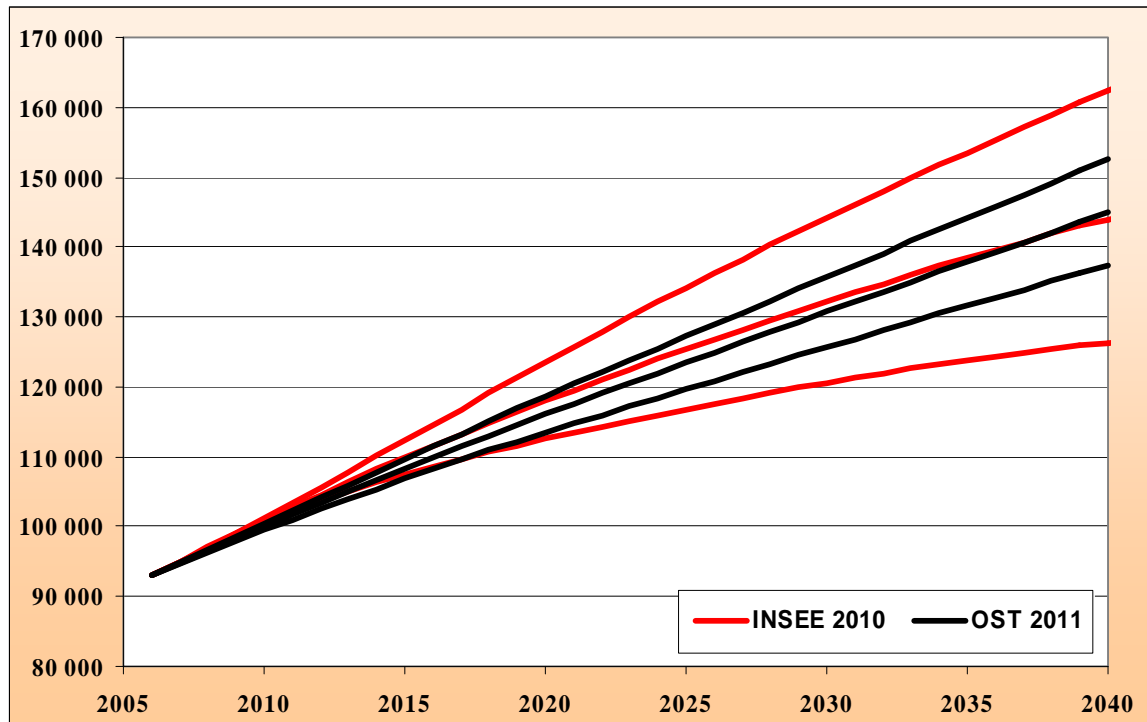
⁵⁸ Site internet de l'INSEE : *Projections départementales et régionales de population à l'horizon 2040 - Mise à jour : mai 2011* - http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=proj-dep-population-2010

ANNEXES

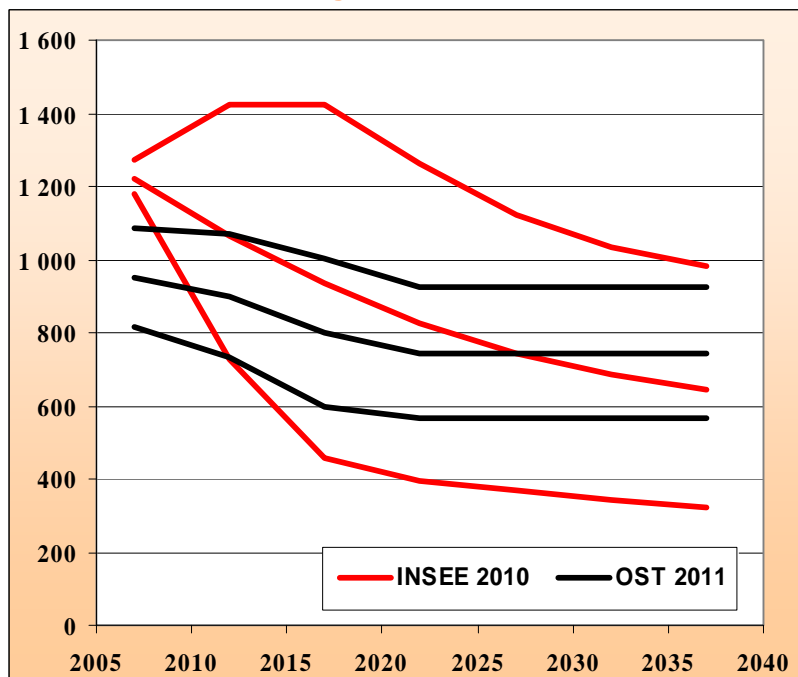
ANNEXE A] Comparaisons des projections avec celles d'Omphale 2010 / GF-01	75
ANNEXE B] Comparaisons des projections avec celles d'Omphale 2010 / GF-74	76
ANNEXE C] Hypothèses communes aux scénarios	77
ANNEXE D] Résultats du scénario 1	78
ANNEXE E] Résultats du scénario 2	82
ANNEXE F] Résultats du scénario 3	86
ANNEXE G] Résultats du scénario 4	90

**ANNEXE A] Comparaisons des projections
avec celles d'Omphale 2010 / GF-01**

Évolution de la population, 2006-2040, GF-01

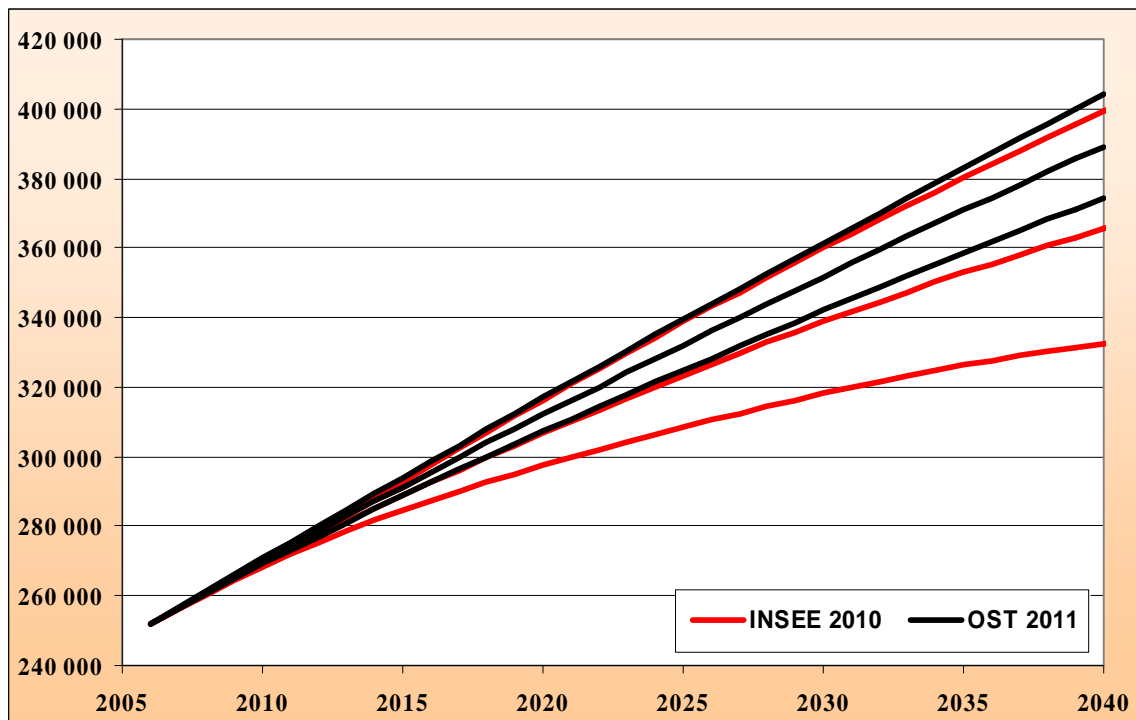


Évolution du solde migratoire retenu, 2007-2037, GF-01

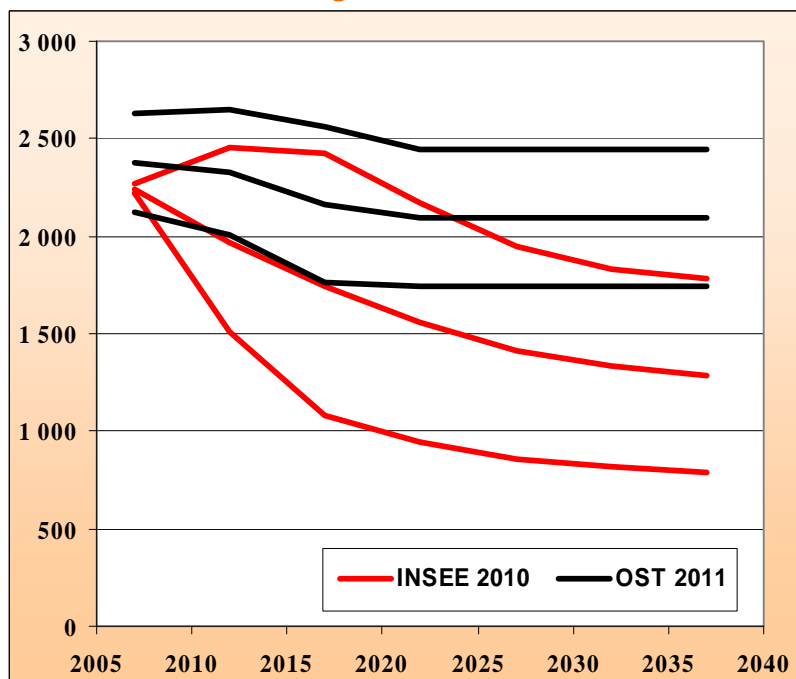


**ANNEXE B] Comparaisons des projections
avec celles d'Omphale 2010 / GF-74**

Évolution de la population, 2006-2040, GF-74



Évolution du solde migratoire retenu, 2007-2037, GF-74



ANNEXE C] Hypothèses communes aux scénarios

Indicateur conjoncturel de fécondité

	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	2.02	1.85	1.85	1.85	1.85	1.85	1.85
GF-74	2.11	1.95	1.95	1.95	1.95	1.95	1.95
Nyon	1.66	1.76	1.80	1.80	1.80	1.80	1.80
Gve	1.40	1.42	1.43	1.44	1.44	1.44	1.44
Esp. tr.	1.69	1.65	1.66	1.66	1.66	1.67	1.67

Espérance de vie à la naissance

	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	84.0	84.6	85.2	85.8	86.3	86.8	87.2
GF-74	82.9	83.6	84.3	84.9	85.6	86.2	86.8
Nyon	84.7	84.5	85.1	85.7	86.3	86.7	87.2
Gve	83.0	84.0	84.7	85.3	85.9	86.5	87.0
Esp. tr.	83.2	84.0	84.7	85.3	85.9	86.5	87.0

ANNEXE DJ Résultats du scénario 1

Population totale

au 31.12	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	79 165	92 989	100 443	109 613	118 640	127 235	135 736	144 188	152 488
GF-74	216 007	251 977	270 916	293 938	316 998	339 408	361 465	383 061	404 089
Nyon	70 298	79 871	87 425	95 730	104 049	112 383	120 646	128 663	136 337
Gve	403 022	445 306	463 919	480 881	498 213	517 612	537 562	557 088	575 910
Esp. tr.	768 492	870 143	922 703	980 162	1 037 900	1 096 639	1 155 409	1 213 000	1 268 824

Répartition de la population dans l'agglomération

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	103	107	109	112	114	116	117	119	120
GF-74	281	290	294	300	305	309	313	316	318
Nyon	91	92	95	98	100	102	104	106	107
Gve	524	512	503	491	480	472	465	459	454
Esp. tr.	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Evolution de la population

	2011-15	2016-20	2021-25	2026-30	2031-35	2036-40
GF-01	9 169	9 028	8 595	8 500	8 452	8 300
GF-74	23 023	23 060	22 409	22 058	21 596	21 028
Nyon	8 305	8 319	8 334	8 263	8 017	7 675
Gve	16 962	17 332	19 400	19 950	19 526	18 821
Esp. tr.	57 459	57 738	58 739	58 770	57 591	55 825

Répartition

	2011-20	2021-30	2031-40
	16%	15%	15%
	40%	38%	38%
	14%	14%	14%
	30%	33%	34%
Esp. tr.	100%	100%	100%

Taux de croissance annuel moyen de la population

	2011-15	2016-20	2021-25	2026-30	2031-35	2036-40
GF-01	1.76%	1.60%	1.41%	1.30%	1.22%	1.13%
GF-74	1.64%	1.52%	1.38%	1.27%	1.17%	1.07%
Nyon	1.83%	1.68%	1.55%	1.43%	1.29%	1.17%
Gve	0.72%	0.71%	0.77%	0.76%	0.72%	0.67%
Esp. tr.	1.22%	1.15%	1.11%	1.05%	0.98%	0.90%

ANNEXE D - Scénario 1 (2/4)

Naissances

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	1 162	1 223	1 365	1 317	1 398	1 479	1 578	1 682	1 761
GF-74	2 957	3 500	3 788	3 700	3 921	4 124	4 315	4 536	4 740
Nyon	899	987	1 006	1 078	1 176	1 276	1 362	1 423	1 473
Gve	4 453	4 896	4 959	4 958	5 033	5 209	5 421	5 545	5 622
Esp. tr.	9 471	10 607	11 117	11 054	11 529	12 089	12 676	13 186	13 596

Répartition

	2010	2040
	12%	13%
	34%	35%
	9%	11%
	45%	41%
	100%	100%

Taux brut de natalité

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	14.5	13.0	13.5	11.9	11.7	11.6	11.6	11.6	11.5
GF-74	13.6	13.8	13.9	12.5	12.3	12.1	11.9	11.8	11.7
Nyon	12.7	12.2	11.4	11.2	11.2	11.3	11.2	11.0	10.8
Gve	11.0	10.9	10.7	10.3	10.1	10.0	10.0	9.9	9.8
Esp. tr.	12.2	12.1	12.0	11.2	11.0	11.0	10.9	10.8	10.7

Décès

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	439	456	492	561	628	703	804	926	1 041
GF-74	1 484	1 409	1 548	1 728	1 914	2 126	2 378	2 707	3 024
Nyon	386	410	392	490	566	654	763	887	1 004
Gve	3 191	3 016	3 214	3 314	3 543	3 772	4 007	4 243	4 482
Esp. tr.	5 500	5 291	5 646	6 092	6 650	7 255	7 952	8 763	9 550

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	27%	32%
	7%	11%
	57%	47%
	100%	100%

Taux brut de mortalité

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	5.5	4.9	4.9	5.1	5.3	5.5	5.9	6.4	6.8
GF-74	6.8	5.5	5.7	5.8	6.0	6.2	6.5	7.0	7.5
Nyon	5.4	5.1	4.4	5.1	5.4	5.8	6.3	6.9	7.4
Gve	7.9	6.7	6.9	6.9	7.1	7.3	7.4	7.6	7.8
Esp. tr.	7.1	6.0	6.1	6.2	6.4	6.6	6.8	7.2	7.5

ANNEXE D - Scénario 1 (3/4)

Solde naturel

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	723	767	873	757	771	776	774	756	720
GF-74	1 473	2 091	2 240	1 972	2 008	1 998	1 937	1 829	1 717
Nyon	513	577	614	588	610	623	599	536	469
Gve	1 262	1 880	1 745	1 645	1 491	1 437	1 414	1 302	1 140
Esp. tr.	3 971	5 316	5 471	4 962	4 879	4 834	4 724	4 423	4 046

Répartition

	2010	2040
	16%	18%
	41%	42%
	11%	12%
	32%	28%
Total	100%	100%

Solde migratoire

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01		979	1 085	1 070	1 005	925	925	925	925
GF-74		2 938	2 630	2 645	2 565	2 445	2 445	2 445	2 445
Nyon	482	1 309	934	1 070	1 058	1 042	1 040	1 040	1 040
Gve	900	2 444	4 546	1 760	2 120	2 560	2 560	2 560	2 560
Esp. tr.		7 669	9 195	6 545	6 748	6 972	6 970	6 970	6 970

Répartition

	2010	2040
	12%	13%
	29%	35%
	10%	15%
	49%	37%
Total	100%	100%

Part du solde naturel dans le solde total

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01		0.44	0.45	0.41	0.43	0.46	0.46	0.45	0.44
GF-74		0.42	0.46	0.43	0.44	0.45	0.44	0.43	0.41
Nyon	0.52	0.31	0.40	0.35	0.37	0.37	0.37	0.34	0.31
Gve	0.58	0.43	0.28	0.48	0.41	0.36	0.36	0.34	0.31
Esp. tr.		0.41	0.37	0.43	0.42	0.41	0.40	0.39	0.37

Structure par âge

	2010	GF-01	GF-74	Nyon	Gve	Esp. tr.
0-19	27.0%	26.2%	25.6%	21.6%	23.9%	
20-39	26.8%	27.0%	25.0%	29.0%	27.8%	
40-64	34.0%	34.0%	36.5%	33.7%	34.1%	
65-79	8.9%	9.2%	9.8%	11.2%	10.2%	
80 et +	3.3%	3.6%	3.1%	4.5%	3.9%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

Structure par âge

	2040	GF-01	GF-74	Nyon	Gve	Esp. tr.
0-19	24.4%	23.4%	22.6%	20.0%	21.9%	
20-39	24.9%	24.3%	23.3%	26.9%	25.4%	
40-64	30.7%	31.0%	31.7%	31.8%	31.4%	
65-79	13.5%	14.2%	15.2%	13.9%	14.1%	
80 et +	6.5%	7.2%	7.1%	7.4%	7.2%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

ANNEXE D - Scénario 1 (4/4)

Population de 0 à 19 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	21 659	25 083	27 164	29 367	31 214	32 419	33 668	35 348	37 144
GF-74	59 502	66 891	70 982	75 323	79 540	83 288	86 391	90 412	94 523
Nyon	17 825	20 703	22 383	23 346	24 460	25 988	27 532	29 240	30 835
Gve	87 550	97 427	100 391	101 843	103 030	105 398	108 837	112 073	115 253
Esp. tr.	186 536	210 105	220 920	229 879	238 245	247 093	256 429	267 073	277 756

Répartition

	2010	2040
	12%	13%
	32%	34%
	10%	11%
	45%	41%
	100%	100%

Population de 20 à 39 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	23 275	25 844	26 896	28 476	30 034	32 088	34 448	36 364	38 041
GF-74	63 516	70 218	73 129	77 056	81 434	85 500	90 143	94 064	98 024
Nyon	20 876	20 880	21 836	23 627	25 991	28 031	29 646	30 747	31 832
Gve	124 537	130 947	134 462	136 938	140 866	146 113	150 513	152 818	154 646
Esp. tr.	232 204	247 889	256 323	266 097	278 325	291 732	304 750	313 994	322 544

Répartition

	2010	2040
	10%	12%
	29%	30%
	9%	10%
	52%	48%
	100%	100%

Population de 40 à 64 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	25 622	31 498	34 127	36 323	39 326	42 010	43 420	45 011	46 889
GF-74	68 055	84 950	92 124	98 072	104 768	111 262	116 056	120 442	125 126
Nyon	22 727	28 974	31 926	34 395	36 802	38 650	39 755	41 279	43 188
Gve	133 463	151 056	156 277	161 220	167 963	171 974	172 761	177 246	183 289
Esp. tr.	249 867	296 478	314 454	330 009	348 859	363 896	371 992	383 978	398 492

Répartition

	2010	2040
	11%	12%
	29%	31%
	10%	11%
	50%	46%
	100%	100%

Population de 65 à 79 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	6 769	7 798	8 959	11 591	13 660	15 194	16 702	18 682	20 519
GF-74	19 475	21 708	25 030	32 485	38 786	43 722	47 768	52 979	57 457
Nyon	5 757	6 931	8 599	11 072	12 703	14 033	16 346	18 990	20 778
Gve	42 333	47 448	51 983	56 844	58 993	61 548	68 762	76 176	79 840
Esp. tr.	74 334	83 884	94 572	111 992	124 142	134 497	149 578	166 826	178 595

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	26%	32%
	9%	12%
	55%	45%
	100%	100%

Population de 80 ans et plus

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	1 939	2 767	3 297	3 855	4 407	5 524	7 499	8 783	9 895
GF-74	5 642	8 210	9 650	11 003	12 470	15 636	21 108	25 163	28 959
Nyon	1 866	2 383	2 681	3 292	4 092	5 682	7 366	8 407	9 704
Gve	15 138	18 428	20 806	24 036	27 360	32 579	36 688	38 776	42 881
Esp. tr.	24 585	31 788	36 434	42 186	48 329	59 420	72 660	81 129	91 439

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	26%	32%
	7%	11%
	57%	47%
	100%	100%

ANNEXE EJ Résultats du scénario 2

Population totale

au 31.12	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	79 165	92 989	99 951	108 229	116 060	123 445	130 719	137 904	144 892
GF-74	216 007	251 977	270 024	291 371	312 128	332 133	351 748	370 824	389 246
Nyon	70 298	79 871	87 425	95 186	102 848	110 428	117 887	125 069	131 880
Gve	403 022	445 306	463 919	487 139	511 269	537 099	564 588	591 894	618 494
Esp. tr.	768 492	870 143	921 319	981 924	1 042 305	1 103 105	1 164 942	1 225 692	1 284 512

Répartition de la population dans l'agglomération

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	103	107	108	110	111	112	112	113	113
GF-74	281	290	293	297	299	301	302	303	303
Nyon	91	92	95	97	99	100	101	102	103
Gve	524	512	504	496	491	487	485	483	482
Esp. tr.	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Evolution de la population

	2011-15	2016-20	2021-25	2026-30	2031-35	2036-40
GF-01	8 278	7 831	7 385	7 274	7 185	6 988
GF-74	21 346	20 758	20 005	19 615	19 076	18 422
Nyon	7 761	7 662	7 580	7 459	7 183	6 810
Gve	23 220	24 130	25 830	27 489	27 306	26 600
Esp. tr.	60 605	60 381	60 799	61 837	60 749	58 821

Répartition

	2011-20	2021-30	2031-40
GF-01	13%	12%	12%
GF-74	35%	32%	31%
Nyon	13%	12%	12%
Gve	39%	43%	45%
Esp. tr.	100%	100%	100%

Taux de croissance annuel moyen de la population

	2011-15	2016-20	2021-25	2026-30	2031-35	2036-40
GF-01	1.60%	1.41%	1.24%	1.15%	1.08%	0.99%
GF-74	1.53%	1.39%	1.25%	1.15%	1.06%	0.97%
Nyon	1.72%	1.56%	1.43%	1.32%	1.19%	1.07%
Gve	0.98%	0.97%	0.99%	1.00%	0.95%	0.88%
Esp. tr.	1.28%	1.20%	1.14%	1.10%	1.02%	0.94%

ANNEXE E - Scénario 2 (2/4)

Naissances

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	1 162	1 223	1 355	1 289	1 349	1 414	1 502	1 594	1 659
GF-74	2 957	3 500	3 769	3 642	3 818	3 984	4 152	4 351	4 528
Nyon	899	987	1 006	1 068	1 153	1 244	1 322	1 377	1 419
Gve	4 453	4 896	4 959	5 025	5 198	5 430	5 685	5 854	5 982
Esp. tr.	9 471	10 607	11 089	11 023	11 518	12 072	12 660	13 176	13 587

Répartition

	2010	2040
	12%	12%
	34%	33%
	9%	10%
	45%	44%
	100%	100%

Taux brut de natalité

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	14.5	13.0	13.4	11.8	11.6	11.4	11.4	11.5	11.4
GF-74	13.6	13.8	13.9	12.4	12.2	11.9	11.7	11.7	11.6
Nyon	12.7	12.2	11.4	11.1	11.1	11.2	11.2	11.0	10.8
Gve	11.0	10.9	10.6	10.3	10.1	10.1	10.0	9.8	9.7
Esp. tr.	12.2	12.1	12.0	11.2	11.0	10.9	10.8	10.7	10.6

Décès

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	439	456	491	559	624	698	796	915	1 025
GF-74	1 484	1 409	1 547	1 723	1 905	2 113	2 360	2 683	2 991
Nyon	386	410	392	490	565	653	762	885	1 000
Gve	3 191	3 016	3 214	3 327	3 575	3 830	4 101	4 385	4 688
Esp. tr.	5 500	5 291	5 644	6 099	6 670	7 294	8 019	8 867	9 704

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	27%	31%
	7%	10%
	57%	48%
	100%	100%

Taux brut de mortalité

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	5.5	4.9	4.9	5.1	5.3	5.6	6.1	6.6	7.1
GF-74	6.8	5.5	5.7	5.9	6.1	6.3	6.7	7.2	7.7
Nyon	5.4	5.1	4.4	5.1	5.5	5.9	6.4	7.0	7.6
Gve	7.9	6.7	6.9	6.8	7.0	7.1	7.2	7.4	7.6
Esp. tr.	7.1	6.0	6.1	6.2	6.4	6.6	6.8	7.2	7.6

ANNEXE E - Scénario 2 (3/4)

Solde naturel

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	723	767	863	730	725	716	706	679	633
GF-74	1 473	2 091	2 222	1 919	1 912	1 871	1 792	1 669	1 537
Nyon	513	577	614	578	588	591	560	492	419
Gve	1 262	1 880	1 745	1 698	1 623	1 600	1 583	1 468	1 294
Esp. tr.	3 971	5 316	5 444	4 924	4 848	4 778	4 642	4 308	3 883

Répartition

	2010	2040
	16%	16%
	41%	40%
	11%	11%
	32%	33%
Total	100%	100%

Solde migratoire

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01		979	950	900	800	745	745	745	745
GF-74		2 938	2 375	2 325	2 165	2 095	2 095	2 095	2 095
Nyon	482	1 309	934	962	940	917	915	915	915
Gve	900	2 444	4 546	3 070	3 310	3 740	3 943	3 952	3 960
Esp. tr.		7 669	8 805	7 257	7 215	7 497	7 698	7 707	7 715

Répartition

	2010	2040
	11%	10%
	27%	27%
	11%	12%
	52%	51%
Total	100%	100%

Part du solde naturel dans le solde total

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01		0.44	0.48	0.45	0.48	0.49	0.49	0.48	0.46
GF-74		0.42	0.48	0.45	0.47	0.47	0.46	0.44	0.42
Nyon	0.52	0.31	0.40	0.38	0.38	0.39	0.38	0.35	0.31
Gve	0.58	0.43	0.28	0.36	0.33	0.30	0.29	0.27	0.25
Esp. tr.		0.41	0.38	0.40	0.40	0.39	0.38	0.36	0.33

Structure par âge

	2010	GF-01	GF-74	Nyon	Gve	Esp. tr.
0-19	27.0%	26.2%	25.6%	21.6%	23.9%	
20-39	26.6%	26.9%	25.0%	29.0%	27.7%	
40-64	34.0%	34.1%	36.5%	33.7%	34.1%	
65-79	9.0%	9.3%	9.8%	11.2%	10.3%	
80 et +	3.3%	3.6%	3.1%	4.5%	4.0%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

Structure par âge

	2040	GF-01	GF-74	Nyon	Gve	Esp. tr.
0-19	24.2%	23.2%	22.4%	19.9%	21.6%	
20-39	24.7%	24.0%	23.2%	26.5%	25.2%	
40-64	30.5%	30.8%	31.4%	32.3%	31.6%	
65-79	13.8%	14.5%	15.6%	14.1%	14.3%	
80 et +	6.8%	7.4%	7.4%	7.3%	7.2%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

ANNEXE E - Scénario 2 (4/4)

Population de 0 à 19 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	21 659	25 083	27 036	28 979	30 453	31 274	32 165	33 539	35 070
GF-74	59 502	66 891	70 756	74 615	78 110	81 062	83 391	86 747	90 296
Nyon	17 825	20 703	22 383	23 178	24 071	25 350	26 656	28 156	29 581
Gve	87 550	97 427	100 391	102 765	105 308	109 044	113 971	118 589	122 927
Esp. tr.	186 536	210 105	220 567	229 537	237 942	246 730	256 183	267 031	277 874

Répartition

	2010	2040
	12%	13%
	32%	32%
	10%	11%
	46%	44%
	100%	100%

Population de 20 à 39 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	23 275	25 844	26 637	27 820	28 943	30 692	32 816	34 457	35 796
GF-74	63 516	70 218	72 648	75 797	79 299	82 722	86 894	90 288	93 583
Nyon	20 876	20 880	21 836	23 367	25 519	27 387	28 844	29 758	30 609
Gve	124 537	130 947	134 462	139 051	144 943	151 085	156 508	160 159	163 594
Esp. tr.	232 204	247 889	255 583	266 034	278 704	291 886	305 063	314 662	323 583

Répartition

	2010	2040
	10%	11%
	28%	29%
	9%	9%
	53%	51%
	100%	100%

Population de 40 à 64 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	25 622	31 498	34 033	36 023	38 681	40 908	41 776	42 820	44 197
GF-74	68 055	84 950	91 967	97 557	103 645	109 302	113 070	116 375	120 041
Nyon	22 727	28 974	31 926	34 273	36 459	37 980	38 702	39 846	41 415
Gve	133 463	151 056	156 277	163 885	173 368	180 159	184 031	191 407	200 034
Esp. tr.	249 867	296 478	314 204	331 738	352 154	368 349	377 579	390 448	405 686

Répartition

	2010	2040
	11%	11%
	29%	30%
	10%	10%
	50%	49%
	100%	100%

Population de 65 à 79 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	6 769	7 798	8 951	11 562	13 594	15 075	16 506	18 372	20 041
GF-74	19 475	21 708	25 011	32 422	38 649	43 482	47 390	52 406	56 594
Nyon	5 757	6 931	8 599	11 074	12 704	14 023	16 310	18 895	20 570
Gve	42 333	47 448	51 983	57 370	60 189	63 933	72 775	81 879	87 069
Esp. tr.	74 334	83 884	94 544	112 428	125 137	136 514	152 980	171 552	184 274

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	26%	31%
	9%	11%
	55%	47%
	100%	100%

Population de 80 ans et plus

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	1 939	2 767	3 294	3 846	4 389	5 496	7 456	8 715	9 789
GF-74	5 642	8 210	9 641	10 978	12 424	15 565	21 003	25 008	28 731
Nyon	1 866	2 383	2 681	3 293	4 095	5 688	7 375	8 415	9 705
Gve	15 138	18 428	20 806	24 069	27 461	32 878	37 304	39 859	44 871
Esp. tr.	24 585	31 788	36 422	42 186	48 369	59 627	73 138	81 998	93 095

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	26%	31%
	7%	10%
	57%	48%
	100%	100%

ANNEXE FJ Résultats du scénario 3

Population totale

au 31.12	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	79 165	92 989	99 951	108 229	116 060	123 445	130 719	137 904	144 892
GF-74	216 007	251 977	270 024	291 371	312 128	332 133	351 748	370 824	389 246
Nyon	70 298	79 871	87 425	95 186	102 848	110 428	117 887	125 069	131 880
Gve	403 022	445 306	463 919	483 853	504 128	527 756	551 205	574 119	596 324
Esp. tr.	768 492	870 143	921 319	978 638	1 035 164	1 093 761	1 151 559	1 207 917	1 262 342

Répartition de la population dans l'agglomération

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	103	107	108	111	112	113	114	114	115
GF-74	281	290	293	298	302	304	305	307	308
Nyon	91	92	95	97	99	101	102	104	104
Gve	524	512	504	494	487	483	479	475	472
Esp. tr.	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Evolution de la population

	2011-15	2016-20	2021-25	2026-30	2031-35	2036-40
GF-01	8 278	7 831	7 385	7 274	7 185	6 988
GF-74	21 346	20 758	20 005	19 615	19 076	18 422
Nyon	7 761	7 662	7 580	7 459	7 183	6 810
Gve	19 934	20 275	23 628	23 449	22 914	22 205
Esp. tr.	57 319	56 526	58 597	57 798	56 358	54 425

Répartition

	2011-20	2021-30	2031-40
	14%	13%	13%
	37%	34%	34%
	14%	13%	13%
	35%	40%	41%
Esp. tr.	100%	100%	100%

Taux de croissance annuel moyen de la population

	2011-15	2016-20	2021-25	2026-30	2031-35	2036-40
GF-01	1.60%	1.41%	1.24%	1.15%	1.08%	0.99%
GF-74	1.53%	1.39%	1.25%	1.15%	1.06%	0.97%
Nyon	1.72%	1.56%	1.43%	1.32%	1.19%	1.07%
Gve	0.84%	0.82%	0.92%	0.87%	0.82%	0.76%
Esp. tr.	1.21%	1.13%	1.11%	1.04%	0.96%	0.89%

ANNEXE F - Scénario 3 (2/4)

Naissances

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	1 162	1 223	1 355	1 289	1 349	1 414	1 502	1 594	1 659
GF-74	2 957	3 500	3 769	3 642	3 818	3 984	4 152	4 351	4 528
Nyon	899	987	1 006	1 068	1 153	1 244	1 322	1 377	1 419
Gve	4 453	4 896	4 959	5 009	5 136	5 373	5 614	5 747	5 837
Esp. tr.	9 471	10 607	11 089	11 007	11 455	12 015	12 589	13 069	13 442

Répartition

	2010	2040
	12%	12%
	34%	34%
	9%	11%
	45%	43%
	100%	100%

Taux brut de natalité

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	14.5	13.0	13.4	11.8	11.6	11.4	11.4	11.5	11.4
GF-74	13.6	13.8	13.9	12.4	12.2	11.9	11.7	11.7	11.6
Nyon	12.7	12.2	11.4	11.1	11.1	11.2	11.2	11.0	10.8
Gve	11.0	10.9	10.6	10.3	10.1	10.1	10.1	10.0	9.8
Esp. tr.	12.2	12.1	12.0	11.2	11.0	10.9	10.9	10.8	10.6

Décès

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	439	456	491	559	624	698	796	915	1 025
GF-74	1 484	1 409	1 547	1 723	1 905	2 113	2 360	2 683	2 991
Nyon	386	410	392	490	565	653	762	885	1 000
Gve	3 191	3 016	3 214	3 316	3 548	3 782	4 023	4 268	4 520
Esp. tr.	5 500	5 291	5 644	6 088	6 643	7 246	7 941	8 750	9 536

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	27%	31%
	7%	10%
	57%	47%
	100%	100%

Taux brut de mortalité

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	5.5	4.9	4.9	5.1	5.3	5.6	6.1	6.6	7.1
GF-74	6.8	5.5	5.7	5.9	6.1	6.3	6.7	7.2	7.7
Nyon	5.4	5.1	4.4	5.1	5.5	5.9	6.4	7.0	7.6
Gve	7.9	6.7	6.9	6.8	7.0	7.1	7.3	7.4	7.6
Esp. tr.	7.1	6.0	6.1	6.2	6.4	6.6	6.9	7.2	7.6

ANNEXE F - Scénario 3 (3/4)

Solde naturel

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	723	767	863	730	725	716	706	679	633
GF-74	1 473	2 091	2 222	1 919	1 912	1 871	1 792	1 669	1 537
Nyon	513	577	614	578	588	591	560	492	419
Gve	1 262	1 880	1 745	1 693	1 588	1 591	1 590	1 480	1 317
Esp. tr.	3 971	5 316	5 444	4 919	4 813	4 768	4 648	4 320	3 906

Répartition

	2010	2040
	16%	16%
	41%	39%
	11%	11%
	32%	34%
Total	100%	100%

Solde migratoire

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01		979	950	900	800	745	745	745	745
GF-74		2 938	2 375	2 325	2 165	2 095	2 095	2 095	2 095
Nyon	482	1 309	934	962	940	917	915	915	915
Gve	900	2 444	4 546	2 270	2 760	3 210	3 060	3 060	3 060
Esp. tr.		7 669	8 805	6 457	6 665	6 967	6 815	6 815	6 815

Répartition

	2010	2040
	11%	11%
	27%	31%
	11%	13%
	52%	45%
Total	100%	100%

Part du solde naturel dans le solde total

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01		0.44	0.48	0.45	0.48	0.49	0.49	0.48	0.46
GF-74		0.42	0.48	0.45	0.47	0.47	0.46	0.44	0.42
Nyon	0.52	0.31	0.40	0.38	0.38	0.39	0.38	0.35	0.31
Gve	0.58	0.43	0.28	0.43	0.37	0.33	0.34	0.33	0.30
Esp. tr.		0.41	0.38	0.43	0.42	0.41	0.41	0.39	0.36

Structure par âge

	2010	GF-01	GF-74	Nyon	Gve	Esp. tr.
0-19	27.0%	26.2%	25.6%	21.6%	23.9%	
20-39	26.6%	26.9%	25.0%	29.0%	27.7%	
40-64	34.0%	34.1%	36.5%	33.7%	34.1%	
65-79	9.0%	9.3%	9.8%	11.2%	10.3%	
80 et +	3.3%	3.6%	3.1%	4.5%	4.0%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

Structure par âge

	2040	GF-01	GF-74	Nyon	Gve	Esp. tr.
0-19	24.2%	23.2%	22.4%	20.2%	21.8%	
20-39	24.7%	24.0%	23.2%	26.8%	25.3%	
40-64	30.5%	30.8%	31.4%	32.1%	31.5%	
65-79	13.8%	14.5%	15.6%	13.7%	14.1%	
80 et +	6.8%	7.4%	7.4%	7.2%	7.2%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

ANNEXE F - Scénario 3 (4/4)

Population de 0 à 19 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	21 659	25 083	27 036	28 979	30 453	31 274	32 165	33 539	35 070
GF-74	59 502	66 891	70 756	74 615	78 110	81 062	83 391	86 747	90 296
Nyon	17 825	20 703	22 383	23 178	24 071	25 350	26 656	28 156	29 581
Gve	87 550	97 427	100 391	102 506	104 491	108 001	112 425	116 455	120 179
Esp. tr.	186 536	210 105	220 567	229 277	237 126	245 687	254 636	264 897	275 126

Répartition

	2010	2040
	12%	13%
	32%	33%
	10%	11%
	46%	44%
	100%	100%

Population de 20 à 39 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	23 275	25 844	26 637	27 820	28 943	30 692	32 816	34 457	35 796
GF-74	63 516	70 218	72 648	75 797	79 299	82 722	86 894	90 288	93 583
Nyon	20 876	20 880	21 836	23 367	25 519	27 387	28 844	29 758	30 609
Gve	124 537	130 947	134 462	138 471	143 508	150 011	154 822	157 513	159 993
Esp. tr.	232 204	247 889	255 583	265 455	277 269	290 811	303 377	312 016	319 982

Répartition

	2010	2040
	10%	11%
	28%	29%
	9%	10%
	53%	50%
	100%	100%

Population de 40 à 64 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	25 622	31 498	34 033	36 023	38 681	40 908	41 776	42 820	44 197
GF-74	68 055	84 950	91 967	97 557	103 645	109 302	113 070	116 375	120 041
Nyon	22 727	28 974	31 926	34 273	36 459	37 980	38 702	39 846	41 415
Gve	133 463	151 056	156 277	161 978	169 691	175 339	177 899	184 104	191 663
Esp. tr.	249 867	296 478	314 204	329 832	348 476	363 529	371 448	383 145	397 315

Répartition

	2010	2040
	11%	11%
	29%	30%
	10%	10%
	50%	48%
	100%	100%

Population de 65 à 79 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	6 769	7 798	8 951	11 562	13 594	15 075	16 506	18 372	20 041
GF-74	19 475	21 708	25 011	32 422	38 649	43 482	47 390	52 406	56 594
Nyon	5 757	6 931	8 599	11 074	12 704	14 023	16 310	18 895	20 570
Gve	42 333	47 448	51 983	56 861	59 075	61 819	69 351	77 199	81 399
Esp. tr.	74 334	83 884	94 544	111 920	124 023	134 400	149 556	166 872	178 604

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	26%	32%
	9%	12%
	55%	46%
	100%	100%

Population de 80 ans et plus

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	1 939	2 767	3 294	3 846	4 389	5 496	7 456	8 715	9 789
GF-74	5 642	8 210	9 641	10 978	12 424	15 565	21 003	25 008	28 731
Nyon	1 866	2 383	2 681	3 293	4 095	5 688	7 375	8 415	9 705
Gve	15 138	18 428	20 806	24 037	27 362	32 586	36 709	38 849	43 091
Esp. tr.	24 585	31 788	36 422	42 154	48 270	59 335	72 542	80 987	91 315

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	26%	31%
	7%	11%
	57%	47%
	100%	100%

ANNEXE GJ Résultats du scénario 4

Population totale

au 31.12	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	79 165	92 989	99 459	106 845	113 480	119 654	125 702	131 621	137 296
GF-74	216 007	251 977	269 132	288 803	307 258	324 858	342 031	358 587	374 402
Nyon	70 298	79 871	87 425	94 641	101 653	108 495	115 174	121 549	127 523
Gve	403 022	445 306	463 919	483 853	504 128	527 756	551 205	574 119	596 324
Esp. tr.	768 492	870 143	919 935	974 142	1 026 518	1 080 762	1 134 112	1 185 876	1 235 545

Répartition de la population dans l'agglomération

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	103	107	108	110	111	111	111	111	111
GF-74	281	290	293	296	299	301	302	302	303
Nyon	91	92	95	97	99	100	102	102	103
Gve	524	512	504	497	491	488	486	484	483
Esp. tr.	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Evolution de la population

	2011-15	2016-20	2021-25	2026-30	2031-35	2036-40
GF-01	7 386	6 635	6 174	6 048	5 919	5 676
GF-74	19 670	18 456	17 600	17 173	16 555	15 815
Nyon	7 216	7 012	6 842	6 679	6 376	5 973
Gve	19 934	20 275	23 628	23 449	22 914	22 205
Esp. tr.	54 206	52 377	54 244	53 350	51 764	49 669

Répartition

	2011-20	2021-30	2031-40
GF-01	13%	11%	11%
GF-74	36%	32%	32%
Nyon	13%	13%	12%
Gve	38%	44%	44%
Esp. tr.	100%	100%	100%

Taux de croissance annuel moyen de la population

	2011-15	2016-20	2021-25	2026-30	2031-35	2036-40
GF-01	1.44%	1.21%	1.07%	0.99%	0.92%	0.85%
GF-74	1.42%	1.25%	1.12%	1.04%	0.95%	0.87%
Nyon	1.60%	1.44%	1.31%	1.20%	1.08%	0.96%
Gve	0.84%	0.82%	0.92%	0.87%	0.82%	0.76%
Esp. tr.	1.15%	1.05%	1.04%	0.97%	0.90%	0.82%

ANNEXE G - Scénario 4 (2/4)

Naissances

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	1 162	1 223	1 345	1 260	1 299	1 349	1 425	1 506	1 557
GF-74	2 957	3 500	3 750	3 584	3 714	3 844	3 989	4 166	4 316
Nyon	899	987	1 006	1 058	1 133	1 216	1 289	1 337	1 370
Gve	4 453	4 896	4 959	5 009	5 136	5 373	5 614	5 747	5 837
Esp. tr.	9 471	10 607	11 060	10 911	11 282	11 782	12 316	12 757	13 080

Répartition

	2010	2040
	12%	12%
	34%	33%
	9%	10%
	45%	45%
	100%	100%

Taux brut de natalité

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	14.5	13.0	13.4	11.7	11.4	11.2	11.3	11.4	11.3
GF-74	13.6	13.8	13.8	12.3	12.0	11.8	11.6	11.6	11.5
Nyon	12.7	12.2	11.4	11.1	11.1	11.1	11.1	10.9	10.7
Gve	11.0	10.9	10.6	10.3	10.1	10.1	10.1	10.0	9.8
Esp. tr.	12.2	12.1	12.0	11.1	10.9	10.8	10.8	10.7	10.6

Décès

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	439	456	491	557	621	692	788	904	1 010
GF-74	1 484	1 409	1 546	1 719	1 897	2 100	2 342	2 658	2 958
Nyon	386	410	392	490	565	653	761	883	996
Gve	3 191	3 016	3 214	3 316	3 548	3 782	4 023	4 268	4 520
Esp. tr.	5 500	5 291	5 643	6 082	6 631	7 228	7 914	8 713	9 484

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	27%	31%
	7%	11%
	57%	48%
	100%	100%

Taux brut de mortalité

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	5.5	4.9	4.9	5.2	5.4	5.8	6.2	6.8	7.4
GF-74	6.8	5.5	5.7	5.9	6.1	6.4	6.8	7.4	7.9
Nyon	5.4	5.1	4.4	5.1	5.5	6.0	6.6	7.2	7.8
Gve	7.9	6.7	6.9	6.8	7.0	7.1	7.3	7.4	7.6
Esp. tr.	7.1	6.0	6.1	6.2	6.4	6.7	6.9	7.3	7.7

ANNEXE G - Scénario 4 (3/4)

Solde naturel

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	723	767	854	703	679	656	637	602	547
GF-74	1 473	2 091	2 205	1 865	1 817	1 744	1 647	1 508	1 358
Nyon	513	577	614	568	568	563	527	454	374
Gve	1 262	1 880	1 745	1 693	1 588	1 591	1 590	1 480	1 317
Esp. tr.	3 971	5 316	5 418	4 829	4 651	4 554	4 402	4 044	3 595

Répartition

	2010	2040
	16%	15%
	41%	38%
	11%	10%
	32%	37%
Total	100%	100%

Solde migratoire

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01		979	815	730	595	565	565	565	565
GF-74		2 938	2 120	2 005	1 765	1 745	1 745	1 745	1 745
Nyon	482	1 309	934	854	822	792	790	790	790
Gve	900	2 444	4 546	2 270	2 760	3 210	3 060	3 060	3 060
Esp. tr.		7 669	8 415	5 859	5 942	6 312	6 160	6 160	6 160

Répartition

	2010	2040
	10%	9%
	25%	28%
	11%	13%
	54%	50%
Total	100%	100%

Part du solde naturel dans le solde total

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01		0.44	0.51	0.49	0.53	0.54	0.53	0.52	0.49
GF-74		0.42	0.51	0.48	0.51	0.50	0.49	0.46	0.44
Nyon	0.52	0.31	0.40	0.40	0.41	0.42	0.40	0.36	0.32
Gve	0.58	0.43	0.28	0.43	0.37	0.33	0.34	0.33	0.30
Esp. tr.		0.41	0.39	0.45	0.44	0.42	0.42	0.40	0.37

Structure par âge

	2010	GF-01	GF-74	Nyon	Gve	Esp. tr.
0-19	27.1%	26.2%	25.6%	21.6%	23.9%	
20-39	26.5%	26.8%	25.0%	29.0%	27.7%	
40-64	34.1%	34.1%	36.5%	33.7%	34.1%	
65-79	9.0%	9.3%	9.8%	11.2%	10.3%	
80 et +	3.3%	3.6%	3.1%	4.5%	4.0%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

Structure par âge

	2040	GF-01	GF-74	Nyon	Gve	Esp. tr.
0-19	24.0%	23.0%	22.3%	20.2%	21.7%	
20-39	24.4%	23.8%	23.1%	26.8%	25.3%	
40-64	30.2%	30.7%	31.0%	32.1%	31.4%	
65-79	14.2%	14.9%	15.9%	13.7%	14.3%	
80 et +	7.1%	7.6%	7.6%	7.2%	7.4%	
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

ANNEXE G - Scénario 4 (4/4)

Population de 0 à 19 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	21 659	25 083	26 909	28 590	29 692	30 128	30 661	31 731	32 996
GF-74	59 502	66 891	70 531	73 908	76 680	78 835	80 391	83 081	86 069
Nyon	17 825	20 703	22 383	23 002	23 671	24 713	25 803	27 128	28 405
Gve	87 550	97 427	100 391	102 506	104 491	108 001	112 425	116 455	120 179
Esp. tr.	186 536	210 105	220 214	228 006	234 534	241 676	249 280	258 394	267 649

Répartition

	2010	2040
	12%	12%
	32%	32%
	10%	11%
	46%	45%
	100%	100%

Population de 20 à 39 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	23 275	25 844	26 377	27 163	27 851	29 296	31 185	32 551	33 551
GF-74	63 516	70 218	72 167	74 538	77 165	79 943	83 646	86 512	89 143
Nyon	20 876	20 880	21 836	23 146	25 135	26 870	28 175	28 893	29 508
Gve	124 537	130 947	134 462	138 471	143 508	150 011	154 822	157 513	159 993
Esp. tr.	232 204	247 889	254 843	263 318	273 659	286 120	297 828	305 469	312 194

Répartition

	2010	2040
	10%	11%
	28%	29%
	9%	9%
	53%	51%
	100%	100%

Population de 40 à 64 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	25 622	31 498	33 939	35 722	38 036	39 805	40 133	40 630	41 504
GF-74	68 055	84 950	91 811	97 043	102 522	107 343	110 084	112 309	114 956
Nyon	22 727	28 974	31 926	34 113	36 030	37 189	37 528	38 315	39 584
Gve	133 463	151 056	156 277	161 978	169 691	175 339	177 899	184 104	191 663
Esp. tr.	249 867	296 478	313 953	328 857	346 279	359 676	365 644	375 357	387 708

Répartition

	2010	2040
	11%	11%
	29%	30%
	10%	10%
	50%	49%
	100%	100%

Population de 65 à 79 ans

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	6 769	7 798	8 943	11 533	13 529	14 957	16 310	18 063	19 562
GF-74	19 475	21 708	24 992	32 360	38 513	43 243	47 012	51 832	55 731
Nyon	5 757	6 931	8 599	11 084	12 714	14 021	16 270	18 775	20 307
Gve	42 333	47 448	51 983	56 861	59 075	61 819	69 351	77 199	81 399
Esp. tr.	74 334	83 884	94 516	111 838	123 832	134 040	148 943	165 869	176 999

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	26%	31%
	9%	11%
	55%	46%
	100%	100%

Population de 80 ans et plus

	1998	2006	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
GF-01	1 939	2 767	3 290	3 836	4 371	5 469	7 412	8 647	9 683
GF-74	5 642	8 210	9 632	10 954	12 378	15 494	20 899	24 853	28 503
Nyon	1 866	2 383	2 681	3 296	4 103	5 702	7 397	8 438	9 719
Gve	15 138	18 428	20 806	24 037	27 362	32 586	36 709	38 849	43 091
Esp. tr.	24 585	31 788	36 409	42 123	48 214	59 251	72 417	80 787	90 995

Répartition

	2010	2040
	9%	11%
	26%	31%
	7%	11%
	57%	47%
	100%	100%